J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ No 12 (20 pages) UN NUMÉRO 50 C. Mardi 16 janvier 1973

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PAGE 9 :

## PRIX : M. SCHURMANN A OUVERT DES ENQUÊTES SUR CERTAINES HAUSSES

EN RAISON DES PROGRÈS RÉALISÉS À PARIS

# Arrêt des bombardements sur le Viet-nam du Nord

**KEY-BISCAYNE (AP). — Le président Nixon a ordonné lundi la cessation de toutes les opérations militaires offensives au Viet-nam du Nord. « En raison des progrès réalisés » à la négociation de Paris, a annoncé la Maison-Blanche.**

**Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ziegler, a déclaré que l'ordre de M. Nixon est entré en vigueur à 16 h (heure suisse) et suspend « tous les bombardements, pilonnages et opérations de minage au Viet-nam du Nord ».**

**Il a qualifié cet ordre de « geste unilatéral ».**

**M. Ziegler a refusé de commenter les informations selon lesquelles MM. Kissinger et Le Duc-tho seraient déjà pratiquement parvenus à un accord.**

**Mais il a dit en réponse à une question : « M. Kissinger retournera à Paris dans un proche avenir ».**

**A la question de savoir si le Viet-nam du Nord avait accepté de réduire ses opérations militaires au Sud, il a déclaré que la Maison-Blanche ne dispose d'aucune information en ce sens.**

**« Cet acte n'était pas un élément de la négociation », a-t-il dit, ajoutant que Hanoï savait que le progrès aux pourparlers de Paris pouvait avoir pour effet une décision de ce genre de la part des Etats-Unis.**

**(Lire également en dernière page)**

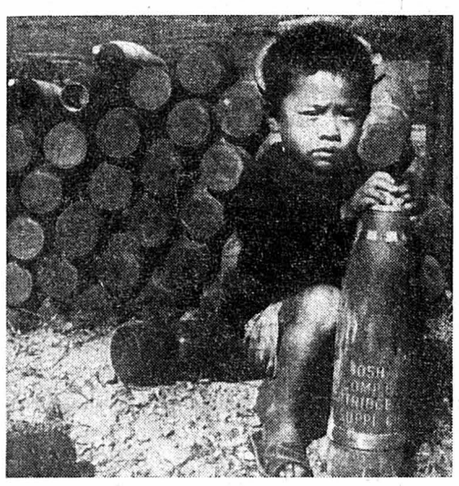

Est-il possible que nous ne verrons plus une image comme celle-ci ? (Téléphoto AP)

## ET SI C'ÉTAIT VRAI...

Voilà 33 ans que cela dure. Et la plume hésite un peu à écrire que cette semaine tout pourrait être fini. C'est-à-dire qu'en somme, tout recommencerait. Mais d'une autre façon.

Au point où en sont les choses, il faut tout de même que le Viet-nam du Nord ait mis quelque chose de solide dans la main de Nixon, pour que le président américain prenne la décision d'arrêter les bombardements. Il y a trois semaines, c'était l'escalade. Aujourd'hui, ce serait presque la paix. Ne va-t-on pas déjà un peu trop vite ?

Nixon a simplement décidé d'aller à pas comptés vers le chemin qui y conduit. En invitant l'autre côté à le suivre. Cela prouve aussi que Kissinger ne traverse pas toujours l'Atlantique de la même façon. Cela signifie que le diplomate de charme peut avoir plus d'une façon de sourire aux photographes et qu'il y a plus d'un secret dans sa manière de serrer la main à Le Duc-tho.

Pour l'instant, le dernier shake-hand paraît bien avoir été le bon. Pour l'instant, le moteur a l'air d'entraîner la machine. Mais, après tant d'années, on a bien le droit d'être à l'affût du premier raté, voire de la nouvelle panne.

Ne dissimulons rien cependant. Nixon vient de prendre un risque que l'on dit « calculé » quand il s'agit des super-puissances. Il a pris le risque de faire confiance aux communistes. Ils ne devraient pas s'y tromper.

Nous serions plus à l'aise et, pour tout dire, plus confiants, si nous connaissions déjà le prix du marchandage. Si nous savions ce que le Viet-nam du Nord a mis dans la balance pour obliger Nixon à payer son écot. En tout cas, une chose est sûre : il va être interdit de tricher.

L. GRANGER

## Enfin Gustavo Thoeni !

L'Italien Gustavo Thoeni — deux fois vainqueur en coupe d'Europe — courait vainement après un succès en coupe du monde cettte saison. Hier enfin, à Adelboden, il signa le meilleur temps du « géant » à l'addition des deux manches.

Voir en page 15. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

## Israël et l'Afrique noire

Au cours de l'année dernière, cinq Etats d'Afrique noire ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël. Il s'agit de l'Ouganda, du Tchad, du Congo-Brazzaville, du Niger et du Mali. Il est vraisemblable que d'autres pays africains adoptent prochainement une attitude semblable.

Du côté israélien, on estime que les pays africains qui ont rompu leurs relations avec le gouvernement de Jérusalem ont subi une pression de la part des Etats arabes, en particulier de la Libye et de l'Arabie séoudite. Il est de fait que la diplomatie du colonel Kadhafi est très active ces derniers temps en Afrique noire et l'aide — ou les promesses d'aide — apportée par la Libye à certains Etats africains a vraisemblablement contribué à entraîner la décision de dirigeants africains. Le voyage fait récemment par le roi Fayçal au Tchad et au Niger n'a pas été non plus un élément négligeable dans cette affaire.

Selon toute évidence, on assiste aujourd'hui à un recul des positions israéliennes en Afrique noire. Longtemps, les Etats africains ont considéré avec une vive sympathie l'effort fourni par les Israéliens pour édifier leur jeune Etat. Petit pays, Israël apparaissait aux yeux de nombreux dirigeants africains comme une sorte de symbole dans sa lutte contre ce qu'à l'époque, on appellait « l'impérialisme arabe ». Ceci était d'autant plus net que bon nombre d'Etats africains craignaient l'expansionnisme arabe et les actions menées notamment par les agents du colonel Nasser au sud du Sahara n'avaient rien pour les rassurer. Aussi, ne faut-il pas s'étonner qu'au lendemain de la « guerre des six jours », la plupart des dirigeants africains aient vu avec une vive satisfaction les armées du Raïs subir leur grave défaite.

Mais le temps a passé et à présent, les Africains se sentent beaucoup moins solidaires des Israéliens qu'auparavant. Non seulement, ils n'acceptent pas que les troupes israéliennes continuent à occuper des territoires arabes, mais ils ne veulent pas que soient remises en cause les frontières existant avant le conflit. C'est là un grave problème pour les Africains qui éprouvent toujours une vive crainte de voir remettre en cause le tracé des frontières hérité de la période coloniale. Kadhafi, Fayçal, mais aussi les Algériens ont parfaitement compris ce changement d'attitude des Africains et ils l'ont habilement exploité.

Reste cependant le fait qu'il est loin d'être évident qu'à long terme, la rupture des relations avec Israël sera toujours positive pour les Etats africains...

I. P. S.

# Mme GOLDA MEIR A FAIT AU PAPE PAUL VI UNE VISITE « HISTORIQUE »

**De notre correspondant à Rome :**

**Un dialogue entre Israël et l'Eglise catholique a été établi à l'échelle le plus élevé. En effet, lundi, à la fin de la matinée, Mme Golda Meir s'est rendue au Vatican, où le pape Paul VI lui a accordé un entretien, dans sa bibliothèque privée.**

**Personne ne savait jusqu'à dimanche, que Mme Golda Meir, qui se trouvait à Paris, où elle avait assisté aux travaux de l'Internationale socialiste, ferait escale à Rome avant de rentrer à Jérusalem.**

**Une fois de plus la preuve a été administrée que, quand ils le veulent, les diplomates sont en mesure de travailler dans le plus grand secret.**

**L'entretien de Paul VI avec Mme Golda Meir a eu, en soi, une importance capitale, mais il est clair que les divergences entre Rome et Jérusalem subsistent. L'objectif était de déblayer le terrain, de détendre l'atmosphère, d'examiner la situation, en vue de faciliter l'apaisement du conflit qui ensanglante depuis tant d'années le Proche-Orient.**

**DEUX THÈSES**

**L'idée que les Lieux saints soient internationalisés a été reprise par Jean XXIII, puis par Paul VI. Ce dernier, dans le discours qu'il avait adressé aux cardinaux, le 22 décembre 1972, avait déploré le fait que Jérusalem ne soit pas au bénéfice d'un statut juridique clair, reconnu par les instances internationales. Le pape avait demandé que les chrétiens puissent, à Jérusalem, « se sentir pleinement citoyens ».**

**Pour Israël, en revanche, il s'agit d'une « capitale historique ». Certes, la liberté du culte doit y être assurée, et il faut que les chrétiens, les musulmans et les juifs soient en mesure d'y circuler librement, mais seules les autorités israéliennes sont compétentes. Un contrôle international ne peut pas être pris en considération.**

**Au cours de la conversation, qui a duré plus d'une heure, les deux interlocuteurs ont exposé chacun leur point de vue. Ils ont parlé en outre des réfugiés palestiniens, du terrorisme, des termes dramatiques du conflit, exprimant tous deux le vœu que, bientôt, les perspectives de paix se concrétisent.**

**Jacques FERRIER**

**(Lire la suite en dernière page)**

Mme Meir a profité de son séjour à Rome pour aller rendre visite au président italien. La voici en compagnie de M. Leone. (Téléphoto AP)

## Limitation de vitesse à 100 km/h : panneaux et papillons aux postes de douane suisses

BERNE (ATS). — Lundi, des papillons ont été distribués et des panneaux posés pour attirer l'attention des touristes étrangers entrant dans notre pays sur la limitation générale de la vitesse à 100 kilomètres à l'heure. Il faudra, cependant, dix à quinze jours pour que les panneaux soient posés à tous les postes de douane. Répondant à des questions, M. Messerli, vice-directeur de la division de police du département de justice et police et président de la commission scientifique de la limitation générale de la vitesse, a parlé des mesures d'information introduites aux postes frontières.

Si elles n'ont pas été prises plus vite, a-t-il notamment déclaré, c'est en raison de difficultés d'impression de la documentation nécessaire et des fêtes de fin d'année qui ont provoqué une certaine désorganisation.

M. Messerli rappelle, toutefois, que, lors de l'introduction d'une limitation de la vitesse en Allemagne fédérale, aucune mesure d'avertissement ou d'information n'avait été prise aux postes de douanes.

(Lire la suite en page 3)

## Quand janvier se met en blanc

*Cette fois, c'est l'hiver avec un grand H. Il neige en Suisse, par moments jusqu'en plaine, et Neuchâtel, au terme d'une journée humide, a connu une avant-garde de flocons. L'hiver s'est d'ailleurs installé un peu partout en Europe.*

*En France depuis les premières heures de la journée de lundi, il neige sur l'ensemble du Briançonnais, même au-dessous de 1000 m où tout est blanc. La couche, au milieu de la matinée était de 25 cm au col du Lautaret, à Serre-Chevalier et au Montgenèvre.*

*Jérusalem s'est réveillé lundi sous la neige tandis que la tempête faisait rage sur une grande partie d'Israël.*

*De nombreuses routes, dont la route nationale menant de Jérusalem à Tel-Aviv, sont bloquées et la circulation est devenue presque impraticable dans les villes, comme dans les campagnes.*

*La neige est tombée de Galilée au nord jusqu'à Beersheba et d'autres localités des abords du désert du Neguev au sud. Tel-Aviv a connu pour sa part un orage de grêle et le gel a endommagé de nombreuses cultures, dont 100.000 tonnes de citron.*

*Des ahlf-tracks de l'armée ont servi d'autobus pour les habitants de Jérusalem incapables de circuler dans la neige tandis que les militaires commençaient à déblayer les rues.*

*De nombreuses coupures de courant sont intervenues dans la Ville-Sainte où des centaines de familles sont privées d'électricité et de chauffage.*

*La tempête a pratiquement paralysé les ports d'Haïfa et d'Ashdod embouteillés par les navires.*

Et, comme le montre cette photo, prise à Kaiserslautern, en Rhénanie-Palatinat, l'hiver s'est bien installé aussi en Allemagne fédérale. (Téléphoto AP)

## Violence et colère en Italie

ROME (AP). — Quatre bombes ont explosé peu avant l'aube lundi à Rome et à Milan. Ces attentats sont vraisemblablement le fait d'organisations d'extrême-gauche qui entendent protester contre l'ouverture du congrès néo-fasciste cette semaine à Rome.

Un engin a explosé près d'un café du centre de Milan où les militants d'extrême-droite ont l'habitude de se réunir. Cet attentat, le plus grave, a fait pour 50 millions de lires de dégâts.

Les trois autres bombes ont été déposées à proximité de locaux appartenant au parti néo-fasciste.

Cependant en Sicile exaspérés d'attendre depuis cinq ans une reconstruction qui n'arrive pas, plus de dix mille sinistrés ont manifesté dans la vallée du Belice, dans l'ouest de la Sicile, à l'appel des maires de toutes les bourgades détruites par le séisme du 15 janvier 1968.

Le désastre fit quatre cents morts, et des milliers de blessés. Aujourd'hui, plus de quatre-vingt mille personnes habitent encore les baraquements dressés à la hâte dans les jours qui suivirent le séisme.

Image d'émeute à Milan.

(Téléphoto AP)

**L'actualité régionale :** pages 2, 3, 6, 7 et 8
**L'actualité suisse :** page 9
**Les sports:** pages 11 et 15
**Le carnet du jour - Les programmes radio-TV:** page 17
**Dernière heure et bourses :** page 19

CFF : le nouveau triage de Bienne et le futur horaire cadencé doivent accélérer les travaux du goulet Onnens-Gorgier (Page 3)

Sarine et Lac : très nombreux accidents causés par le verglas (Page 8)

Chassés par la tempête de neige, les hommes du Cervin ont regagné la plaine (Page 9)

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

PALACE
JEAN-PAUL BELMONDO
CLAUDIA CARDINALE
MICHEL CONSTANTIN
dans
LA SCOUMOUNE
AUJOURD'HUI A 20 h 30
DEMAIN A 15 h - 20 h 30
2 DERNIERS JOURS

AUJOURD'HUI, dès 8 h
Début de notre grande vente « d'articles spéciaux »
Occasions exceptionnelles et uniques
SCHINZ S. A.

Pour cause d'accident de ski, nous cherchons
une aide en pharmacie
d'urgence
Pharmacie de l'Orangerie
Tél. (038) 25 12 04

ALBUM 1973
Vacances Hôtelplan
est arrivé
AGENCE HOTELPLAN, Neuchâtel
Widmer, tabacs, vis-à-vis de la poste

PORTEURS (EUSES) DE JOURNAUX
sont demandés pour les secteurs suivants :
Les Geneveys-sur-Coffrane
porteuse disposant d'un aide ;
La Coudre (ouest)
tournée de 2 h 15.
Entrée en service d'ici à fin janvier. Mise au courant.
Gain accessoire intéressant.
Pour tous renseignements et offres, s'adresser à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHATEL

CERCLE DES COMPTABLES de la S.S.E.C.
«A propos de la T.V.A.»
Vendredi 19 janvier 1973
Aula de l'Ecole Supérieure de Commerce, à 20 h 15
Séance publique et gratuite
par M. le Dr Hans GERBER, chef de division à l'Administration fédérale des contributions, à Berne
Venez nombreux

CERCLE DE SERRIÈRES
Aujourd'hui réouverture
à 10 heures, avec nos nouveaux tenanciers, M. et Mme René Cherno.
Le comité.

Il faut les avoir vus
Nos rabais imbattables dans tous nos rayons
à la BOUTIQUE SÉLECTION,
Grand-Rue 1, 2000 Neuchâtel.

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

# A Neuchâtel et dans la région

## au Jour le Jour

## Un bel exemple de courage

*La drogue, ce moderne fléau, frappe surtout les jeunes, on le sait. On en a fait une maladie honteuse, que la presse dénonce en la stigmatisant, en confondant souvent, hélas, victimes et trafiquants, c'est-à-dire consommateurs et fournisseurs, dans la chronique des faits divers...*

*L'opinion publique montre du doigt, comme des réprouvés, ceux qui s'adonnent aux stupéfiants et leurs proches sont englobés dans le même mépris bourgeois. Les parents des jeunes drogués rougissent de honte et dissimulent autant que faire se peut le « vice » de leurs rejetons, afin de ne pas être mis à l'index par les bonnes gens du quartier.*

*Pourtant, il y a des exceptions à la règle...*

*Ainsi, cette famille romande d'excellente réputation (le père est un professeur estimé par tous ceux qui le connaissent) qui vient d'être atrocement frappée — directement — par le fléau nommé « drogue ».*

*Son fils unique, âgé de 17 ans, est mort tragiquement, au début de décembre, pour avoir trop consommé de stupéfiants. Elle aurait pu, comme les autres, cacher le fait, et attribuer le décès de l'être cher à une maladie ou à un quelconque accident.*

*Or, elle n'en a rien fait.*

*Bien au contraire, dans l'avis mortuaire de remerciements publié dans les grands quotidiens (à l'attention de ceux qui lui manifestèrent sa sympathie en cette triste circonstance) la famille en question a fourni le motif réel de la disparition de son fils en expliquant, imprimé noir sur blanc, que celui-ci était décédé (nous citons) « par suite de l'usage prolongé de drogues ».*

*Un bel exemple de courage, à la fois sur le plan social et civique, mais surtout sur le plan humain ! Quelle leçon pour ceux qui n'ont pas encore compris que le recours à la drogue est une forme de maladie qui doit être combattue à visage découvert, comme le cancer ou la tuberculose... ou l'alcoolisme.*

*Ainsi, du plus profond de leur immense malheur, le professeur et sa femme (leur nom était en toutes lettres dans le journal) ont eu le magnifique réflexe de solidarité de penser aux autres, à ceux qui pourraient être menacés par le même drame. Ils ont agité le glas pour le faire retentir comme un tocsin.*

*Et cela en bravant la « déesse aux cent bouches » qu'est la rumeur publique...*

*NEMO*

## La répartition des bénéfices de la Loterie romande

La part neuchâteloise aux bénéfices de la Loterie romande s'est élevée pour l'exercice 1972 à 883.264 fr. 88 dont 500.000 francs sont retenus par l'Etat en faveur du Fonds des œuvres sociales et du Fonds en faveur de manifestations culturelles. Les taxes légales d'émoluments et droit de timbre payées à l'Etat, soit 14.628 fr. 45 sont prélevées sur ce montant.

La somme de 146.514 fr. est versée au département de l'intérieur pour alimenter le fonds cantonal en faveur d'œuvres de bienfaisance et d'utilité publique et la somme de 91.571 fr. est versée à la Société neuchâteloise d'utilité publique pour les œuvres dont elle s'occupe et qu'elle gère actuellement ;

La somme de 127.000 fr. à disposition de la commission neuchâteloise a été, au cours de deux séances présidées par Me Ch. Bonhôte, notaire, répartie de la manière suivante :

Dispensaires, sœurs visitantes 20.000 fr. ; homes d'enfants 13.500 fr. ; fondation pour la vieillesse, comité cantonal 10.000 fr. ; aide familiale, comité cantonal 10.000 fr. ; hommes de vieillards 14.500 fr. ; ligue cantonale contre la tuberculose 6000 fr. ; Pro Infirmis Neuchâtel 4000 fr.

Office neuchâtelois du tourisme 6000 fr. ; Samaritains, comité cantonal 4000 fr. ; Fondation J. et M. Sandoz, le Locle 5000 fr. ; colonies de vacances de Bellevue-sur-Bevaix 5000 fr. ; Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme 5000 fr. ; La Paix du Soir, la Chaux-de-Fonds 5000 fr. ; Sentiers, du Doubs, de l'Areuse et de la Poëta-Raisse 4500 fr. ; La Crèche, Neuchâtel 5000 fr. ; Société neuchâteloise de patronage des détenus libérés 5000 fr. ; et œuvres diverses 4500 .

D'autre part, une somme de 12.841 fr. 01 a été versée à la Ligue neuchâteloise contre le cancer. Ce montant représente la part neuchâteloise aux bénéfices de la campagne spéciale entreprise par la Loterie romande en faveur de la lutte contre le cancer.

## Etat civil de Neuchâtel

**Naissances.** — 11 janvier. Di Giusto, Tania, fille d'Achille-Francesco, mécanicien à Peseux, et de Maria-Dolorès, née Lobato ; Troisi, Antonio, fils de Mario, ouvrier de fabrique à Colombier, et de Carmina-Luisa, née Metrangolo. 13. Meier, Christophe, fils de Raymond-Adolphe, ébéniste à Valangin, et de Rose-Marie, née Häsler.

**Publications de mariage.** — 15 janvier. Lamoth, Mihaly-Marie, ingénieur à Neuchâtel, et Mauroux, Claudine-Berthe, à la Tour-de-Peilz ; Augsburger, René, dessinateur-architecte à Sauges, et Borel-Jaquet, Nadia, à Saint-Aubin.

**Décès.** — 3 janvier. Ries, Gaston-Alexandre, né en 1914, ancien employé de maison à Neuchâtel, divorcé. 12. Jeannot, Bluette-Edith, née en 1894, ménagère à Neuchâtel, divorcée. 13. Guyot née Tschampion, Laure-Cécile, née en 1901, ménagère à Neuchâtel, épouse de Guyot, William-Maurice. 14. Bellone, Mathieu-Jean-Baptiste, né en 1887, retraité à Rochefort, époux de Marie-Cécil née Mariller.

## LA VIE POLITIQUE

### Le POP proteste contre les bombardements du Viet-nam

Le comité cantonal du parti ouvrier et populaire neuchâtelois, réuni le 12 janvier à la Chaux-de-Fonds, a publié un communiqué protestant énergiquement contre la poursuite des bombardements du Viet-nam par l'aviation américaine.

## Naissances

Véronique a la très grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

**Aurélia**

15 janvier 1973

Monsieur et Madame
Gilbert CHALLANDES-SANDOZ

Maternité de Landeyeux — 2046 Fontaines

Yetti et Jörg SUNDHOFF-BERNOULLI ont la joie d'annoncer la naissance de

**Cécile**

15 janvier 1973

Maternité de Pourtalès — 2523 Lignières

Georges et Josette HUGLI - OCHSNER sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite

**Catherine**

14 janvier 1973

Maternité Pourtalès Neuchâtel — Sugiez 1 2074 Marin

## Observations météorologiques

**Observatoire de Neuchâtel 15 janvier 1973.** Température : moyenne : 0,1 ; min. : -1,5 ; max. : 1,2. Baromètre : moyenne : 714,5. Eau tombée : 4,7 mm. Vent dominant : direction : est nord-est ; force : faible. Etat du ciel : couvert pluie à partir de 10 h et à partir de 16 h pluie et neige.

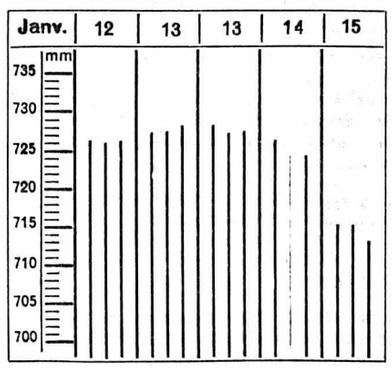


**Niveau du lac** du 15 janvier 1973 428,75.
**Température de l'eau** 6 °.

**Prévisions météorologiques.** — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons. Le ciel sera très nuageux ou couvert. De faibles précipitations se produiront parfois sous forme de neige jusqu'en plaine. La température à basse altitude sera comprise entre — 1 et + 4 degrés. Vent tournant à l'ouest, modéré à fort en montagne. Baisse de la température en montagne.

**Evolution pour mercredi et jeudi.** — Très nuageux ou couvert avec précipitations intermittentes, neige en montagne. Température en faible hausse en plaine et en baisse en montagne.

CORTAILLOD

### Commission scolaire

(c) Au cours de sa dernière séance, la commission scolaire de Cortaillod a ratifié le plan d'organisation des camps de ski qui se dérouleront comme d'habitude, en février, au chalet de la Cierne, aux Paccots. Les deux premières semaines ont été réservées pour les élèves des classes primaires réparties en deux contingents tandis que la classe de 1re MP s'en ira seule, la 3me semaine.

Le calendrier général des vacances scolaires pour l'année en cours sera conforme aux directives du département de l'instruction publique.

Afin de pouvoir procéder convenablement aux prochaines commandes de matériel, la commission scolaire a étudié la répartition probable des classes pour la rentrée d'août : 390 élèves devront être répartis en 16 classes ce qui nécessitera la mise au concours de deux nouveaux postes d'institutrices et l'aménagement et l'équipement de locaux adéquats. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur ces problèmes.

### Etat civil de Colombier (décembre)

**NAISSANCES :** (concernant des habitants de Colombier) :

5. Gianni Cosimo, fils de Cosimo, Antonio et de Joëlle-Michelle-Lucienne ; 11. Döbeli, Catherine, fille de Döbeli, Martin-Hans et de Luise, née Ribi ; 19. Bello, Gianpiero, fils de Bello, Vincenzo et de Liberata, née Romano ; 21. Thiémard, Patrik, fils de Thiémard, Jean-Marc et de Martine-Danièle, née Brunner ; 23. Wälchli, Christophe-Jean, fils de Wälchli, Rémy-Jean et de Ursula-Karin-Mimi, née Teschauer ; 26. Etienne, Olivier-Pascal, fils de Etienne, Gérard et de Claudine-Denise, née Quellet.

**MARIAGES :** 1. Felipe Rodriguez, et Gladys-Nicole Jaquet, domiciliée à Bôle.

**DÉCÈS :** 20. Berthoud, née de Triboulet-Hardy, Emonette-Esther, née le 7.11.1893, fille de de Tribolet-Hardy, Frédéric-Maurice et de Louise-Elisabeth, née de Meuron, veuve de Berthoud-Samuel ; 31. Roberg-Grandpierre, née Perret, Gabrielle-Clara-Alice, née le 27 janvier 1903, fille de Perret, Paul et de Clara-Henriette, née Nicoud, veuve de Berthoud-Samuel ; 31. Robert-veuve de Robert-Grandpierre, Charles-Edmond.

**PROMESSES DE MARIAGES :** 6. Georges-Etienne Fréchelin, et Marie-Véronique Jeanprêtre, domiciliée à Neuchâtel. 18. Jean-Jacques Noël Grezet et Tua-Agneta Forss domiciliée précédemment à Helsinki.

## COMMUNIQUÉS

### Quatrième concert d'abonnement : orchestre de la Suisse romande

Le quatrième concert d'abonnement de la Société de musique sera donné, vendredi 19 janvier prochain, par l'Orchestre de la Suisse romande placé sous la conduite du chef allemand Horst Stein. Un très beau programme nous permettra d'entendre en soliste le célèbre pianiste viennois Paul Badura-Skoda qui interprétera en première audition à Neuchâtel le concerto pour piano et orchestre écrit à sa demande par Frank Martin en 1968-1969. Horst Stein a choisi pour sa part deux œuvres romantiques, l'Ouverture tragique de Brahms et l'attachante Symphonie en mi bémol majeur, dite « Symphonie Rhénane » de Robert Schumann. Un beau concert en perspective.

### Qu'est-ce que l'homme ?

Vendredi 19 janvier 1973, au Collège des Terreaux-sud à Neuchâtel, M. Emile Rinck, Dr ès sciences physiques, donnera une conférence sous le titre « Qu'est-ce que l'homme ? » Les progrès techniques prodigieux dans tous les domaines placent l'homme dans une situation étonnante. Parallèlement aux succès brillants de la science, des mouvements sociaux inquiétants troublent bien des esprits. Bien des lois sont remises en question. Bien des mœurs se métamorphosent. Qui façonne ces mutations ? Est-ce l'homme lui-même ? M. Rinck, homme de science, ancien professeur à l'Ecole de chimie de Paris, abordera à la lumière de l'anthroposophie, ces questions que se pose tout observateur.

### Edwige Feuillère au Théâtre dans une pièce de Williams

Ce fut le grand succès d'Edwige Feuillère au Théâtre de l'Atelier la saison dernière. La grande actrice française sera à Neuchâtel, demain et jeudi soirs, pour jouer avec les Galas Karsenty-Herbert la pièce de Tennessee Williams adaptée par Françoise Sagan.

**Le doux oiseau de la jeunesse** c'est l'histoire d'une star vieillie, déchue qui cherche l'oubli dans les palaces, l'alcool, la drogue l'amant trop jeune et tout d'un coup le miracle de la chance qui tourne, la gloire qui revient, la vie qui repart... Pour combien de temps ?

Edwige Feuillère est prodigieuse, insolente et désarmée, vieille lionne blessée, brisée, rompue, avec des réveils féroces, surtout la vie qui lui échappe, et s'y accrochant de toutes ses griffes. Magnifique performance tant elle met de force, d'intelligence et d'abandon dans ce portrait qu'elle nous donne de la vieillesse qui se défend, de la lassitude qui gagne, de la désespérance charnelle. Il est impossible de faire mieux, d'aller plus loin et plus haut. C'est la perfection même.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Paul Leidecker ;
Monsieur et Madame Roland Henry et leurs enfants ;
Madame Louis de Coulon, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Nagel et leur fille ;
les familles Du Bois et Calame,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Paul LEIDECKER**

survenu à Lure, Haute-Saône, (France), le 13 janvier 1973.

Bevaix et Saint-Blaise, le 13 janvier 1973.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité du **chœur d'hommes « Echo de l'Areuse », Boudry,** a le profond regret d'annoncer le décès de

**Monsieur Jean BARBIER**

frère de leur fidèle et dévoué membre Auguste Barbier.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La **Fanfare de Boudry** a le devoir d'annoncer à ses membres le décès de

**Monsieur Jean BARBIER**

frère de Monsieur Auguste Barbier et cousin de Monsieur Octave Barbier, membres actifs de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de l'**Amicale du F.-C. Boudry** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

**Monsieur Jean BARBIER**

membre dévoué de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Maurice Voegeli ;
Madame et Monsieur Thomas Anderson-Girola et leurs fils Thomas et George, aux U.S.A. ;
Madame Armande Benard, au Maroc ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Voegeli ;
les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Maurice VOEGELI**
**née Marguerite GIROLA**

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, survenu subitement, dans sa 74me année.

2000 Neuchâtel, le 10 janvier 1973.
(Beaux-Arts 3)

Selon le désir de la défunte, l'incinération a lieu dans l'intimité.

**Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part**

La **Société de crémation de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

**Madame Maurice VOEGELI**
**née Marguerite GIROLA**

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Aldo Capraro, à Areuse, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Edmond Mordasini ;
familles P. Erard, G. Meylan, E. Fortis,
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame**
**Rachel AEBERHARDT**

que Dieu a reprise à Lui dans sa 80me année.

L'incinération aura lieu le mercredi 17 janvier, à 14 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon

Monsieur Maurice Guyot, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Marcel Ceppi-Guyot, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et en Nouvelle-Calédonie ;
Monsieur et Madame René Guyot-Silva, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Claude Guyot-Cachelin et leurs enfants, à Peseux ;
Madame et Monsieur Marcel Chapuis-Guyot et leur fille, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Philippe Vermot-Tschampion, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;
les enfants et petits-enfants de feu Jules Tschampion,
ainsi que les familles Kapp, Guyot, parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

**Madame Maurice GUYOT**
**née Laure TSCHAMPION**

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection à l'âge de 71 ans.

Neuchâtel, le 13 janvier 1973.
(Rue des Parcs 85)

J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé ma course
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu mardi 16 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

Pour moi, je suis affligé et je souffre. Que ton secours, ô Dieu, soit pour moi, une haute retraite.
Ps. 69 : 30.

Madame Henriette Brandt-Jeanmonod, à Sainte-Croix ;
Monsieur et Madame Willy Brandt-Gaillard et leurs enfants, à Bullet ;
Monsieur et Madame Daniel Brandt-Curchod et leurs filles, au Solliat ;
Monsieur et Madame Jean-Paul Brandt-Doutaz et leurs filles, à Yverdon ;
Madame et Monsieur Claude Favre-Brandt et leurs enfants, à Travers (NE) ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Brandt-Rubin, à Sainte-Croix, Bottens, Rickenbach (BL) et Genève ;
Madame veuve Julia Bissat-Jeanmonod, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne, Savigny, en Californie et au Canada ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Lina Jeanmonod-Belet, à Sainte-Croix, Lausanne, les Bioux, Cheseaux, Renens et Onex (GE),
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Camille BRANDT-JEANMONOD**

leur cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une très longue et pénible maladie supportée avec grand courage et résignation, dans sa 64me année.

Sainte-Croix, le 14 janvier 1973.

Repose en paix, tes souffrances sont finies.
Ne pleurez pas sur ma tombe.
Approchez-vous doucement.
Sachez combien j'ai souffert.
Accordez-moi le repos éternel.

L'ensevelissement aura lieu à Sainte-Croix, le mercredi 17 janvier, à 13 h 30.

Culte à la chapelle de la rue Neuve, à 13 h 10.

Domicile mortuaire : hôpital de Sainte-Croix.

Domicile de la famille : avenue des Alpes 29, 1450 Sainte-Croix.

**Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté**

**Le Conseil d'administration, la Direction générale et le Personnel de LORSA S. A. - L'OREAL** ont le grand regret de faire part du décès de

**Monsieur Ali GOBAT**

père de leur cher directeur, **Monsieur Marc GOBAT.**

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

*IN MEMORIAM*

En souvenir de notre cher époux, papa et grand-papa,

**Monsieur Willy ROGNON**
**16 janvier 1972 - 16 janvier 1973**

Déjà un an que tu nous as quittés, ton souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Neuchâtel, janvier 1973.

Ton épouse et tes enfants.

## REMERCIEMENTS

La famille de

**Monsieur Roger BRIDEL**

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses remerciements sincères et reconnaissants.

Bevaix, janvier 1973.

## REMERCIEMENTS

Profondément touchée de toutes les marques de sympathie et d'affection témoignées lors de son grand deuil, la famille de

**Madame Gustave-Henri VIRCHAUX**
**née Marie-Madeleine PERRET**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Genève, janvier 1973.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
★ jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 19.—
★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 38.—
★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 74.—
Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL
FAN FAN FAN FAN FAN

# A Neuchâtel et dans la région

## En marge du projet d'horaire bisannuel des C.F.F.

# Le nouveau triage de Bienne et le futur horaire cadencé doivent accélérer les travaux du goulet Onnens - Gorgier

L'horaire cadencé, c'est l'anti-horaire... Boutade ? A peine. Dès 1977 en principe mais sans doute un peu plus tard, un train intervilles quittera chaque heure une gare telle que celle de Neuchâtel alors que toutes les trente minutes un train semi-direct y prendra le départ. Entre les deux s'intercalera un omnibus.

— Le réseau suisse, a dit M. Brocard, ne sera alors rien d'autre qu'un grand métro...

C'était hier matin au Château et une conférence de presse faisait suite à la traditionnelle réunion des horaires. Les CFF étaient représentés par M. André Brocard, nouveau directeur du 1er arrondissement et Marcel Pahud, chef de section, et l'horaire cadencé fut le thème principal de cet entretien. Cette musique d'avenir, un groupe d'étude des CFF la compose actuellement à Berne. La mélodie est trouvée mais il faut encore trouver l'accompagnement c'est-à-dire qu'il reste à adaper le projet au trafic international dont le réseau suisse dépend étroitement et à l'acheminement des trains de marchandises.

Le gros avantage de l'horaire cadencé est donc de boucher les trous de l'horaire actuel et de supprimer les attentes, démesurément longues souvent, entre deux trains à destination d'une même ville. Mais si les correspondances deviendront plus fréquentes, elles seront aussi moins serrées ce qui conduira peu à peu à l'abandon des voitures directes. Autrement dit, les transbordements devenant plus nombreux, cela posera le problème des bagages. On y pense. De petits chariots seront mis à la disposition des voyaeurs devant changer de train et certaines gares devront être remodelées. C'est le cas de Neuchâtel où les escaliers des passages souterrains pourraient être doublés, comme c'est le cas à Berne, par des plans inclinés « carrossables ». On étudie aussi l'installation de bandes transporteuses.

Bref, l'horaire cadencé permettrait, avec un effectif semblable en personnel et un parc à peine augmenté de locomotives et de voitures d'offrir à la clientèle un nombre de kilomètres-voyageurs de 25 % supérieur aux prestations actuelles des CFF.

*L'IMPORTANCE DE LA LIGNE DU « FRANCO-SUISSE »*

En ouvrant la séance, le conseiller d'Etat Carlos Grosjean qu'accompagnait son premier secrétaire, M. Gaston Rod, a rappelé que le canton de Neuchâtel, quelque peu décentré et éloigné des grands courants économiques et culturels, devait être en prise directe tant sur la Suisse que sur la France. C'était là l'occasion rêvée pour évoquer le Franco-Suisse, « cette ligne qui nous est si chère » et de remercier les CFF de leur sollicitude. En effet, les transbordements de Frasne ne seront plus qu'un mauvais souvenir dès le 3 juin prochain et la ligne sera également équipée de matériel roulant moderne. La direction des transports de la ville de Neuchâtel avait, dans ses revendications, soulevé le cas des bagages enregistrés. Il semble que ce souhait ne puisse être exaucé car le fait d'ajouter un fourgon aux deux voitures des trains 941 et 958 serait incompatible, dit-on, avec le cahier des charges de la SNCF : au départ de Frasne, les trains de Paris ne peuvent dépasser quinze voitures. Le maximum est actuellement atteint et le fourgon demandé pour le Berne-Paris serait de trop.

*ET LE PIED-DU-JURA ?*

Quant à la ligne du Pied-du-Jura, le nouveau train 331 (départ de Genève à 16 h 34, arrivée à Neuchâtel à 18 h 01 et à Bienne à 18 h 25) permettra de combler le trou existant entre le 329 (départ de Genève à 15 h 11, arrivée à Neuchâtel à 16 h 48 et à Bienne à 17 h 12) et le 235 (départ de Genève à 17 h 14, arrivée à Neuchâtel à 18 h 57 puis à Bienne à 19 h 26). Autre amélioration saluée sur le parcours des Montagnes : le train 528 qui sera mis en marche entre le Locle (départ à 19 h 13) et Neuchâtel (arrivée à 19 h 56) les dimanches. Ce nouveau train permettra de couper l'intervalle entre les trains 3170 (départ du Locle à 17 h 56) et le 530 retardé (départ du Col-des-Roches à 20 h 22) et assurer à Neuchâtel la correspondance dans les deux sens avec la ligne du Pied-du-Jura.

Evoquant ensuite le plan décennal (1974-1984) des CFF, le chef du département des travaux publics s'est félicité d'apprendre que la voie serait vraisemblablement doublée entre Grandson et Yverdon. Deux ponts seront construits de part et d'autre de l'ouvrage actuel : le premier, en amont, prolongera l'avenue de la Gare et le second, en aval, supportera la deuxième voie de la ligne du Pied-du-Jura.

Mais la discussion a beaucoup porté sur le projet d'horaire cadencé et le doublement de la voie entre Onnens et Gorgier, indispensable étape qui devrait être inscrite à ce plan décennal. Le nouveau directeur du 1er arrondissement a dit faire tout son possible pour que ces travaux figurent au plan d'équipement. La ligne du Pied-du-Jura voit circuler de 120 à 140 trains par jour. Le plafond est-il atteint, dès lors, pour que la deuxième voie soit posée et enfin supprimé le goulet d'Onnens ? Pour M. Brocard, le problème peut être vu sous un autre angle. Plus un tronçon à simple voie est long, plus un doublement se justifie du moment que le trafic l'exige.

Dans le cas du goulet incriminé, sa longueur reste relativement faible. Alors, on se débrouille du mieux qu'on peut et la télécommande, mise en service à Yverdon à la fin de novembre, fait le reste. Le directeur du 1er arrondissement n'a cependant pas caché que ces travaux devenaient urgents. En effet, la construction de la nouvelle gare de triage de Bienne-Pieterlen et la perspective de l'horaire cadencé sont deux arguments de plus en faveur d'une double voie. Il importe donc que les crédits nécessaires figurent au programme du prochain plan. La direction de l'arrondissement en est consciente mais encore faut-il franchir le cap de Berne. C'est donc là qu'il faudra taper sur la table.

C'est sur une note d'optimisme que s'est terminée cette conférence de presse. L'attachante personnalité du nouveau directeur du 1er arrondissement n'est certainement pas étrangère au climat cordial qui a marqué ces entretiens.

Cl.-P. Ch.

## 100 km/h aussi entre Serrières et Neuchâtel

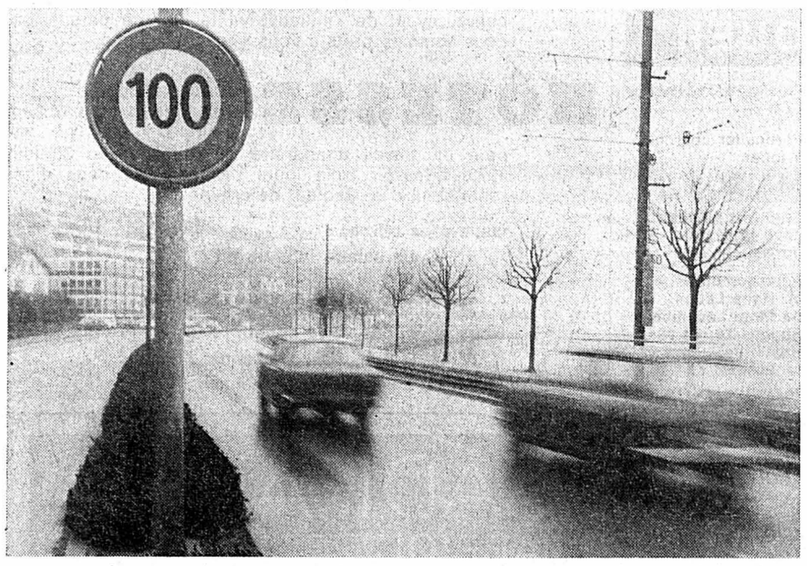


Ce début d'année est un véritable printemps pour les automobilistes suisses puisqu'un peu partout fleurissent, outre les amendes d'ordre, de nouveaux et nombreux panneaux routiers. Celui-ci, notamment, placé sur la voie sud de la N5, entre Serrières et Neuchâtel. Limité jusqu'à présent à 80 km, ce tronçon, à deux pistes, a donc été jugé suffisamment roulant pour qu'on y puisse, désormais, circuler à 100 km/h, au maximum, côté lac. (Avipress - Baillod)

**Correspondances**
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

## Les pêcheurs à la traîne sont mécontents

« Monsieur le rédacteur en chef,

Les moments qui précèdent l'orage ont une saveur particulière ; celui qui apprend à vivre sur le lac acquiert rapidement le sens des prédictions météorologiques. Les pêcheurs amateurs, eux, ne s'y étaient pas laissés tromper : le début de l'année nouvelle ne pouvait rien leur apporter de bien bénéfique ; au contraire, l'attente était plutôt celle d'une restriction. Cependant, les « traîneurs », corporation particulière au sein des amateurs, étaient loin d'imaginer ce que les autorités cantonales leur mitonnaient en guise d'étrennes.

Les conseillers d'Etat Carlos Grosjean (Neuchâtel), Edouard Debétaz (Vaud) et Joseph Cottet (Fribourg) ont signé récemment une convention, de même qu'un arrêté modifiant le règlement d'exécution du Concordat intercantonal sur la pêche dans le lac de Neuchâtel (1964). En bref, les modifications consistent en une augmentation du prix des permis, chez les amateurs comme chez les professionnels, en l'obligation, pour les amateurs pratiquant la gambe, de tenir à jour un carnet de contrôle des prises et, enfin, en mesures punitives draconiennes à l'égard des contrevenants, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Dans les faits, ces restrictions briment ostensiblement l'amateur, le pêcheur à la traîne en particulier. Il semble bien que ce durcissement résulte des jérémiades de certains professionnels staviacois qui, l'été dernier, s'étaient fait pincer pour avoir tendu des filets de mailles de 23 mm alors que la loi n'autorise que la maille de 27. Les geignements et les larmoiements des pêcheurs professionnels fribourgeois, soutenus envers et contre tout par leurs autorités, semblent avoir porté leurs fruits : pour calmer ces délinquants, les autorités intercantonales ont pénalisé les amateurs ! Car, il faut bien le reconnaître, les mesures restrictives mises en vigueur visent l'amateur bien plus que le professionnel. Ainsi, le pêcheur sportif joue le rôle du parfait bouc émissaire !...

La pilule est amère quand on sait qu'elle émane des autorités cantonales qui semblent de surcroît accepter de gaîté de cœur le système « deux poids, deux mesures » : les infractions à la législation, découvertes chez l'amateur, sont immanquablement punies, alors que celles des professionnels, de la rive sud notamment, semblent bénéficier d'une clémence proprement angélique.

Et encore, fermons les yeux sur les considérations peu encourageantes exposées ci-dessus, comme aussi sur celles d'une sévérité invraisemblable en cas de délit de l'amateur : trois ans de privation des droits à la pêche en cas de première infraction, contre trois mois pour les professionnels (ces renseignements sont ici livrés pour ce qu'ils valent : les bureaux de police délivrant les permis sont fort évasifs sur toute question touchant à ces nouvelles dispositions).

Mais, l'aspect le plus outrageant de toute cette affaire réside dans ce qui suit : dorénavant, l'amateur devra se procurer deux permis distincts, à 60 fr. chacun, pour avoir le droit de traîner et de gamber. L'année dernière, le permis de 2me classe coûtait 50 francs. L'augmentation est donc de 140 %... c'est dire qu'il ne s'agit plus d'indexation !

Aucun amateur, qu'il soit gambeur exclusif ou traîneur-gambeur, ne parvient à discerner la politique sous-jacente à cette nouvelle disposition. Car en fait, c'est bien le pêcheur à la traîne tout particulièrement qui se trouve visé (lui qui, en moyenne, ne prend que quelques perches à la gambe, lorsque, sur plusieurs sorties, les truites et les brochets dédaignent ses cuillères).

Que les nouvelles mesures aient été décidées à la suite de manœuvres d'intimidation de la part de certains professionnels, ou qu'elles aient été arrêtées à la suite de l'âpreté au gain manifestée par certains gambeurs méconnaissant l'aspect sportif de la pêche, c'est donc le traîneur qui trinque. Quelles en sont les raisons ? Quels sont les griefs imputés aux pêcheurs à la traîne ou du moins à eux plus particulièrement ? Pourquoi les mesures prises ne visent-elles pas surtout les gâcheurs de métier qui, soit font de l'amateurisme une semi-profession, soit geignent et en appellent à leurs saints protecteurs alors qu'une disposition efficace à prendre eût été, par exemple, celle de l'élévation de la mesure de la perche, pour tout pêcheur sur le lac ?...

La décision des autorités cantonales, dans son principe, a été prise à la légère. Elle contribue délibérément à exaspérer la cohorte des amateurs, en d'autres termes, à raviver les querelles entre professionnels et non-professionnels (alors que les relations de bon voisinage commençaient à se structurer de manière si positive depuis quelques années, côté neuchâtelois surtout) et, par voie de conséquence, à ramener tous les problèmes à des problèmes de profits personnels, en faisant fi des données biologiques, écologiques notamment.

Or, est-il possible, nous vous le demandons, de restaurer des équilibres naturels par des mesures de discriminations dans le prix des permis ?

Je vous prie de croire...

Au nom de la Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne
Jacques BOVET »

TOUR DE VILLE

### Chute d'un septuagénaire

● **HIER vers 9 h, M. Clément Paroz, 73 ans, domicilié à Neuchâtel, voulait rattraper un tram qui venait de quitter l'arrêt des Poudrières, lorsqu'il fit une chute sur la voie. Transporté à l'hôpital de la Providence, M. Paroz souffre d'une commotion et de plusieurs plaies au visage.**

## Les arbres font leur toilette d'hiver

● UNE tradition appelée à se maintenir : la taille des arbres en hiver. Ceux du quai Godet n'y échappent pas et ont accueilli, hier, les ouvriers chargés de leur tailler une coupe de saison, spectacle qui attire toujours la curiosité des passants.

Et une fois de plus, au clair de lune, lorsque le brouillard se lèvera, d'étranges silhouettes semblant adresser un message à l'infini, se reflèteront dans les eaux paisibles du lac ...

(Avipress - Baillod)

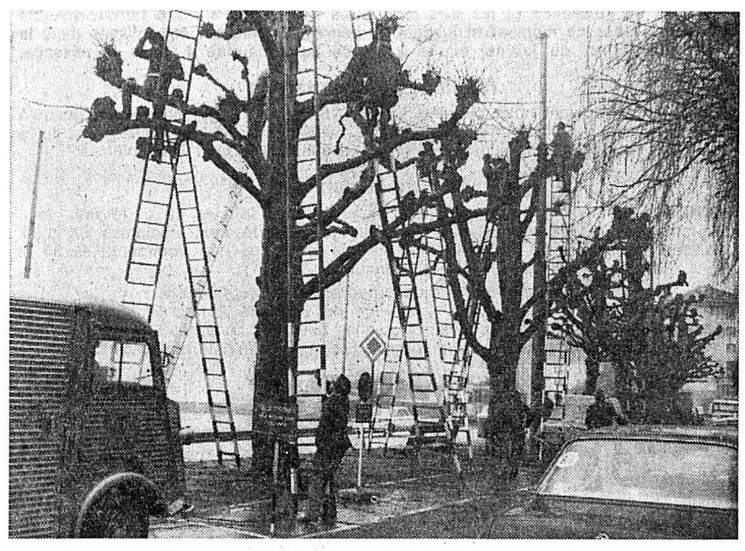

### Sur les pistes la prudence aussi s'impose

## Peut-on sauver un skieur dont l'artère fémorale est sectionnée ?

**Le tragique accident qui s'est produit durant ce dernier week-end en Valais et qui a coûté la vie à un skieur lucernois (voir notre édition d'hier) a surpris plus d'un lecteur. Comment, en l'état actuel des techniques de secourisme, le médecin, mandé d'urgence, n'a-t-il pu intervenir ?**

**On se souvient des circonstances : ayant fait une chute à skis qui aurait fort bien pu n'avoir aucune conséquence fâcheuse, le malheureux Lucernois eut, en tombant, l'artère fémorale sectionnée par l'un de ses skis particulièrement tranchants. Son sang s'écoula alors abondamment et très rapidement et avant même que personne puisse intervenir, il devait décéder sur place, cinq minutes après sa chute, complètement vidé de son sang.**

**Un accident de ce genre n'est heureusement pas fréquent sur les champs de skis. On peut toutefois se demander si dans de tels cas, toute riposte rapide est réellement impossible. Une certaine présence d'esprit et surtout, des compétences certaines auraient-elles permis de sauver le malheureux skieur ? Le Dr Pierre Siegenthaler, directeur du Centre de transfusion sanguine de Neuchâtel, ne le pense pas :**

**— Une artère fémorale sectionnée, dit-il, est toujours un accident très grave. Si la lésion a lieu au pli de l'aine — ce qui arrive le plus souvent puisque c'est l'endroit où l'artère est la moins protégée — il faut penser que celle-ci a un diamètre qui n'est pas loin d'un centimètre ! Aussi, la victime peut-elle fort bien se saigner complètement en l'espace de cinq minutes. Cela, bien sûr, si dans les deux minutes qui suivent l'accident on n'est pas équipé pour arrêter l'hémorragie.**

**DEUX MINUTES QUI PASSENT TRÈS VITE**

**Ce n'est que lors de circonstances optimales — en salle d'opération, par exemple — que l'on peut réussir. En cours d'intervention, le chirurgien a ainsi sous la main le matériel nécessaire, les pinces notamment ainsi qu'un champ d'action tout à fait libre. Sur une piste de skis, c'est tout différent. Il faut tout d'abord se rendre compte de ce qui se passe, localiser l'hémorragie. Tout cela prend du temps, compte tenu aussi de l'équipement du skieur. Or, n'oublions pas que le moment critique est atteint au bout de deux minutes déjà et que deux minutes, cela passe terriblement vite, dans ces cas-là...**

**Ajoutons encore que c'est heureusement un type d'accident qui n'est pas fréquent sur les routes. Au cours des accidents de la circulation, les membres sont plutôt broyés de telle façon que l'artère fémorale n'est que rarement sectionnée.**

**S. Sch.**

On ne recommandera jamais assez, aux skieurs débutants, de faire preuve de prudence !
(Photo - A.S.L.)

## « Les Dimanches musicaux » du Lyceum

# Guy Fallet, violoncelliste, et Emmanuelle Lamasse, pianiste

*Ce très beau récital a ouvert, dimanche après-midi, la traditionnelle série des « Dimanches musicaux » du Lyceum. Certains se souviennent encore du premier Prix de musique de chambre — violoncelle et piano — remporté en 1944 au Concours de Genève par deux tout jeunes musiciens français : Guy Fallot et sa sœur Monique. Prix qui marqua le départ d'une brillante carrière internationale. Les années ont passé mais Guy Fallot n'en est pas moins resté fidèle à Genève où, entre deux tournées à l'étranger, il enseigne au Conservatoire.*

*Le programme de dimanche, fort bien conçu, nous proposait deux grandes sonates dont le lyrisme s'accordait particulièrement bien au tempérament de l'interprète, et deux œuvres d'inspiration folklorique, signées Bartok et M. de Falla. Magnifique interprétation de la Sonate de Rachmaninoff, pathétique et tendue à l'extrême, notamment dans le Scherzo dont peu de pages, dans toute la musique de chambre, égalent la sombre violence. Et l'imposante partie pianistique, quasi symphonique d'allure, a été jouée avec une fougue, une couleur et un brio technique impressionnants par l'accompagnatrice habituelle de Guy Fallot : Emmanuelle Lamasse.*

*UNE ŒUVRE ÉMOUVANTE*

*Peu après, nous entendions, en première audition à Neuchâtel, une Sonate en un mouvement du compositeur canadien A. Prévost, dédiée à Guy Fallot. Brièvement présentée par l'interprète, cette œuvre nous est en effet apparue comme l'une des plus significatives, des plus émouvantes du répertoire contemporain.*

*On ne peut manquer d'être frappé par l'accord parfait entre la forme et le contenu expressif, avec ce cri pathétique de la première partie, cet âpre combat que suggèrent les heurts rythmiques du second, ce chant d'espoir des dernières mesures. Remercions Guy Fallot de nous avoir fait connaître — et de nous avoir joué avec une telle intensité — cet authentique chef-d'œuvre.*

*J'avoue que je n'ai guère apprécié les « Danses roumaines » de Bartok. Si souvent jouées au piano, à l'orchestre, au violon ou au violoncelle qu'elles en deviennent fastidieuses. Du reste l'arrangement pour violoncelle alourdit fâcheusement la plupart de ces fraîches danses populaires.*

*En revanche, l'ardent lyrisme, les sonorités de velours des « Chants populaires espagnols » de M. de Falla conviennent fort bien au violoncelle. Admirablement accompagné, Guy Fallot sut mettre en valeur tantôt les rythmes incisifs, tantôt l'accent nostalgique de ces petits poèmes.*

*Quelques « bis » dont une jolie berceuse chinoise, mirent fin à ce récital qui nous aura valu plus encore qu'une démonstration de « beau violoncelle » un modèle accompli de musicalité et d'entente expressive entre les deux partenaires.*

*L. de Mv.*

### Nominations au Landeron

(c) Depuis le début de l'année, le commandement du corps des sapeurs-pompiers du Landeron a été confié au capitaine Jean-Claude Vaucher récemment promu. Le capitaine Jean-René Züttel qui remplissait cette charge depuis 1964 conservera le commandemant du centre régional de premier secours. Les caporaux Gilbert Barbey et Jean-Michel Bloch ont été promus lieutenants.

D'autre part, à l'administration communale, Mlle Anne Eschler a été nommée préposée à l'assurance-chômage. Enfin, pour remplacer M. Casimir Girard, démissionnaire, M. Daniel Barben a été nommé responsable de la culture des champs.

### Trois jeunes chanteurs au Centre culturel neuchâtelois

# La chance : quand elle passe, il faut savoir la retenir !

*Toute carrière artistique fait appel un jour ou l'autre à la chance : quand elle, passe, il faut savoir la retenir, s'en faire une alliée. Jeudi et vendredi soir, trois jeunes chanteurs ont eu le loisir de s'essayer à l'exercice périlleux qui consiste à lui faire sa cour. Monique Nansoz, Roger Bétrix et Philippe Chappuis avaient répondu à l'appel de Roger Cuneo, qui pas ses nombreux contacts dans le monde du spectacle et de l'animation culturelle en Suisse romande, a pu organiser une série de récitals pour les amateurs : amateur lui-même, il est à la frange du professionnalisme et assure la deuxième partie du spectacle.*

● *MONIQUE NANSOZ chante Jean Ferrat, Félix Leclerc, Catherine Le Forestier, et maints autres auteurs encore. Son répertoire est vaste ; en toute liberté elle chante ce qui lui plaît, ce qu'elle ressent particulièrement. Certaines de ses interprétations lui siéent parfaitement, d'autres un peu moins. Mais toujours, elle atteint une certaine originalité par la couleur particulière de sa voix, qui peut être tour à tour d'une fraîcheur tout innocente, ou d'une demi-teinte riche d'émotions. La précision de sa voix, aussi bien que de son jeu de guitare laisse deviner un tempérament exigeant, qui ne se satisfait pas d'à-peu-près, et si elle a le bonheur de mettre la main sur des créations originales, elle possède assez de talent et de tempérament pour en tirer un parti intéressant.*

*UNE INCONTESTABLE PRÉSENCE*

● *JOSÉ BÉTRIX n'est pas de la même trempe. Peut-être plus doué, possédant une incontestable présence, il semble avoir fait de l'approximation un système. Mauvais système. Bétrix sauve la face de justesse pas quelques pirouettes, mais le public n'est pas dupe. La facilité n'est pas toujours un atout, ici c'est un piège : massacre de la charmante chanson d'Henri Dès « Sur le toit, il y a un chat », naufrage du populaire « Frédéric » de Claude Léveillé. La faconde n'empêche pas de s'apercevoir que si la voix est belle, la prononciation artificielle et instable en ternit le charme, qu'un jeu de guitare sommaire mutile les mélodies. Beaucoup de travail encore, en fait une conception radicalement différente sont nécessaires à José Bétrix pour prendre ses titres de gloire dans la chanson.*

● *PHILIPPE CHAPPUIS ET SON AMI GÉRARD TORIN apportent un petit air dans le vent avec des compositions folk proprement chantées et jouées. Deux guitares en un dialogue précis, une voix agréable, déjà habile et sûre : il n'en faudrait guère plus pour animer avec bonheur des soirées de clubs ou de cabarets. Ce n'est pas très original, les textes en particulier, pourraient faire état de plus de recherche ; mais une certaine mode est à la simplicité. Celle de Philippe Chappuis ne tombe jamais dans le vulgaire et il flotte, dans le climat de ses chansons, une certaine douceur, une certaine tendresse très agréable.*

*UNE CERTAINE MATURITÉ*

● *ROGER CUNEO vient assurer la deuxième partie : si la formule de ce genre de spectacle fait ses preuves, le meilleur amateur de cette saison prendra la relève l'an prochain. Depuis son dernier passage à Neuchâtel, ses progrès sont incontestables. La voix mieux assurée et plus ample, une certaine maturité dans la tenue de scène, une liberté plus grande envers son instrument d'accompagnement : la guitare.*

*Toujours ardent défenseur de la liberté, il met à son service des textes volontairement simples, qui, en gentilles fables, font sourire pour mieux avertir. Un hiatus parfois discret, parfois énorme, entre sa voix chaleureuse et travaillée, mieux faite pour chanter des textes plus emphatiques et mystérieux que les siens, — directs et même quelquefois simplistes — crée une atmosphère déroutante, dont Cuneo tire des partis divers. Il en profite pour souligner des intentions au second degré, mais alors que devient le parti pris de simplicité ? Il en crée d'autres fois une manière d'humour un peu gris, un peu amer, quelque peu désabusé.*

*Il semble ne pas avoir trouvé encore l'exacte proportion entre sa voix et ses textes pour être à la fois limpide et attrayant. Mais il réussit fort bien dans l'adaptation d'autres auteurs, et ses mises en musique de Baudelaire et Céline sont tout à fait dignes d'attention, et même d'admiration.*

*C.G.*

# FAN-L'EXPRESS

## Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

**Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

## Délai de réception de la publicité:

**Annonces**

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

**Avis de naissance et avis mortuaires**

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

**Réclames et avis tardifs**

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

**Tarif de la publicité**

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

**Tarif des abonnements**

SUISSE

| 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|
| 76.— | 40.— | 21.— | 8.50 |

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

**Changements d'adresse**

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.


## AVIS OFFICIELS

**UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL**

Faculté des lettres

**Conférence de M. Sergio ROMAGNOLI**
professeur à l'Université de Florence

**Mardi 16 janvier, à 11 h 15**
Auditoire D 62

SUJET :

**Manzoni e il romanzo storico**

Entrée libre

## IMMEUBLES

### INVESTISSEMENT

de 1er ordre sur projet immeuble à construire immédiatement.
Permis de construire.
Hypothèque assurée de :
Fr. 600.000.—.
APPORT : Fr. 400.000.— y compris terrain.
Début des travaux tout de suite.
**Adresser offres écrites à OA 121 au bureau du journal.**

A vendre

### petit immeuble locatif

ancien de 5 appartements plus local commercial, à Cernier.

**Faire offre écrite à Fiduciaire Daniel Jaggi, Saint-Honoré 8, 2001 Neuchâtel.**

## CHAMBRES

A louer dès le 1er avril 1973

### chambres indépendantes non meublées

avec W.-C. et douches à disposition, 195 fr. par mois, tout compris.
**Pour visiter : tél. (038) 24 57 73.**
**Pour traiter : tél. (021) 22 29 16.**
**S.I. Bâloise, pl. Pépinet 2, Lausanne.**

Particulier cherche à acheter

**MAISON**

familiale avec jardin. Région de Peseux - Cormondrèche.

**Tél. 31 48 08.**

Je cherche

**terrain à bâtir**

ou ancienne maison à rénover.
Régions Peseux-Auvernier.
**Tél. (038) 31 69 29.**

On cherche à acheter ou à louer

**ancienne maison**

sans confort ou mi-confort.
**Adresser offres écrites à DN 110 au bureau du journal.**

## ENCHÈRES

### Enchères publiques

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le **mercredi 17 janvier 1973, dès 14 heures,** au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les biens ci-après désignés :

1 chambre à coucher comprenant : 2 lits jumeaux complets, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec glace, 1 armoire 3 portes ; 1 table de cuisine, 3 tabourets ; 1 petit frigo Sibir ; 1 cuisinière électrique Sursee ; 1 aspirateur Hoover ; 1 cireuse ; 1 divan et 2 fauteuils usés ; 1 fauteuil ; 1 table dessus mosaïque ; 1 buffet de service avec vitrine ; 1 bureau 2 corps ; 1 entourage de divan avec lit et 2 fauteuils ; 1 table à rallonge, 6 chaises ; 1 TV Siemens multinormes ; 2 radios ; plusieurs petits meubles ; 1 chevalière or 18 k, pierre noire ; 1 petit collier 18 k ; tapis, lingerie, vêtements, vaisselle, verrerie, lustres divers, petits tableaux, disques 78 tours, 2 pendules, réveils, rideaux, livres, 1 pick-up, ainsi que de nombreux objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.
Le local sera ouvert le jour des enchères, dès 13 h 30.

OFFICE DES FAILLITES

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
**Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »**

## A LOUER

A louer à Saint-Blaise, dès le 24 janvier 1973,

### appartement de 4 pièces

vue imprenable, tout confort, cheminée de salon. Loyer mensuel : Fr. 700.—, charges comprises.
**Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 72.**

**A LOUER** pour le 1er février 1973 ou date à convenir, à Gorgier,

### appartement de 4 pièces

tout confort, cuisine entièrement équipée, situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes.

**S'adresser à l'entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin. Tél. 55 27 27.**

A louer, à l'est de Neuchâtel,

### 50 ouvriers de vigne

en plein rapport.
**Adresser offres écrites à BK 86 au bureau du journal.**

### CONCIERGERIE

à repourvoir, dès le 24 février 1973, dans immeuble de 12 appartements, quartier Reposoir, à Neuchâtel.
Logement de 3 pièces à disposition. A remettre sur loyer : **Fr. 160.—** environ.
**Pour visiter : M. Bohren, Saint-Nicolas 26, tél. 24 44 58.**
**Pour traiter : SOGIM S.A., Maupas 2, Lausanne, tél. (021) 20 56 01.**

A louer à **Chez-le-Bart** pour fin février et fin avril

### APPARTEMENTS

de 3 pièces, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, cuisine équipée, ascenseur, service de conciergerie.

Splendide situation à 200 m du lac.

**Tél. (038) 24 70 52.**

A louer au Landeron

### appartements tout confort

cuisine agencée, tapis tendus.
Loyer mensuel, charges comprises :
immédiatement ou pour date à convenir
4 pièces Fr. 575.— et Fr. 595.— pour le 24 février 1973.
3 pièces Fr. 450.—.

**S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.**

**LE LANDERON,** à louer bel

### APPARTEMENT

2 chambres, cuisine agencée, tout confort.

Loyer mensuel : Fr. 345.—, charges et place de parc comprises.

Libre immédiatement ou à convenir.

**S'adresser à l'Etude WAVRE, notaires, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.**

**CRESSIER,** à louer

### deux appartements

de 2 chambres, tout confort.
Loyers mensuels : Fr. 300.— et Fr. 320.—, charges comprises.
Libres immédiatement et dès le 24 mars 1973.

**S'adresser à l'Etude WAVRE, notaires, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.**

**A LOUER**
dans villa neuve, située à 150 m de la limite d'Auvernier,

### très bel appartement

de 2 chambres 25 et 16 m2, grande cuisine installée et grande salle de bains, chauffage général, installation moderne. Grande et magnifique vue sur le lac et les Alpes. Accès par trolleybus Neuchâtel-Serrières. Libre tout de suite. Peut être loué meublé ou non meublé.

**Faire offres sous chiffres LX 118 au bureau du journal.**

**A LOUER**
tout de suite, à la Neuveville, route du Château 5,

### 1 APPARTEMENT

de 4 chambres, tout confort, dans ancienne maison.
**S'adresser à Ch. Sunier, case postale 22, 2520 la Neuveville.**

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse
**Feuille d'avis de Neuchâtel**

A louer, tout de suite au centre de Cressier, un

### studio meublé

pour 2 personnes ; confort, moderne, une pièce et demie, literie à disposition.
**S'adresser à Jacques Grisoni, 2088 Cressier. Tél. (038) 47 12 36.**

A louer dès maintenant, ou pour date à convenir, à la route de Bâle 5, au Landeron,

### LOCAL

grandeur environ 25 m2. Loyer mensuel 137 fr., charges incluses.
**S'adresser à la gérance, tél. (031) 22 02 55.**

## APPARTEMENTS DE VACANCES

## DEMANDES A LOUER

On demande à louer ou à acheter

### appartement ou villa

de 6 à 7 chambres, si possible près de la gare.

**Faire offres à l'Etude WAVRE, notaires. Tél. 25 10 63.**

Particulier cherche à louer

**MAISON**

de 6 à 8 pièces dans la région de Neuchâtel.

**Adresser offres à M. Hans Läubli, co Mme Lacombe, Rouges-Terres 33a, Hauterive.**

On cherche, libre tout de suite,

### PETIT LOCAL

indépendant, centré, à Fleurier.

Tél. (039) 23 26 10 (heures de bureau).

## OFFRES D'EMPLOIS

Neuchâtel engage pour son RESTAURANT LA TREILLE

### UNE PERSONNE

pour la préparation des légumes et l'entretien de la cuisine.
Prestations sociales d'une grande entreprise.
13ME SALAIRE en 3 ans.
Faire offres au restaurant LA TREILLE, Treille 4. Tél. (038) 24 00 44 ou 24 68 05.

### BÉROCHE S. A.

Fabrique de meubles de camping et d'articles métalliques.

Usine 2 2025 **CHEZ-LE-BART** (Neuchâtel)

engage

### OUVRIÈRES OUVRIERS

pour la fabrication et le montage de meubles de camping et ses ateliers de zingage.

Entrée immédiate ou à convenir.
Travail varié dans usine moderne.
Bon salaire, prestations sociales.

**Se présenter ou téléphoner à BÉROCHE S.A., Usine 2, face à la gare de Gorgier - Saint-Aubin. Tél. (038) 55 17 77.**

### ? (Urgent)

### Employé de garage

— Cherchez-vous une place indépendante et stable ?
— Voulez-vous travailler dans une ambiance agréable ?
— Aimez-vous tout ce qui touche à l'automobile ?
— Voulez-vous vendre de l'essence et des produits auto-shop ?
— Voulez-vous préparer des voitures pour la vente ?

**Alors téléphonez-nous**

**Garages Henri Favre S.A.**
**Apollo**
**Fbg Lac Neuchâtel 038 241212**

### CAFÉ HAG

Si vous êtes une dame présentant bien, communicative, ayant de l'initiative et le don de persuasion, nous sommes prêts à vous engager comme

### HÔTESSE

pour un travail temporaire du 5 février au 30 juin 1973, à savoir trois jours par semaine dans différents lieux d'un secteur déterminé.

**Nous vous offrons :**
— un salaire intéressant
— une ambiance agréable
— une élégante tenue de travail.

**Nous attendons votre appel.**
**CAFÉ HAG S.A., 1001 Lausanne.**
**Tél. (021) 26 46 72 - M. Panchaud..**

### CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

cherche

**ouvrières**

Possibilité de travailler à la demi-journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

**MÉTALLIQUE S.A.**
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

engagerait dès que possible

### UN EMPLOYÉ POUR LA PRÉPARATION DU TRAVAIL

Il s'agit d'un poste intéressant touchant à toute la fabrication du cadran pour lequel nous demandons une formation de mécanicien.

**Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, au service du personnel de Métallique S.A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienne.**

Entreprise de la Riviera vaudoise cherche, pour date à convenir,

**architecte ou dessinateur-architecte**

ayant de l'intérêt pour l'architecture d'intérieur.
A personne sérieuse, de bonne présentation, ayant du goût et aimant le contact avec la clientèle, il est offert dans petite entreprise une situation indépendante.

**Adresser offres détaillées sous chiffres PX 900113, à Publicitas 1002 Lausanne.**

Choix immense à des prix époustouflants

**VENTE SPÉCIALE** Tapis d'Orient - Tapis milieux laine - Tissu de décoration

**VENTE SPÉCIALE** Tapis de fonds nylon sur dos mousse à l'emporter
Coupons de tapis - Pour bricoleurs - Tapis tissé laine

AUTORISÉE DU 15.1 AU 3.2 1973

Chez :-

**HASSLER**
Rue Saint-Honoré 12
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 21

Miniprix
**HASSLER**
Place-d'Armes 6 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 22

# PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

**à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance**

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

## A vendre

**SKIS FOND** Müller Einsideln., 215 cm, fixations Rottefella, 70 fr. Tél. 25 31 79 (midi).

**SALON BOIS** avec coussins beiges, 500 fr. Tél. 25 92 10.

**URGENT.** Poussette neuve Wisa-Gloria. Téléphone 42 25 95 de 14 à 20 heures.

**1 TABLE ET 4 CHAISES,** 1 table de télévision. Tél. 42 13 80.

**HUMIDIFICATEUR** Defensor. Tél. 31 12 17.

**4 JANTES** Fiat 1100. Tél. 55 23 49, aux heures des repas.

**ABONNEMENT** de ski 7 jours sur installations Ovronnaz, 60 fr. Tél. 42 34 86.

**POINTS SILVA,** Mondo et Avanti, ainsi que divers livres. Pierre-Alain Nobs, Gérardmer 26, 2400 le Locle.

**SKIS AUTHIER** 170 cm, fixations Salomon ; chaussures fermeture métallique, No 39. Tél. 51 36 73.

**CUISINIERE A GAZ** 4 feux. Magnétophone à cassettes. Tél. 24 58 81.

**FOURNEAU ET BRULEUR** à mazout révisé. Skis différentes grandeurs. Tél. 42 18 04.

**GUITARE CLASSIQUE** Suzuki, modèle S.I., état de neuf, valeur 380 fr., cédée à 250 fr. Tél. 24 30 78, entre 19 et 20 heures.

**SUPERBE POUSSETTE,** petit lit d'enfant, pousse-pousse, parc. Tél. 24 46 64.

**TRONÇONNEUSES** d'occasion, parfait état de marche, avec garantie de 3 à 12 mois. Tél. (024) 7 32 89.

**CHOIX DE ROBES,** tailles : 40, 42, 44 ; jupes, pulls, de 5 à 20 fr. ; robe de grossesse neuve, taille 44, 40 fr. Tél. 24 21 63.

**CHAMBRE A COUCHER** noyer, bon état. Prix à discuter. Tél. 25 77 41.

**DIVAN-COUCHE** beige, très bon état, 100 fr. Tél. 25 21 10.

**SALON VELOURS** dralon vert olive, accoudoirs similicuir noir, table mosaïque 800 fr. ; landau beige 50 fr. ; frigo Ignis, 140 litres, 100 fr. Tél. 33 48 42.

## Demandes à acheter

**SCIE CIRCULAIRE** à main, perceuse ; patins hockey No 36. Tél. 42 18 04.

**BUREAU, ARMOIRE OU COMMODE DE CHAMBRE,** table de salon. Tél. 42 36 04, heures des repas.

## A louer

**AU CENTRE,** jolie chambre, cuisine, bains, à jeune fille. Tél. 25 17 76, dès midi.

**A PERSONNE SEULE,** sérieuse, dans villa, petit appartement meublé, mi-confort, tranquille, balcon, vue, grand verger, transports publics à proximité, parc pour voiture. Charmettes - Serrières - Peseux, 240 fr. + chauffage. Tél. (038) 31 26 23.

**STUDIO MEUBLE,** chauffé, avec office, part à la douche. Quartier Côte, Rosière. Téléphone 31 15 14, de 12 h 30 à 14 heures.

**APPARTEMENT 1 ½ PIECE,** tout confort, vue imprenable, pour fin avril. Tél. 24 61 37.

**CHAMBRE MEUBLEE INDEPENDANTE,** eau courante ; possibilité de cuisiner. Téléphone 41 28 15.

**MARIN, 2 CHAMBRES** meublées à messieurs sérieux. Tél. 33 45 19 dès 18 h 30.

**COLOMBIER,** appartement 3 pièces, tout confort, libre dès le 24 février, 440 fr., charges comprises. Tél. 41 18 07, (repas).

**LES BAYARDS,** appartements 2 pièces, bain, cuisine agencée, central, 200 fr. par mois, libre immédiatement. Tél. 41 20 67.

**BELLE CHAMBRE,** tout confort, pour personne s'absentant durant week-end. Téléphone 25 76 53.

**CHAMBRE INDEPENDANTE** meublée, part à la cuisine et salle de bains. Tél. 24 21 01.

**CHAMBRE INDEPENDANTE** à jeune homme, libre immédiatement. Tél. 24 13 94.

**DEUX CHAMBRES MEUBLEES,** indépendantes, avec cabinet de toilette, à jeunes filles, dans maison familiale, ouest de la ville, prix avantageux, libres les 15 février et 1er mars près du tram. Tél. 31 79 86.

**APPARTEMENT MEUBLE** 1 ou 3 chambres magnifiques + cuisine, tout confort, vue sur le lac. Tél. 33 57 73.

**CHAMBRE** tout confort à jeune fille, quartier des Saars. Tél. 25 52 92.

**GRAND STUDIO** non meublé, dans vieille ferme, au Val-de-Ruz, à 20 minutes de Neuchâtel, comme week-end ou à l'année. Téléphone 53 19 86.

## Demandes à louer

**300 FR. DE RECOMPENSE** à qui me procure, à Neuchâtel ou environs immédiats appartement de 3 ou 4 pièces à loyer modéré. Tél. 25 74 51.

**DU 15 FEVRIER AU 3 MARS,** appartement de vacances pour 4 personnes, à Neuchâtel ou environs très proches. Tél. 24 46 33.

**APPARTEMENT** 4 pièces, fin janvier. Téléphone 24 60 05.

## Offres d'emplois

**SAINT-BLAISE,** femme de ménage est cherchée une ou deux fois par semaine. Téléphone 33 35 33.

**ORCHESTRE** pour soirée du personnel, pour samedi 10 février 1973, de 21 - 1 heure. Téléphone (038) 33 27 01, de 8 - 17 h 30.

## Demandes d'emplois

**JEUNE DAME CHERCHE TRAVAIL** pour le soir comme sommelière. Tél. 24 57 43.

**LEÇONS PARTICULIERES** de français pour élèves de langue étrangère (professeur connaissant l'allemand, l'anglais, l'italien). Téléphone (038) 25 22 83.

**SOMMELIERE EXTRA** cherche à faire remplacements dans restauration ou banquets ; plusieurs années de pratique. Case postale 28, 2035 Corcelles.

**ETUDIANT** ayant notions d'italien donnerait leçons de mathématiques, français et italien, ou surveillerait devoirs. Région Bôle - **Colombier** - Boudry, éventuellement Neuchâtel. Tél. 41 19 40.

**JEUNE MAMAN** garderait enfant suisse de 3 à 5 ans, du lundi au vendredi, région la Coudre. Tél. 33 49 36, dès 18 heures.

**ETUDIANT EN LETTRES** donne leçons : allemand et italien. Tél. 25 22 61.

**MENUISIER** suisse, avec permis auto, cherche place stable, région du Vignoble. Adresser offres écrites à EO 111 au bureau du journal.

**HOMME,** 40 ans, cherche travail à la demi-journée. Ecrire sous chiffres FP 112 au bureau du journal.

**DAME CHERCHE EMPLOI** 2 demi-jours par semaine, dans commerce, hôtel ou autre. Adresser offres écrites à IT 115 au bureau du journal.

**HORLOGER CHERCHE** achevages mises en marche, ou mises en marche petites pièces. Adresser offres écrites à KV 95 au bureau du journal.

**JEUNE HOMME** avec diplôme de mécanicien, permis de conduire, cherche place de chauffeur. Adresser offres écrites à NY 98 au bureau du journal.

## Perdus-Trouvés

**TROUVE CHATTE** blanche, tachée de noir, quartier rue du Pommier. Tél. 25 11 68.

**TROUVE JEUNE CHAT** noir et blanc. Téléphone 33 30 02, de 9 à 11 heures.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

**annonces sous chiffres**

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

**ORIGINAUX**

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

**Feuille d'avis de Neuchâtel**


Les bonnes affaires à ne pas manquer...

Prêt-à-porter

MANTEAUX

COSTUMES - ROBES

PRIX EXCEPTIONNELS

Chédel Couture

RUE ST. HONORÉ 2 — NEUCHÂTEL

# Jusqu'ici dans la classe 2-litres, il fallait payer plus, ou se contenter de moins.

## La nouvelle Fiat 132

Nous venons de sortir un nouveau genre de voiture dans la classe 2-litres: la Fiat 132.

Elle vous offre le confort, la maniabilité et les accélérations que vous trouverez dans les voitures 2-litres d'un prix plus élevé. Ceci bien qu'elle ne coûte guère plus que les voitures 2-litres les moins chères. C'est difficile à croire, mais voici les faits:

De toutes les 2-litres, la 132 est la seule qui laisse autant d'espace pour les jambes des passagers (ce qui est très important dans les longs trajets). En même temps, elle présente le moindre encombrement extérieur (ce qui est un avantage dans la circulation urbaine).

Le moteur à 4 cylindres et 1800 cm³ possède un double arbre à cames en tête et développe 105 CV (DIN). Mais nous avons délibérément maintenu sa puissance bien au-dessous de ses possibilités, de manière à ce que, même si vous mettiez le moteur à rude épreuve il vous reste une marge de résistance. Cependant, nous n'avons pas renoncé pour autant aux performances puisque la 132 monte à 170 km/h. De plus, elle a une puissance d'accélération beaucoup plus grande que tout autre modèle concurrent.

La 132 est équipée de freins à disque assistés sur les quatre roues et possède une suspension spéciale, vous garantissant un comportement doux, sans être une «balançoire». Ses portes, renforcées de panneaux de sécurité en acier, donnent une idée de l'extrême robustesse de l'ensemble de sa construction. De plus, les gaz d'échappement du moteur sont peu polluants.

Finalement, la 1800 Special vous offre tout cela pour Fr. 14400.- (lunette arrière chauffante, compte-tours et 5 vitesses de série). Et il existe deux versions moins chères: la 1600 Special à Fr. 13 900.— (également avec lunette arrière chauffante, compte-tours et 5 vitesses de série), la 1600 à Fr. 12 800.— (lunette arrière chauffante). Forfait pour transport et livraison Fr. 50.—. Financement Sava — un moyen actuel.

Plus d'espace pour les jambes des passagers que toute autre voiture de sa classe.

En résumé, la Fiat 132 vous apporte les avantages que vous appréciez dans une grande automobile, combinés à ceux, bien spécifiques, d'une voiture plus petite. Ce n'est véritablement que la catégorie de la 132 qui est nouvelle pour nous. L'idée de base reste la même que pour toute autre Fiat.

Les Agents Fiat seront heureux de vous en proposer l'essai.

FIAT

PROFITEZ !

DE NOS BONNES AFFAIRES DE JANVIER

Nous cédons divers articles de démonstration légèrement défraîchis

RABAIS INTÉRESSANTS

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ INGÉNIEUR EPZ

Orangerie 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 28 00

SOLDES OURAGAN

Sur les prix RABAIS jusqu'à 70%

Les bonnes affaires à ne pas manquer

Des centaines d'appareils sacrifiés : RADIOS - GRAMOS - TÉLÉVISEURS MACHINES A LAVER LE LINGE - FRIGOS - ENREGISTREURS ÉLECTROPHONES

JEANNERET & Cie S.A.

RADIO TV HI-FI

Vente autorisée

AU CONFORT MÉNAGER

Seyon 26, 28, 30 - NEUCHATEL - Tél. 24 57 77

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## 260.700 fr. d'amortissements pour Fleurier

**De notre correspondant régional :**

Selon les dispositions légales, la commune de Fleurier devra procéder cette année aux amortissements suivants :

| | Valeur | Amortissements |
|---|---|---|
| **Immeubles administratifs** | | |
| Hôtel de ville : | 120.000.— | 2.400.— |
| Collège primaire de Longereuse : | 225.000.— | 4.500.— |
| Collège primaire de la rue du Temple : | 85.000.— | 1.700.— |
| Ancienne salle de gymnastique : | 35.000.— | 700.— |
| Nouvelle salle de gymnastique : | 846.000.— | 17.000.— |
| Collège préprofessionnel : | 285.000.— | 5.700.— |
| Collège régional : | 2.415.000.— | 48.000.— |
| Collège professionnel : | 604.000.— | 12.000.— |
| Locaux des travaux publics : | 85.000.— | 1.700.— |
| Hangar des pompes : | 10.000.— | 200.— |
| Hangar des pompes : | 500.— | 100.— |
| Temple : | 150.000.— | 3.000.— |
| **Immeubles productifs** | | |
| Bâtiment de la rue du Sapin : | 10.000.— | 100.— |
| Poids publics : | 3.000.— | 100.— |
| **Travaux en cours** | | |
| Aménagement, urbanisme : | 62.384.— | 6.300.— |
| Local du F.-C. Fleurier : | 43.500.— | 4.400.— |
| 30 parts TBRC : | 30.000.— | 3.000.— |
| Passages à niveau : | 67.900.— | 6.800.— |
| Améliorations foncières : | 102.911.— | 20.000.— |
| **Services industriels :** | | |
| Service de l'eau : | 401.000.— | 20.000.— |
| Service de l'électricité : | 1.564.000.— | 78.000.— |
| Service du gaz : | 264.000.— | 14.000.— |
| Exercices clos : | 53.800.— | 11.000.— |

Le total des amortissements est de 260.700 francs. Ils ont été calculés à 2 % sur la valeur des immeubles administratifs, à 1 % sur les immeubles productifs, à 10 % sur les travaux en cours, sauf pour les améliorations foncières où ils ont été portés à 20 % ; à 5 % sur les différents postes des services industriels et à 20 % sur le solde déficitaire des exercices clos, cela conformément à la loi.

## LES SPORTS AU VALLON

### VOLLEYBALL

### Classements du premier tour

(c) L'Association cantonale neuchâteloise de volleyball vient de publier les classements du premier tour du championnat 1972-1973 des équipes engagées dans les diverses catégories de jeu (ligues masculine, féminine ; juniors masculins et féminins). Deux équipes du Club des enseignants du Val-de-Travers, les Waltrens, figurent dans ces classements. En 1re ligue masculine, les Valtrens terminent 4mes avec 7 matches et dix points (3 gagnés, 4 perdus), derrière VBC Neuchâtel Xamax II, VBC Val-de-Ruz et Sokol de Neuchâtel. L'équipe des juniors féminines des Valtrens n'a gagné qu'un match ; elle termine 8me et dernière de son groupe avec 8 points.

Pour le deuxième tour dont les rencontres ont déjà débuté, la composition des groupes est la suivante : 1re ligue masculine : SFG Colombier, SFG Bevaix, VBC Val-de-Ruz, Enseignants du Val-de-Travers, Sokol de Neuchâtel, VBC Neuchâtel Xamax II, SFG Savagnier, GS Marin ; juniors féminines : Enseignantes du Val-de-Travers, VBC Neuchâtel Xamax, Ecole de commerce de la Chaux-de-Fonds, EPF Peseux, SFG Bevaix, VBC Avenches, VBC La Coudre, VBC La Chaux-de-Fonds.

### HOCKEY SUR GLACE

### Le derby à Travers

(c) Dimanche soir, à la patinoire de Fleurier, Travers a battu Couvet en match comptant pour le championnat du groupe 10 a de 3me ligue par 7 à 6 (tiers-temps : 1-4 ; 3-0 ; 3-2). Les Traversins ont ainsi pris leur revanche après avoir perdu le match aller par 5-3. Le derby du Vallon a été très disputé et animé comme le veut une tradition solidement établie !

## Allocations aux paroisses

(c) Alors que la paroisse réformée recevra cette année une somme de cinq mille francs pour le chauffage et l'éclairage du temple et de la salle des catéchumènes, un même montant sera octroyé par la commune pour les frais de chauffage et d'éclairage de la nouvelle égalise catholique romaine inauguré en novembre.

## Nouveau comité de l'Union de gymnastique du Vallon

(c) Les membres des comités administratif et technique de l'Union gymnastique du Val-de-Travers, association bientôt centenaire, se sont retrouvés, samedi en début de soirée dans une des salles de la tour de Diesse du château de Môtiers. Ils ont été salués pr le président Robert Jeanneret. A la suite de deux démissions au comité administratif de l'UGVT, celles de MM. Paul Panchaud (Couvet) et Francy Dumont (Boveresse) et la nomination de M. André Matthey, la répartition des charges a donné lieu à quelques dscussions.

Le comité de l'UGVT a été formé ainsi : président, M. Robert Jeanneret (Couvet) ; vice-président, M. André Jeanneret (Neuchâtel) ; secrétaire-caissier, M. André Matthey (Couvet) ; membres-assesseurs, MM. Willy Kuchen (Couvet) et Germain Beuret (Fleurier). La commission technique aura la composition suivante : président, M. Alexandre Zangrando (Couvet) ; vice-président, M. Walter Schindler (Travers) ; secrétaire, M. Eric Tuller (Saint-Sulpice) ; membres, MM. René Winteregg (Couvet), Jean Senn (Couvet), Jakob Probst (Travers) et Jean-Claude Bourquin (Colombier).

Une première discussion a eu lieu au sujet de la fête des individuels de l'UGVT qui aura lieu à Travers, le dimanche 23 septembre. Un comité d'organisation est en voie de formation. Un souper a eu lieu ensuite dans la salle des Chevaliers du château, avec la présence des femmes des membres des comités de l'UGVT.

Fyj

## BUTTES

### Ouate contre dentelle

(c) Durant le week-end le temps a changé. Durant des semaines les variétés les plus infinies de fine dentelles étaient accrochées aux arbres et aux clôtures dont elles faisaient ressortir les anneaux. Le ciel était d'un bleu intense, tandis que la nuit, l'air était piquant. Et puis, samedi soir, le ciel devint moutonneux à l'occident. Dimanche il était couvert, et vers midi les premiers flocons commençaient timidement à tomber. Il semblait que le givre laisserait la place à un fin tapis de ouate poudreuse qui permettrait aux responsables du téléski de respirer de soulagement. Mais au soir, tout était déjà fini !

## LES VERRIERES

### Compétition de ski de fond

(c) Sous les auspices du Ski-club des Cernets-Verrières, un comité d'organisation prépare la prochaine course de fond « Régional du Val-de-Travers et la Brévine » qui se disputera aux Cernets le samedi après-midi 27 janvier. Les départs seront donnés toutes les trente secondes, à partir de 14 heures.

### Pour un meilleur recrutement des pompiers

(c) Sur demande de l'état-major des sapeurs-pompiers, la commission du feu proposera à l'autorité législative diverses modifications du règlement sur l'organisatoin du service de défense contre l'incendie. Seraient notamment augmentées : les amendes, les taxes de pompes comme les indemnités versées aux sapeurs. D'autre part, proposition sera faite de ne plus exempter du service et de la taxe les citoyens habitant la montagne. De ces mesures sont attendues un recrutement facilité et une fréquentation plus assidue des exercices de pompes.

### Nouveau commandant des pompiers

(c) La commune des Verrières a un nouveau commandant des sapeurs-pompiers : M. Denis Gysin, Instituteur, que la commission du feu vient d'élever au grade de capitaine. Il remplace le plt. Charles Barinotto qui avait assuré l'intérim quelques semaines, mais renonce à prendre le commandement, étant trop souvent absent de la localité.

### A l'assemblée générale de l'Union chorale de Couvet

# La Fête fédérale de chant et le centenaire de la société à l'ordre du jour des débats

**De notre correspondant :**

La société de chant l'Union chorale de Couvet a tenu samedi après-midi, à son local de l'hôtel Central, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Dominique Comment. Ce dernier a salué le président des manifestations du centième anniversaire de la société, les membres honoraires et d'honneur de la société. Trente-sept membres ont assisté à cette séance qui a débuté par la lecture du procès-verbal rédigé par M. Claude Zesiger. Le rapport de caisse présenté par M. Robert Massard a été accepté.

Le président a rappelé l'activité de notre chœur d'hommes en 1972 ; la société s'est inscrite à la Fête fédérale de chant qui aura lieu à Zurich. Financièrement, son déplacement sera facilité par une subvention du fonds en faveur des sociétés locales de Couvet. La société s'est retrouvée à 42 reprises l'année dernière. Il y a neuf admissions et trois démissions, ce qui porte l'effectif à 66 chanteurs. Au chapitre de l'activité 1973, signalons le loto du 27 janvier, le concert-soirée annuel du 24 mars, le concours fédéral des 26 et 27 mai. L'Union chorale se produira le dimanche 18 février au Grand Temple de la Chaux-de-Fonds. Elle se produira certainement à Saint-Blaise et à Boudry à l'occasion de soirées organisées par des sociétés de chant. Les membres présents ont décidé d'organiser à nouveau deux soirées de joie les 31 décembre et 1er janvier prochains à la salle de spectacles.

**PEU DE CHANGEMENTS AU COMITÉ**

Les nominations statutaires ont été vite réglées, seuls quelques petits changements intervenant soit au comité soit dans les commissions. Le comité aura la composition suivante : MM. Dominique Comment, président (réélu par acclamation pour deux ans) ; François Codoni, vice-président ; Robert Massard, caissier ; Max Vautravers, caissier-adjoint ; Jacques Girod (nouveau), secrétaire ; Michel Carrel, secrétaire des verbaux ; Roger Wampfler, archiviste. M. Paul Matthey de la Chaux-de-Fonds a été nommé directeur de l'Union chorale et le sous-directeur Fred Siegenthaler, réélu dans ses fonctions. La commission musicale se composera de MM. Georges Bobillier, Paul Matthey, Fred Siegenthaler, Fritz Kohler, Robert Massard, Auguste Patthey, Eric Perrinjaquet, Arthur Junod et Dominique Comment. Les vérificateurs des comptes seront MM. Louis Risse, Arthur Baumann et Jean Sax. MM. Adrien Wyss, François Codoni et Max Camélique seront les délégués à l'assemblée de district ; MM. Eric Perrinjaquet, Léo Coulot et Dominique Comment les délégués à l'assemblée cantonale ; MM. Georges Bobillier, Fred Siegenthaler et Theodore Rippstein, les délégués à l'assemblée fédérale ; MM. Michel Carrel, André Gachet et Paul Borel, les délégués à l'USL. MM. Dominique Comment et Fernand Bertschinger ont été désignés correspondants au Feuillet Dubied. Les délégués auprès des malades seront MM. Albert Cherbuin, Adrien Wyss et Auguste Patthey. M. Richard Dufaux a été nommé banneret de l'Union chorale ; le suppléant sera M. Roger Perrin. La commission financière restera formée de MM. Georges Bobillier, Arthur Baumann et Max Camélique.

**RÉCOMPENSES**

Pour services rendus à la société, M. Hubert Pétremand a été nommé membre d'honneur de la société. Ont reçu la cuillère pour assiduité aux répétitions : MM. Arthur Baumann (Saint-Sulpice), Max Camélique, Paul Risse et Dominique Comment (aucune absence) ; Michel Perret (La Côte-aux-Fées) et Roger Wampfler (1) ; Albert Cherbuin, Michel Carrel et André Gachet (2) ; Roberto Terziani, Auguste Patthey et Théodore Rippstein (3).

**UNE NOUVELLE BANNIÈRE POUR LE CENTENAIRE**

Le président des manifestations du centième anniversaire de la société qui sera célébré en 1974 a donné connaissance du programme prévu à cette occasion. L'Union chorale donnera un concert vocal le 6 avril ; une soirée sera mise sur pied le samedi 12 octobre et la commémoration officielle aura lieu le 26 octobre. Dans son exposé, le président du CO a parlé du choix des chefs de commission, de la constitution d'un comité d'honneur, de la rédaction d'une plaquette du jubilé, de la mise sur pied d'une loterie de dix mille billets et du budget prévu pour ces diverses manifestations. L'assemblée après bien des discussions a décidé de remplacer sa bannière datant de 1928 par un nouvel emblème. Ceci entrera dans les compétences du comité d'organisation qui a ainsi quelque dix-huit mois pour préparer l'inauguration de la nouvelle bannière de l'Union chorale.

La révision des statuts inscrite à l'ordre du jour a été renvoyée à une date ultérieure, le temps manquant aux membres de l'Union chorale pour s'attaquer à une discussion portant sur plus de 60 articles ! Aux divers, un choralien a demandé que l'étude du solfège soit prévue au cours des répétitions. Cela sera fait en principe, après la fête fédérale de Zurich. Un souper réunissant une soixantaine de personnes, chanteurs et femmes des membres, a eu lieu après l'assemblée. La soirée s'est poursuivie par des jeux, des chants et de la danse, celle-ci étant conduite par l'orchestre des « Gais Montagnards ».

F. Jt.

### AU TRIBUNAL DE POLICE

# Troublante comptabilité...

Le tribunal de police, composé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, a tenu hier, à l'hôtel de district, à Môtiers, sa deuxième audience de l'année.

En août 1966, un commerçant de Travers, M. P., engageait pour son bureau de Fleurier, M.B. celui-ci travailla jusqu'à fin mai 1970. M.P. constata que les choses ne tournaient pas rond dans la comptabilité et déposa une plainte pénale pour abus de confiance et faux dans les titres. L'enquête révéla qu'effectivement M.B. avait commis des indélicatesses, notamment en encaissant de l'argent pour son employeur et en déchirant trente quittances dans un carnet.

M.B. avait déjà comparu une première fois. Il avait demandé qu'une expertise comptable ait lieu. Il voulait en prendre les frais à sa charge mais comme il ne put avancer le montant nécessaire, cette expertise fut finalement abandonnée. M.B. a admis avoir soustrait à son profit en tout et pour tout 579 fr., somme qu'il a remboursée. Il ne nie pas non plus avoir déchiré les quittances d'un carnet mais donne à ce sujet des explications assez troublantes. En effet, dit-il, les doubles de ces quittances étaient envoyées à des clients lors de recouvrements postaux et si on ne les retrouve pas, on doit découvrir en revanche les enveloppes des recouvrements dans l'entreprise qui l'employait.

Sur ce point, M.P. est catégorique. Tout a été minutieusement contrôlé. Entre 5000 et 6000 pièces comptables ont été vérifiées : pas d'enveloppes !

Par ailleurs, si M.P. a déposé plainte, M.B. lui, s'est adressé au Prud'hommes pour se faire payer 2600 fr. de salaire.

**DES FAITS TROUBLANTS**

Fait troublant encore : des clients ont payé directement à M.B. qui n'a pas mis l'argent dans la caisse du commerce et, d'autre part, il a donné pour se justifier le nom de quatre personnes qui n'habitent plus Fleurier, n'achetaient pas de combustible chez M.P. ou étaient mortes...

— En tout cas une chose est sûre, dit le plaignant. Quand M.B. était à mon service, j'étais constamment aux poursuites. Depuis qu'il est parti, je n'ai plus rien à voir avec l'Office des poursuites et je le prouverai.

M.B. avait précédemment, promis qu'il prendrait contact avec l'office postal dans l'intention de trouver les enveloppes des recouvrements. Il n'a rien fait. Hier, il a signé une déclaration autorisant le tribunal à requérir des PTT ces fameuses enveloppes ou du moins les traces qu'elles auraient pu laisser.

Sur trois témoins, un seul s'est présenté. Il a dit que M.B. lui donnait des sommes variant entre 5 fr. et 20 fr. et qu'il sortait cet argent de son porte-monnaie, mais qu'il ne savait pas si M.B. le « puisait » auparavant dans la caisse du patron. Le plaignant voulant absolument faire entendre les témoins défaillants, le tribunal a renvoyé les débats pour complément de preuves. Le procureur général a requis contre M.B. — qui a maintenant quitté le Vallon pour se fixer près de Payerne — une peine de trois mois d'emprisonnement.

**SOIF DE VITESSE, SURTOUT...**

Le 31 août, C.R., de Travers, avait travaillé toute la journée. Au début de la soirée, il se rendit dans un café où il but moins d'un verre de vin avec un camarade. Puis les deux hommes partirent pour essayer la voiture de C.R. Ils se rendirent d'abord à la Ferme-Robert où le café était fermé, puis à Couvet où ils burent trois décilitres de blanc avec la serveuse, à Môtiers ensuite où ils burent encore du vin comme à Fleurier...

Ils rentrèrent par la route Fleurier-Couvet. Mais C.R. bifurqua à Boveresse et, sur la route Boveresse-Môtiers, dans un virage, par suite d'une vitesse exagérée, il perdit le contrôle de son véhicule qui dérapa sur une longue distance, tamponna un arbre et alla finir sa course en contrebas de la chaussée. Les deux occupants furent transportés à l'hôpital. Si le passager est maintenant rétabli, il n'en est pas de même de C.R. toujours incapable de travailler.

En raison des circonstances de l'accident — et aussi parce que le conducteur sentait l'alcool, dira le chef du détachement de gendarmerie — C.R. fut soumis à une prise de sang. Le résultat de l'analyse, deux heures après le choc, révéla une alcoolémie variant entre 0,59 et 0,69 .

Après l'audition de plusieurs témoins, le juge n'a pas retenu la prévention d'ivresse au volant. Mais il a dit au prévenu :

— Guérissez-vous de votre soif de vitesse, après avoir passé votre soif d'alcool, car sans cela vous allez vous suicider...

En revanche, pour excès de vitesse, C.R. a été condamné à 200 fr. d'amende et à 102 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans un délai de deux ans si tout va bien.

G.D.

## VAUD — VAUD — VAUD

# Mazout : le Buron pollué à Yverdon

**De notre correspondant :**

**Hier, vers 13 h 30, le poste de premiers secours d'Yverdon et le groupe de lutte contre les hydrocarbures, a été alerté pour un cas grave de pollution par le mazout, qui s'est produit dans le Buron. La zone polluée s'étend sur plusieurs centaines de mètres et jusque dans le lac. Un barrage de 120 m de long a été établi parallèlement à la grève à 20 m du bord du lac. De nombreux sacs de coagulant ont été utilisés.**

**C'est l'une des plus importantes pollution provoquée par du mazout qui ait été enregistrée à Yverdon. Une équipe de dix hommes s'est rendue sur place sous les ordres du commandant Crépon, aidée par la brigade du lac. Pour l'instant on ne connaît pas les causes du sinistre. Aujourd'hui, les mêmes hommes ainsi que la brigade du lac s'efforceront, d'une part de recueillir les déchets et, d'autre part de trouver la cause de cette pollution.**

## Le Chœur d'hommes de Combremont-le-Petit joue «Madame Sans-Gêne de Victorien Sardou»

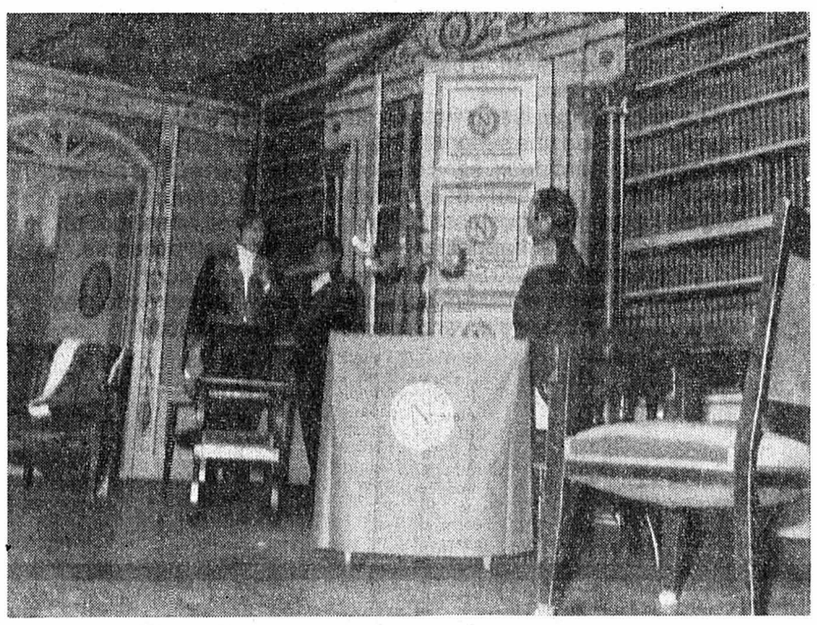

Une des scènes de « Madame Sans-Gêne » à Combremont-le-Petit. (Avipress - Pache)

*De notre correspondant :*

*Village de moins de trois cents habitants, Combremont-le-Petit a le goût du théâtre, du bon théâtre et, depuis plus de trente ans, grâce au talent d'animateur et de metteur en scène de M. André Parriaux, instituteur primaire supérieure, la population de cette région essentiellement agricole a pu voir de nombreuses pièces du répertoire, données à la grande salle lors des soirées du chœur d'hommes. Parmi celles-ci, des œuvres de Beaumarchais, Daudet, Cocteau, Giraudoux et tant d'autres auteurs plus ou moins célèbres. Mais depuis un certain nombre d'années, le public semble préférer au mélodrame les pièces gaies. Combremont-le-Petit a la chance de posséder, depuis 1964, une grande salle de quatre cents places, dotée d'une scène spacieuse, à décors rotatifs, ce qui facilite bien les choses.*

*Pour la soirée de cette année, le chœur d'hommes a mis sur pied, sous la direction de M. Parriaux, la fameuse comédie en trois actes et un prologue de Victorien Sardou : « Madame Sans-Gêne », dans de beaux décors de Jean Thoos. Cette pièce, enlevée avec brio, grâce à une équipe d'acteurs amateurs habituée à monter sur les planches, a bien répondu à l'attente du public remplissant la salle, qui a pu se divertir de fort agréable façon en suivant les démêlés de l'ex-vivandière de la grande armée avec l'empereur Napoléon Ier.*

*Le chœur d'hommes, dirigé par M. André Parriaux, avait ouvert cette soirée si réussie en chantant plusieurs chœurs de qualité, dont trois d'entre eux étaient tirés du « Freischutz », de Carl-Maria von Weber. La « chanson de Lara », « la Licorne » et le « Verger au soleil », devaient compléter cette brève mais excellente partie musicale. Comme le veut la coutume, entre deux chants, M. Jean-Claude Bettex, président, a souhaité la bienvenue aux auditeurs-spectateurs, leur rappelant que « Madame Sans-Gêne » serait jouée encore les 20 et 27 janvier.*

*Un bal animé a terminé la soirée.*

### ORBE

### Mutation

(c) Le service de psychologie scolaire qui était jusqu'à maintenant sous la responsabilité de M. J.-C. Calpini sera désormais dirigé par Mlle Isabelle Hotz, licenciée de l'Université de Genève, qui travaillera à mi-temps. M. Calpini a été nommé chef du service de psychologie de Nyon.

## Mme Hartung à l'Ecole des parents

(c) Pour les trois premiers mois de la nouvelle année, l'Ecole des parents du Vallon a mis sur pied un programme fort séduisant. Ce sera tout d'abord ce soir, à la grande salle du « Château » de Travers une rencontre sur le thème « L'Autorité ». L'animatrice en sera Mme Hartung. Lorsqu'on connaît la position courageuse et ferme de la famille Hartung pour donner à l'enfant une autonomie dirigée lui permettant de devenir un adulte responsable, nul doute que cette rencontre ne suscite un vif intérêt. L'exposé de la première partie sera suivi d'une discussion.

Le 12 février, au collège de Boveresse, Mme Axelle Adhémar parlera de l'éducation sexuelle. Thème très actuel, sur lequel tant de choses ont déjà été dites, pas toujours à bon escient. Il sera abordé cette fois, par une psychologue à l'expérience riche et très étendue, qui saura traiter ce sujet avec la franchise et la délicatesse nécessaires.

Enfin au mois de mars, l'Ecole des parents se réunira pour la première fois à Buttes, où dans une salle du collège un couple d'animateurs, M. et Mme Boichat mèneront les séance.

H. R.

## FRANCE VOISINE

### Tir groupé contre le maire de Pontarlier

Après MM. Viatte (réformateur), Carrez (PC), Saillard (parti socialiste), Michalon (front national), un cinquième candidat sera opposé pour les législatives à M. Edgar Faure. Il s'agit de M. Raymond Houssard, cadre de l'industrie automobile de la région parisienne, qui se présente sous l'étiquette de l'Union nationale pour la défense des libertés.

La candidature de M. Houssard correspond en fait, à une prise de position du syndicat au sein duquel il milite, la CFT, face au ministre des affaires sociales. M. Houssard entend profiter de cette campagne électorale pour poser quelques questions « embarrassantes » à M. Edgar Faure. « Nous irons à ses réunions et l'inviterons aux nôtres ! ».

## CARNET DU JOUR

**Couvet, Cinéma Colisée :** 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne.

**Môtiers, château :** ouvert ; exposition d'affiches polonaises.

**Môtiers, Musée Rousseau :** ouvert.

**Fleurier, patinoire :** ouverte.

**Médecin et pharmacien :** habituels.

**Ambulance :** tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

**Hôpital de Couvet :** tél. 63 25 25 ; **de Fleurier :** tél. 61 10 81.

**Service d'aide familiale :** tél. 61 23 74.

**Bureau de renseignements, Fleurier :** Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37 ; **Les Verrières :** banque cantonale.

**Fleurier, service du feu :** tél. 61 12 04 ou 18.

**Police cantonale :** tél. 61 14 23.


## AVIS DIVERS

# COUVET et NOIRAIGUE

Pour la distribution de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, nous cherchons deux

## porteurs (euses) de journaux

**Couvet :** un secteur, tournée de 2 h 30 environ ;

**Noiraigue :** tournée de 1 h 30 environ. Entrée en service avec mise au courant à fin janvier.

**Gain accessoire intéressant.**

Pour tous renseignements et offres, s'adresser à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL Service de distribution, 4, rue Saint-Maurice, 2001 NEUCHATEL. Tél. 25 65 01.


## critique TV

# Objectif

*J'ai déjà dit ici ce que je pensais de ces répétitions constantes, de ces reportages et de ces discussions concernant une actualité permanente, trop imperceptiblement changeante pour qu'on la ressassât inlassablement. Les problèmes vietnamiens et palestiniens, avec des allers et venues de l'un à l'autre thème, sont absolument lassants quand il n'y a pas pour les étayer des faits nouveaux vraiment dignes d'intérêt.*

*Si je reviens toutefois sur la récente « Table ouverte », c'est parce qu'elle me paraît typique de ce que peuvent être pour ceux qui n'y sont pas directement mêlés, ces conflits lointains.*

*En présence autour de la table des débats, présidée par Jean Dumur, trois journalistes, MM. Olivier Todd, rédacteur au « Nouvel Observateur », Paris, Roland Faure, rédacteur en chef de « L'Aurore », Paris, Fernand Gigon, journaliste indépendant, Genève, et un professeur de l'Institut des hautes études internationales à Genève, M. Sacha Castella. Très cyniquement, mais est-ce si loin de la réalité, on peut considérer les affrontements au sein de certains petits pays comme une sorte de « banc d'essai » des grands blocs qui façonnnent la politique de notre globe. Un banc d'essai qui, hélas, pour ceux qui vivent le conflit, est un bain de sang.*

*Personne ne s'y trompe et par un accord tacite, peu le reconnaissent explicitement. Si les foules se passionnent encore il y a des raisons humanitaires sans doute, mais plus encore le fait que tout égoïstement, chacun veut voir triompher ceux qu'il s'est choisis pour champions, ceux qui représentent son idéologie, voire son idéal. « Table ouverte » était un débat dans une auberge espagnole. De manière très caractéristique les renseignements donnés par Roland Faure et ceux fournis par Olivier Todd étaient d'une tout autre nature, presque inconsciemment chacun des interlocuteurs, même Fernand Gigon et Sacha Castella, quoique dans une moindre mesure, donnaient des événements un compte rendu nettement orienté selon leur option propre. Alors que l'on aurait pu penser que le Viet-nam était vu par des observateurs neutres, étrangers au conflit, on sentait un assimilation très nette de tous les interlocuteurs à l'une ou l'autre des parties en cause.*

*De la pluralité des informations données et des tendances diverses des personnalités présentes, l'essai, une information objective, l'objectivité ne peut pas se définir comme l'exposé du positif et du négatif d'une situation donnée faite par un seul homme, il y aura toujours une subjectivité consciente ou inconsciente dans ce qui est dit mais aussi dans ce qui est tu, voire dans les sources de renseignements. Du point de vue de l'information, abstraction faite du choix du sujet maintes fois commenté dans la presse écrite et parlée, l'émission de dimanche était excellente parce que « collectivement objective », ce qui ne peut être le cas du « Fait du jour » par exemple où un seul journaliste commente l'événement.*

*« Affaires publiques », samedi, sous le titre « Les problèmes de l'environnement », présentait une véritable ode à la gloire du canton de Neuchâtel. Il est vrai qu'en Suisse, notre canton fait figure de pionnier en matière d'aménagement du territoire et notre territoire neuchâtelois semble être le modèle de ce qui se fera dans notre pays tout entier quand les lois sur l'environnement entreront en application. Certes, du bon, voire de l'excellent travail a déjà été fait chez nous depuis 1966, mais il aurait fallu montrer aussi les trop nombreux sites gâchés depuis que les mesures ont été prises, ces usines édifiées sur des plateaux ensoleillés alors que les immeubles locatifs s'élèvent dans les creux, ces dépôts d'ordures encore trop nombreux et ces mines de trésors pour les émules de Tinguely que sont les inesthétiques dépôts des ferrailleurs et si beaucoup de bonne besogne a été faite dans le domaine de la protection de l'environnement par des gens désintéressés, il reste beaucoup à faire encore pour en désintéresser d'autres.*

*G.-A. M.*

# LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

## Une semaine d'approfondissement pour les adeptes de la foi Baha'ie

Ils étaient venus de partout, de Suisse bien sûr mais aussi de France, d'Iran ou d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, en groupes, en familles ou seuls. Un cinquantaine de membres de la foi Baha'ie se sont ainsi retrouvés dernièrement à la Chaux-de-Fonds, dans le cadre d'une école d'hiver qui fut l'occasion d'approfondir certains aspects de la pensée baha'ie.

Certes, ce fut aussi le prétexte pour découvrir les beautés naturelles de la région. Mais le programme très chargé, qui se déroulait dans un établissement public de la localité, ne permit guère le vagabondage par un hiver marqué par le ciel bleu. Au cours de cette semaine d'approfondissement, qui fut un succès tant par son aspect détendu créé par une atmosphère gaie que par le véritable enrichissement personnel sur le plan spirituel, une réception avait été organisée par les autorités de la ville qui entendaient ainsi marquer le passage d'hôtes venus du monde entier.

Les participants purent tout d'abord sur le thème d'instituts d'approfondissement, suivre une étude intensive de la vie Baha'ie, par M. et Mme Bill Hatcher. Ce théologien chrétien, qui arrivant à la fin de ses études découvrit les enseignements de Baha'u-llah, renonça ensuite à sa vocation de pasteur. Très doué en mathématiques, il passa un doctorat ès sciences à l'Université de Neuchâtel, tout en enseignant la foi Baha'ie, alors presque inconnue en Suisse. Il est actuellement professeur à l'Université de Québec, mais se retrouve en Suisse pour une année, à la suite d'une invitation de l'Ecole polytechnique de Lausanne.

Ces journées de l'école d'hiver présentaient également un autre visage, celui de l'enseignement dans la ville même. Mais le programme se poursuivait par une audition des « Dawnbreakers » de la Suisse romande ou la projection du film « It's just the beginning » « C'est juste le commencement ». D'autres cours figuraient à cette réunion. C'est ainsi que l'on entendit M. R. Ghadimi, un ingénieur iranien vivant à Liège sur l'histoire de la foi : « Le Bab, Baha'u'llah, Abdu'l'baha et l'âge formatif ». Puis le Dr Adelbert Muhlschlegel entretint son auditoire sur « Le Covenant », tandis que « Le plan divin » était présenté par Mme Ursula Muhlschlegel, membre du corps auxiliaire.

Enfin, l'administration Baha'ie fit l'objet de l'exposé de M. John-Paul Vader qui aborda également le problème de la jeunesse Baha'ie et le plan. Soirées récréatives, conférence publique complétèrent cette semaine vraiment internationale, au carrefour d'une pensée certes relativement mal connue dans notre pays mais qui dans d'autres rencontre un enthousiasme étonnant.

Ph. N.

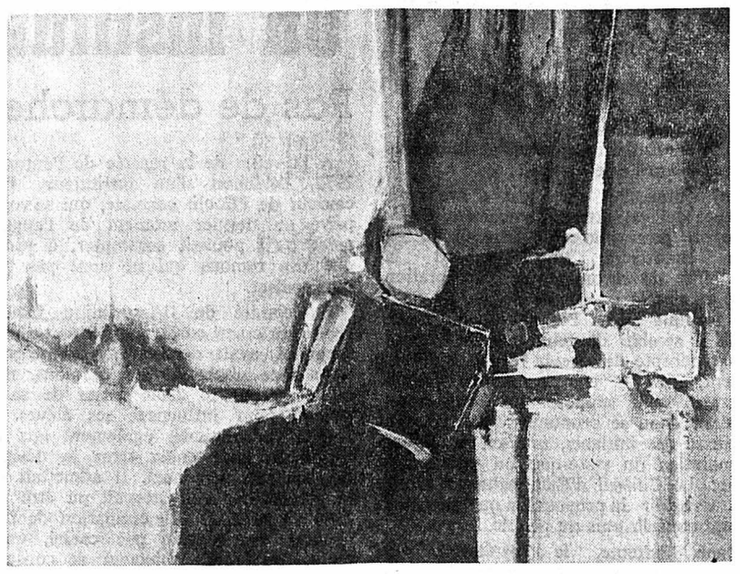

Détail d'une toile.

(Avipress - Sr.)

## A la Galerie du « Club 44 » Quelqu'un avec de l'avenir

*Fort bien présentée par M. Pierre von Allmen — qui s'y entend de mieux en mieux en politesses, en excuses et en discours — s'est ouverte, samedi après-midi à la Galerie du Club 44, l'exposition du jeune peintre neuchâtelois Ivan Moscatelli.*

*Réservé (mais bon vivant), Moscatelli ne s'est signalé jusqu'ici que par deux expositions particulières et quelques envois à des expositions collectives. Il travaille. Il travaille même beaucoup et fort bien, après avoir laissé mûrir un choix qui le conduit maintenant à faire de la peinture son activité essentielle.*

*La première impresion laissée par la quarantaine d'œuvres qu'il a accrochées touche une fibre particulièrement helvétique : Moscatelli peint consciencieusement avec une application d'artisan qui aime ce qu'il fait. Naïveté ? Voire ! Au moment où des myriades de peintraillons ne se cassent pas tant la tête pour tendre correctement une toile sur un chassis, Moscatelli prend son temps. Cette vertu — qui n'a rien à voir avec l'académisme — est tout bonnement rassurante...*

*Mais cela, évidemment, ne suffirait pas. Après une période d'à-coups figuratifs, d'assez bonne facture d'ailleurs, Moscatelli opta, il y a quelques années, pour une abstraction que l'on dit lyrique — par opposition à un certain géométrisme, mais le qualificatif ne vaut pas grand chose. Il se découvrit une écriture qui, bien qu'encore entachée d'un certain esthétisme décoratif, a des qualités certaines.*

*Comme l'homme, la peinture a « du cœur ». La couleur est posée avec attention, finement. Moscatelli évite les heurts, il craint les ruptures de tons, cherche la luminosité. Donc, rien de brusque : on est entre formes de bonne compagnie.*

*Qu'il n'y ait guère de grandes envolées ne signifie nullement que le style soit fade ou trop bien léché. On sait d'ailleurs où aboutissent, neuf fois sur dix, ces grands coups de pinceaux ou spatules chargés de démolir les bonnes leçons des professeurs (et chers collègues) : du fatras plus ou moins pittoresque emballé dans des vapeurs de théorie.*

*Moscatelli, dont l'inspiratin a des racines bien naturalistes, s'attache d'abord à rendre des harmonies. Il ordonne, subtilement, l'émotion. Mais il ne la fige pas, ce qui confère aux tableaux une fraîcheur qui ne se dément pas.*

*Il est fort probable que le style de Moscatelli changera et s'affermira encore. L'exposition ouverte samedi (et jusqu'au 3 février), ne devrait être qu'une étape de plus. A chaque fois, depuis 1968, le peintre a pris du métier et de l'assurance. A chaque fois, on notait un progrès très sensible. Moscatelli, à 28 ans, a encore le temps d'aller loin. Même lentement.*

*G.St.*

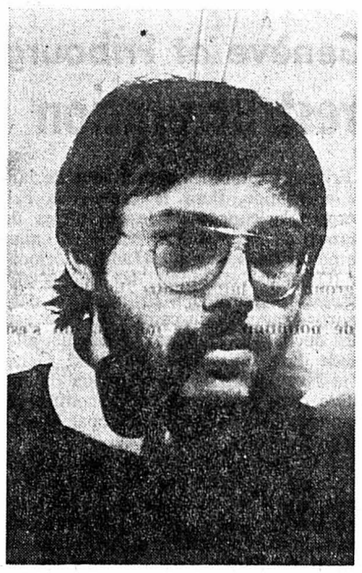

Ivan Moscatelli

## Sous l'égide d'un industriel chaux-de-fonnier Premier concours international pour jeunes danseurs à Lausanne

*De notre correspondant :*

*Le premier concours pour jeunes danseurs d'Europe occidentale aura lieu dans quelques jours à Lausanne. Annuel et international, ouvert aux jeunes qui se préparent à ce métier, il verra cette première édition du prix de Lausanne se dérouler les 19, 20 et 21 janvier et se terminera par une représentation de gala au théâtre de Beaulieu.*

*Les deux lauréats du concours, une fille et un garçon, recevront chacun une bourse de 5000 fr. suisses et un diplôme accordant une année d'écolage gratuit dans l'un des trois principaux centres de chorégraphie d'Europe : le Royal Ballet School, à Londres, le centre Hightower, à Cannes et le centre Mudra, à Bruxelles.*

*Venant de sept pays d'Europe, quelque cinquante jeunes danseurs âgés de 16 à 19 ans, présenteront une variation du répertoire, une variation libre et un enchaînement de pas imposés. Les épreuves se disputeront en présence d'un jury international qui rassemble quelques-unes des personnalités les plus importantes de la danse actuelle. Citons Maurice Béjart, directeur de l'école Mudra à Bruxelles, Barbara Feroster, directrice du Royal Ballet School de Londres, Rosella Hightower, directrice du Centre international de danse à Cannes, Raymond Franchetti, directeur de la danse à l'Opéra de Paris, et Antoine Livio, Elvire Braunschweig, de la Chaux-de-Fonds et Elisabeth von Suppan, de Lausanne.*

*Mais d'autres personnes suisses et européennes soutiennent les efforts de la Fondation en faveur de l'art chorégraphique à qui revient l'institution de ce prix de Lausanne. En effet, sous l'égide de son nouveau président, M. Philippe Braunschweig, industriel chaux-de-fonnier passionné de cet art, dont le père est un des fondateurs du « Club 44 », la fondation veut offrir son appui, sans parti pris artistique, aux spectacles, créations et danseurs qui, par un apport original, contribuent à l'ensemble de l'évolution esthétique contemporaine.*

*RAYONNEMENT*

*Rares sont les concours pour jeunes danseurs. Il y a ceux des pays de l'Est, à Moscou et Varna, également ouverts aux professionnels, ainsi que le projet de Rebekah Harkness, à New-York. Une semblable institution n'existait pas encore en Europe occidentale. Elle devrait, au cours des années, contribuer largement au rayonnement culturel européen, partant suisse.*

*Des projets, il n'en manque pas, comme devait d'ailleurs le préciser M. Philippe Braunschweig à l'occasion de la réception de la Fondation en faveur de l'art chorégraphique. Mais pour l'heure, outre ce « Prix de Lausanne » dont chacun attend avec impatience l'issue et l'impact, relevons qu'une équipe de graphistes a défini le nouvel « emblème » de ce prix, dont l'image pourra être reconnue sur le plan international. Il s'agit d'une stylisation du « grand jeté russe », synonyme d'une danse en plein mouvement, et dont les couleurs sont celles du canton de Vaud, du lac Léman et du bleu de l'espace.*

*L'intérêt rencontré par l'annonce de ce premier prix a été grand. C'est ainsi, par exemple, que le Centre culturel neuchâtelois en a largement commenté l'esprit et la forme, tout en invitant ses membres à se déplacer au Palais de Beaulieu dimanche prochain. Une présidence chaux-de-fonnière doublée de nombreux spectateurs venus du bas du canton : la danse à sa manière aura permis, elle aussi, l'union par-dessus la montagne...*

Le sigle dessiné pour le nouveau concours.

## Cours d'économie de la consommation

**La Fédération romande des consommatrices vient d'établir le calendrier de ses différentes manifestations pour janvier et février, au sein de ses sections. La section neuchâteloise organisera à la Chaux-de-Fonds, dans les locaux de l'ancien gymnase, un cours d'économie de la consommation, en cinq leçons, qui sera donné par Mlle Y. Jaggi, docteur es sciences politiques.**

**Le cours de base comprendra une étude sur « le volume et la structure de la consommation ». Il sera suivi de quatre autres à choisir par les participants parmi des sujets proposés : le commerce de détail en Suisse, la vie des produits de consommation, le problème des prix et des marges, la publicité en Suisse, le comportement des consommateurs, les tests comparatifs, l'étiquette et la déclaration de marchandise. Ce cours d'économie sera également donné à Delémont.**

# LE LOCLE - LE LOCLE

## La fanfare des Brenets fait le point

**De notre correspondant :**

La tradition est respectée : la fanfare a tenu son assemblée statutaire en ce début de janvier. La présidence est assumée par M. P.-A. Fallet, président, en présence de Mme Ch. Matthey, membre honoraire et des membres d'honneur P. Deléglise, E. Jeanneret. Se sont fait excuser M. Ch. Dubois, du Locle, et M. J. Guinand, ancien président de commune.

M. Michel Huguenin lit son rapport de caisse, qui accuse une amélioration des finances de la société, due en particulier à l'inscription du résultat d'un match au loto supplémentaire. Les vérificateurs, par l'intermédiaire de M. G. Dubois, invitent les membres à donner décharge au caissier, ce qui est fait à l'unanimité.

Dans son rapport présidentiel, M. P.-A. Fallet, rappelle les événements de l'exercice écoulé. Il remercie particulièrement M. Aubert, directeur, et J.-A. Stalder, sous-directeur, ainsi que les membres du comité de leur collaboration. Après une période de flottement, il a été difficile de faire redémarrer la fanfare. Actuellement, tout est rentré dans l'ordre, témoin le concert de Sainte-Cécile.

Le rapport du directeur, souligne le succès obtenu par la société à la Fête cantonale de Bevaix, puis le concert du début de décembre pour lequel il a fallu faire un sérieux effort. 1973 marque le début d'une période d'assiduité, d'autant plus que cette année verra l'entrée dans la fanfare des élèves formés actuellement par le sous-directeur.

**COMITÉ RENOUVELÉ**

Il s'agit maintenant de renouveler le comité. L'actuel président veut bien remplir ses fonctions une année encore. Le secrétaire de correspondance trop chargé professionnellement sera remplacé par intérim par MM. Tabasso et Deléglise. En plus, M. R. Dubois accepte d'encaisser les cotisations. Finalement, le comité aura la composition suivante : président, P.-A. Fallet ; vice-président, René Miserez ; caissier, Michel Huguenin ; matériel, J.-M. Huguenin ; assesseurs, P. Deléglise, P. Tabasso, G. Robert ; cotisations, R. Dubois et M. Bertschinger ; banneret, O. Béguin ; vérificateurs, R. Wyss et Denis Miserez ; directeur, Maurice Aubert ; sous-directeur, J.-A. Stalder.

M. André Huguenin est nommé membre d'honneur. Le champ d'activité pour 1973 est arrêté dans ses grandes lignes. A noter entre autres, l'assemblée cantonale du 4 février à Cernier qui recevra la visite de nombre de Brenassiers: les trois vétérans, MM. P. Richardot, Schultess et A. Moulin. MM. Tabasso et R. Miserez seront les délégués de la société alors que MM. Fallet, Perrenoud, R. Wyss et G. Robert accompagneront les vétérans. Le concert de printemps aura lieu le 26 mai.

Après une collation offerte aux participants de la soirée, les récompenses furent attribuées aux sociétaires méritants. Pour y avoir droit, les musiciens ne doivent pas dépasser cinq absences au cours de l'année. 10 membres obtiennent, qui un ou deux gobelets, qui le plateau traditionnel, qui une bouteille si le plateau ou les 12 gobelets ont déjà été obtenus. Enfin, la distribution des chevrons d'ancienneté a été faite par le vice-président, R. Miserez. Voici le nom des jubilaires: Charles Joriot et Julien Schultess (5 ans) ; Jacques-André Stalder et Paul Richardot (25 ans) ; Albert Vaudroz (30 ans).

F.

# LA SAGNE

## Une vingtaine de décès

(c) La statistique de l'état civil fait ressortir que la commune de la Sagne a enregistré en 1972 onze naissances, dont une seule au village. Il y a eu treize mariages et dix-neuf décès, dont neuf sur le territoire communal. Comme on peut le constater, il y a plus de décès que de naissances, et ceci explique en partie la légère diminution des habitants lors du recensement au 15 décembre.

## Le gel cause des dégâts

(c) En fin de semaine, plusieurs conduites situées sur le territoire communal de la Sagne, ont dû être dégelées, par suite des grands froids. Le manque de neige ne se fait pas uniquement sentir auprès des sportifs. Il nuit également à la nature. La terre gèle profondément, raison pour laquelle à certains endroits exposés, et où les conduites ne sont pas bien protégées, des dégâts importants sont enregistrés.

# AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

## La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
**Corso :** 20 h 30, César et Rosalie (16 ans).
**Eden :** 18 h 30, Mon petit oiseau... toujours à disposition (20 ans). 20 h 30, L'Hôpital (16 ans).
**Plaza :** 20 h 30, Jane Eyre (16 ans).
**Scala :** 20 h 30, Orange mécanique (18 ans).
TOURISME
**Bureau officiel de renseignements,** Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
**Rodéo-Club Bar 72 :** 21 h - 4 h.
**Le Scotch : 21 h - 2 h.**
**La Boule d'or :** 21 h - 2 h.
**Cabaret 55 :** 21 h 30 - 4 h.
**Domino :** dès 20 h.
EXPOSITIONS
**Vivarium de la Bonne-Fontaine :** plus de 200 animaux.
**Musée d'histoire :** fermé.
**Musée d'horlogerie :** les collections.
**Musée des beaux-arts :** acquisitions récentes et les collections.
**Musée d'histoire naturelle :** collections et dioramas.
**Musée paysan des Eplatures :** costumes et coutumes (mercredi et le week-end).
**Galerie du club 44 :** peintures et dessins de Ivan Moscatelli.
**Permanences médicale et dentaire :** en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22.10.17.
**Pharmacie d'office :** Carlevaro, Léopold-Robert 81, jusqu'à 21 heures, ensuite téléphone 11.
MANIFESTATIONS
**Aula de la SSEC** (Serre 62) : 20 h 15, Conférence de Me Arnold Bolle « Souvenirs du prétoire ».
**Petite salle du TPR :** 20 h 15, Mady Begart, clavecin.

## Le Locle

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henry Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
**Pharmacie de service :** Philippin, Daniel-JeanRichard 27, dès 21 h, tél. 17.
**Permanences médicale et dentaire :** en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

# VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

## Le Conseil général de Valangin accepte un budget 1973 déficitaire de 42.000 francs

**De notre correspondant :**

Le Conseil général de Valangin a siégé vendredi soir sous la présidence de M. Albert Balmer. Douze conseillers étaient présents. Les membres de l'exécutif et l'administration communale assistaient à la séance. Le seul point important figurant à l'ordre du jour était l'examen du budget 1973 qui prévoit un déficit présumé de 42.800 francs. Cet excédent des dépenses découle surtout de nouvelles charges sociales, des salaires en hausse et des subventions provisoires aux hôpitaux, bien que le projet de loi ait été refusé dernièrement par la Grand conseil.

Aux revenus communaux on note une diminution du rendement des forêts du fait que le prix des bois a une tendance à la baisse, contrairement aux frais de façonnage qui augmentent chaque année provoquant une réduction de 4500 francs.

**PETITE AUGMENTATION**

L'exécutif compte sur une augmentation de 15.000 fr. d'impôts sur les personnes physiques ; en revanche, un important contribuable (personne morale) subit une forte diminution de taxation, ce qui ne permet pas de prévoir une amélioration importante. Il n'en résulte qu'une recette supplémentaire de 12.450 francs. L'augmentation de 15.000 fr. de taxes correspond à la taxe d'épuration qui sera utilisée totalement par les frais de ce nouveau service. Au chapitre des dépenses, une augmentation de 5200 fr. provient de nouveaux salaires et charges sociales. Un amortissement de 5000 fr. est prévu pour la station d'épuration au chapitre de l'hygiène publique. Instruction publique : augmentation d'environ 12.000 fr. en particulier sur les écolages, salaires et charges sociales. Police : également 1800 fr. de supplément aux charges sociales et traitements. Oeuvres sociales : c'est dans ce chapitre qu'il y a des charges dont l'augmentation est importante ; subventions aux hôpitaux 18.000 fr., part aux rentes complémentaires AVS 6000 francs. La participation communale au déficit des transports en commun, comme pour les hôpitaux, ne pourra guère s'améliorer et la Compagnie des tramways neuchâtelois prévoit déjà pour Valangin un supplément de 2000 francs.

**BILAN**

Le budget accepté à l'unanimité se présente comme suit :

— Revenus communaux : intérêts actifs 18.800 fr. ; immeubles productifs 3600 fr. ; forêts 17.000 fr. ; impôts 149.700 fr. ; taxes 25.000 fr. ; recettes diverses 6200 fr. ; services des eaux 2500 fr. ; et services de l'électricité 11.000 francs.

— Charges communales : intérêts passifs 23.300 fr. ; administration 42.700 fr. ; Hygiène publique 7400 fr. ; instruction publique 102.300 fr. ; travaux publics 15.500 fr. ; police 28.400 fr. ; œuvres sociales 40.000 fr. ; dépenses diverses 17.000 fr. ; soit un total de 233.800 fr. de recettes et 276.600 de dépenses et un déficit présumé de 42.800 francs.

**PAS D'ANTENNE**

Après l'adoption du budget, le législatif a accepté à l'unanimité un crédit d'urgence de 10.000 fr. pour remplacer l'ancienne chaudière du collège. La nouvelle, au pouvoir calorifique de 80.000 calories, pourra fonctionner au bois, au charbon et au mazout.

Dans les divers, on reparla de l'installation de l'antenne collective de télévision et des câbles qui auraient dû être déposés dans les fouilles entreprises en vue de l'épuration des eaux. Malgré certaines promesses, le propriétaire de l'antenne n'a rien entrepris et le contrat prévu avec l'Association villageoise de télévision semble mort avant même d'avoir vu le jour...

Un nouvel immeuble sera construit prochainement à Biolet, mais à la suite de nombreux contretemps dus au service de l'Etat, les travaux ne débuteront qu'en mars alors qu'ils devaient démarrer en automne 1972.

# OFFRES D'EMPLOIS

**Importante entreprise de la branche mécanique de Neuchâtel**

désire s'assurer la collaboration d'une

## EMPLOYÉE DE SECRÉTARIAT

Le poste offert est soumis aux conditions suivantes :
— Langue maternelle française ou allemande.
— Maturité commerciale ou baccalauréat.
— Capable de correspondre en français, allemand et anglais.

En compensation nous pouvons offrir :
— Place stable avec travail varié et intéressant.
— Avantages sociaux d'une entreprise solidement établie.
— Salaire en rapport avec les capacités.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres, avec copies de certificats et curriculum vitae, sous chiffres DL 77 au bureau du journal.

# CARNET DU JOUR

**Pharmacies de service :** Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
**Permanences médicale et dentaire :** votre médecin habituel.


Je n'ai plus qu'à attendre !

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Au restaurant




HENNIEZ NATURELLE
Non gazeuse

Henniez Lithinée SA Sources minérales

FRIBOURG - FRIBOURG

# Quel sera le sort réservé à l'initiative du PICS sur les allocations familiales ?

**De notre correspondant :**
Le parti indépendant chrétien-social fribourgeois (PICS) déposait le 10 mars 1972, deux initiatives législatives à la chancellerie d'Etat. L'une, appuyée par 12.240 signatures, demande la refonte globale de la loi sur les allocations familiales. En date du 29 décembre, le Conseil d'Etat désignait les membres de la commission chargée d'examiner la révision de cette loi. La présidence est confiée à M. Pierre Kaeser, avocat. Elle est composée de quelque vingt-cinq membres, représentant les milieux sociaux, économiques et politiques. Ces personnes ont été désignées après que le chef du département des affaires sociales, Pierre Dreyer eut écrit aux instances intéressées pour solliciter leur collaboration.

L'initiative législative du PICS, il est important de le rappeler, se présente comme un projet de loi entièrement rédigé. Il prévoit que l'ayant-droit est l'enfant, celui-ci devant bénéficier des prestations quelle que soit la situation de ses parents ou de son représentant légal. Les prestations devraient être constamment adaptées à l'évolution de l'indice des prix et à l'augmentation du revenu national. Elles devraient être exonérées de l'impôt. Les caisses devraient verser un minimum de prestations et pratiquer la compensation pour être reconnues. La totalité des salaires et revenus,sans limite d'âge de l'assujetti, devraient verser leur contribution à une caisse du canton. Il est prévu que 0,2 % des salaires et revenus mis à contribution seraient versés aux services d'aides familiales. Enfin, la gestion paritaire des caisses devrait être garantie.

La commission qui vient d'être désignée et qui est extraparlementaire, devra faire des propositions au Conseil d'Etat. Elle examinera tout d'abord la possibilité de recommander l'acceptation pure et simple du projet de loi, tel qu'il est formulé dans l'initiative du PICS. Mais il semble douteux que le Conseil d'Etat accepte de retenir le projet globalement, vu les transformations fondamentales qu'il suppose. La commission pourrait donc se prononcer pour le rejet du texte des initiants, tout en proposant le maintien du statu-quo ou un contre-projet. Le Conseil d'Etat statuerait alors, afin d'établir la proposition qu'il ferait au Grand conseil, puis au peuple.

Dans l'attente, le secrétariat des organisations chrétiennes-sociales a déjà adressé une requête au directeur de l'intérieur et des affaires sociales. Il demande que l'allocation familiale actuellement accordée soit augmentée de 10 francs par mois et par enfant, au plus tard pour le deuxième semestre de cette année.

Michel GREMAUD

ESTAVAYER-LE-LAC

## Dernier acte de la Fête cantonale de chant

(c) Samedi soir s'est déroulé dans un hôtel d'Estavayer-le-Lac, l'acte final de la 24me Fête cantonale des chanteurs fribourgeois, qui eut lieu dans cette localité les 3 et 4 juin. Les membres de la société de chant entouraient, à cette occasion, les présidents des divers comités qui reçurent le diplôme de membre honoraire. M. Louis Joye, président, remit à M. Jacques Bullet, syndic et président du comité d'organisation, le diplôme de membre d'honneur tandis que M. Calixte Bovey se voyait décerner le plateau des quarante ans d'activité.

Cette soirée fut l'occasion pour plusieurs orateurs de rappeler le brillant succès de la Fête cantonale, caractérisée par le festival « Images de mon pays » dirigé par M. Bernard Chenaux. M. Paul Mossu, directeur du « Chant-de-Ville », reçut lui aussi une gerbe de remerciements pour le fécond travail déployé en faveur de l'art choral.

M. Jacques Bullet, syndic d'Estavayer, nommé membre d'honneur de la société.
(Avipress - Périsset)

# Voyage en zigzag à travers la Broye

● *Les problèmes de l'épuration des eaux dans la région d'Estavayer n'ont pas fini d'alimenter les conversations. Une étude a été effectuée, en effet, afin de raccorder les villages de Cheyres, Font, Châbles et Lully à la station d'Estavayer. Il apparaîtrait finalement que le cas de Cheyres n'entre pas en ligne de compte en raison de la trop longue distance du collecteur. Châbles serait en mesure de démarrer sans retard avec son projet tandis que le chef-lieu broyard attend depuis bientôt dix ans le feu vert à cette construction. Décidément, le grand perdant dans toute cette affaire n'est-ce pas le lac dont l'état de saleté empire d'année en année ?*

● Les écoliers staviacois ont pris le chemin de Bellegarde pour une quinzaine de ski. Jusqu'à ces dernières années, ces cours se donnaient à la Roche mais, à cause du manque de neige, décision fut prise d'établir les quartiers hivernaux des élèves dans une autre région de la Gruyère.

● *M. Raymond Gagnaux, de Nuvilly, vient de quitter ses fonctions au sein de l'exécutif communal. Son successeur a été désigné en la personne de M. Conrad Monnerat, typographe.*

● Le Conseil communal de Cugy a rendu hommage à M. Louis Beaud, sous-chef de gare à Cugy, qui assume depuis un quart de siècle avec une ponctualité exemplaire les fonctions de boursier.

● *On envisage de restaurer la chapelle de l'hôpital de la Broye afin de faciliter la participation des malades et vieillards aux offices religieux. Ce sanctuaire en effet, qui appartint d'abord aux Jésuites avant d'être utilisé par la paroisse réformée, ne permet d'amener ni les lits ni les chaises. La formule de récolter des fonds a été confiée à un comité de personnes dévouées.*

● M. et Mme Oscar Waeber, de Nuvilly, viennent de fêter le 40me anniversaire de leur mariage dans l'intimité de leur famille.

Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

# Une importante restructuration

**De notre correspondant :**
Une zone pastorale avait été constituée en 1969 par Mgr Charrière, au sein du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, pour les catholiques de langue allemande. Pour le canton de Fribourg, cela concernait les paroisses du décanat de Saint-Pierre Canisius, ainsi que celles de Bellegarde (Jaun), Cormondes (Gurmels) et Morat, les fidèles alémaniques séjournant à Fribourg ou dans la partie française du canton de Fribourg, mais encore les fidèles de langue allemande dans les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel. La coordination du ministère dans cette zone a été confiée récemment à un vicaire épiscopal, l'abbé Joseph Bertschy.

Vu le grand nombre de paroisses de ce décanat (quinze plus un rectorat) et les multiples aspects que doit envisager actuellement le ministère pastoral, Mgr Pierre Mamie a décidé de détacher du décanat de Saint-Pierre Canisius les paroisses d'Alterswil, de Chevrilles, de Heitenried, de Planfayon, de Plasselb, de Dirlaret, de Saint-Antoine, de Saint-Ours de Saint-Sylvestre et de Tavel. Elles feront désormais partie d'un nouveau décanat, placé sous le patronage de Saint-Nicolas de Flue, qui vient d'être érigé canoniquement.

Le décanat de Saint-Pierre Canisius ne comprend plus désormais que les paroisses de Boesingen, Guin, Schmitten, Ueberstorf et Wuennewil, avec le rectorat de Flamatt et la paroisse de Cormondes qui est détachée du décanat de Sainte-Croix.

Mgr Mamie demande aux prêtres, aux responsables et aux paroisses des deux nouveaux décanats d'établir une convention déterminant pour la situation nouvelle les droits et obligations concernant les biens, propriétés, fondations, engagements et toutes questions ayant fait l'objet de droits et d'obligations dans l'ancien décanat.

# Sarine et Lac : très nombreux accidents causés par le verglas

Hier matin, une bonne dizaine de chocs se sont produits, particulièrement dans les districts de la Sarine et du Lac, alors que les routes étaient particulièrement glissantes à cause du brouillard givrant ou d'une légère pluie qui formait une légère couche verglacée.

Vers 7 h 30, un chauffeur d'Autigny, au volant d'un camion, circulait en direction de Belfaux. Après la descente du Tiguelet, le camion dérapa sur le verglas, fit un tête-à-queue, quitta la route à droite et se renversa sur le flanc gauche. Dégâts : 4000 francs. A la même heure, un train routier de la Fédération des syndicats agricoles conduit par un chauffeur de Bulle circulait de Fribourg vers Payerne. Dans la descente, avant Belfaux, il dérapa sur le verglas, dévala un talus à droite et se renversa sur le flanc droit. Dégâts : 5000 francs. Vers 8 h 35, une automobile bernoise qui circulait de Cressier vers Cormondes a quitté la route après avoir dérapé et s'est jetée contre un arbre. Souffrant d'une jambe fracturée, l'automobiliste a été hospitalisé à Meyriez. Dégâts : 10.000 francs.

**EN REBROUSSANT CHEMIN...**

Vers 8 h 40, un automobiliste qui circulait de Morat vers Avenches décida de rebrousser chemin à cause du verglas. Après avoir tourné sur le parc d'un garage, la voiture entra en collision avec une auto arrivant de Lausanne. La première voiture se retourna et son conducteur fut légèrement blessé. Dégâts estimés à 10.000 francs. Vers 8 h 25, à Greng, un automobiliste dut freiner à cause d'un ralentissement : sa voiture dérapa, sortit de la route et se retourna. Dégâts : 2000 francs. Vers 8 h 30, un choc dû au verglas s'est produit entre l'obélisque et le carrefour de Champ-Olivier, toujours sur la route de détournement de Morat. Deux blessés légèrement atteints, dégâts estimés à 6000 francs. Vers 8 h, des collisions se sont produites près de Gempenach, sur la route Lausanne-Berne. Elles se sont soldées par des dégâts matériels. Vers 8 h 15, un violent choc s'est produit au lieu dit « Rapi » entre Courlevon et Courtepin, impliquant des conducteurs de Morat et de Montilier. Dégâts : 6500 francs. Vers 8 h 45, à Chiètres, une voiture qui avait dérapé s'est jetée contre des piquets, au passage à niveau de Chiètres. Deux personnes ont été blessées. Dégâts importants. Vers 10 h, une voiture conduite par une conductrice de Payerne est entrée en collision avec un camion, près de Fétigny. La conductrice a été légèrement blessée. Dégâts : 3000 francs.

D'autre part, à 12 h 25, un fourgon piloté par un conducteur de Fervagny circulait de Fribourg vers Posieux. Il était chargé de panneaux de bois dont l'un tomba. Le conducteur arrêta le véhicule pour faire demi-tour. Une voiture qui suivait parvint, à s'arrêter, mais une seconde la heurta à l'arrière. Dégâts estimés à 5000 francs.


Pause-café potin no 10

73.1.127.A


Informations horlogères

# Où va le secteur des ressorts industriels ?

Il existe en Suisse, écrit « La Suisse horlogère », une quarantaine de fabriques de ressorts industriels dont plus de la moitié sont situées loin des régions horlogères. Les plus importantes comptent plusieurs centaines d'ouvriers, voire même des ateliers à l'étranger, exportent entre le quart et la moitié de leur production et tiennent de ce fait une place intéressante sur les marchés, face aux industriels allemands notamment.

Les producteurs de ressorts industriels non horlogers ont été obligés de s'adapter continuellement aux exigences de consommateurs tels que ceux appartenant aux domaines de la téléphonie, de la construction d'appareillage et de matériel électriques ou des machines de bureau, principaux clients chez lesquels la diversification et la transformation des produits a été pratiquement constante. Cependant, l'insertion de l'électronique, aussi inévitable dans ces branches que dans tous les autres secteurs industriels, l'évolution des méthodes de fabrication et le degré toujours plus poussé de l'automatisation de la production ont posé à l'industrie des ressorts des problèmes nouveaux.

**PARADE**

Pour ne citer qu'un exemple, dans la machine de bureau, le produit est en pleine modification et, avec la disparition progressive des machines mécaniques, l'emploi de ressorts tend aussi à s'atténuer. L'évolution a été heureusement prévue depuis plusieurs années et les fabricants suisses spécialisés ont accentué leurs efforts à la fois vers de nouveaux débouchés et vers la production de certains composants électroniques, dont les anciens utlisateurs de ressorts deviennent les acheteurs.

Dans le contexte industriel général, la consommation de ressorts est loin de régresser, mais il s'agit d'automatiser très rapidement l'étirage et le découpage, ainsi que les différents traitements tels que la trempe, l'écrouissage, etc.

Au sein du secteur des ressorts-fils horlogers, plusieurs entreprises ont été contraintes de se maintenir, jusqu'à ces dernières années, à une échelle presque artisanale, pour des raisons inhérentes à leus produits, à évolution très lente et dont la fabrication, par ailleurs fort délicate, exige de nombreux contrôles et de multiples retouches.

**LES RESSORTS-FILS**

Cependant, la transformation des méthodes de fabrication, en dépit des bouleversements qu'elle est susceptible d'entraîner, semble à l'heure actuelle inévitable.

En effet, de grands changements son intervenus dans la composition générale de la demande. La plupart des montres, au lieu de contenir uniquement les deux ressorts-fils principaux — de masse et de bascule — en comptent maintenant souvent cinq, six et même jusqu'à une douzaine. Les garde-temps sont plus complets et l'adjonction fréquente de mécanismes automatiques, réveils, chronographes nouvelles formules, lunettes tournantes, etc., implique à la fois une forte augmentation et une complication de la production. Ce phénomène est peu -être plus sensible ici que dans d'autres domaines puisqu'il n'y a aucune différence entre articles ancre, Roskopf, électriques ou électroniques à quartz ou non, qui tous comportent ces systèmes.

Depuis plusieurs dizaines d'années, les ressorts-fils étaient fabriqués à partir d'aciers durs inoxydables offrant une large garantie du point de vue précision et fiabilité. Dans bien des cas cependant, il faudra revenir à l'ancienne matière première, aux aciers tendres et trempables, les seuls qui autorisent l'élimination du travail artisanal au profit de processus automatisés dans la production des ressorts trop compliqués à former en acier déjà durci.

Il va sans dire que sous l'angle qualitatif ces aciers tendres ont été considérablement améliorés par les aciéries et les tréfileries et que les ressorts fabriqués selon de nouveaux processus conserveront leur qualité optimale actuelle.

**ÉVOLUTION IRRÉVERSIBLE**

La transformation du produit n'est pas seule responsable de cette mutation. Celle-ci a été faite également afin d'éviter une très forte hausse des prix due au renchérissement constant de la main-d'œuvre. En effet, augmenter la production de la diversifier dans une large mesure, résoudre les problèmes posés par la miniaturisation des systèmes compliqués demandant une précision d'exécution toujours plus poussée tout en maintenant les prix de certaines spécialités très délicates exécutées artisanalemen par une main-d'œuvre de plus en plus rare et chère, est une gageure irréalisable.

La diminution du nombre des ouvriers et surtout des ouvrières s'inscrit dans le cadre d'une évolution irréversible, mais le problème de la raréfaction des travailleurs n'est pas résolu pour autant : on a grand besoin de régleurs de machines et de mécaniciens de précision. Les questions propres au secteur des ressorts industriels mettent ainsi une fois de plus en relief ceux qui touchent au déplacement de l'emploi et à la formation professionnelle.

FRIBOURG - FRIBOURG

# Un instituteur peut-il être objecteur ?

## Pas de démarches nouvelles, mais des avis contradictoires

A la veille de la rentrée de l'automne 1972, l'éviction d'un instituteur frais émoulu de l'Ecole normale, qui se voyait privé au dernier moment de l'engagement qu'il pouvait escompter, a provoqué des remous qui ne sont pas près de s'apaiser.

Le comité de l'Association fribourgeoise du corps enseignant, dans un communiqué, avait déclaré que l'enseignant a le libre choix de ses opinions, mais qu'il n'a pas le droit d'user de sa situation pour influencer ses élèves. Le comité reconnaissait également aux autorités le libre choix dans la désignation de son personnel. Il admettait que le préavis des autorités ait pu être modifié au sujet de la nomination de l'instituteur qui n'avait pas caché, entretemps, qu'il était objecteur de conscience. Mais le comité déplorait que la décision ait été transmise à l'intéressé si tard que cela lui causa un préjudice. Enfin, le comité de l'association regrettait qu'il ne soit pas encore possible de servir le pays sous une autre forme que celle du service armé.

En décembre, quelque 220 enseignants protestèrent contre la mesure prise à l'encontre de leur jeune collègue. Ils demandaient à l'association de « réaffirmer avec vigueur et publiquement le principe de la liberté d'opinion pour les enseignants ». Or, dans le dernier numéro de l'organe de l'association, « Le Faisceau », le comité déclare qu'il « estime inopportun d'entreprendre d'autres démarches concernant cette affaire ». Il s'en tient au communiqué résumé ci-dessus.

**NON A L'OBJECTION**

En revanche, « Le Faisceau » fait largement place aux avis contradictoires exprimés par deux enseignants. Le premier, officier dans l'armée, dit être « sûr de proclamer bien haut ce que beaucoup pensent et n'osent pas dire ouvertement »... Il pose surtout une série de questions à ses collègues. Par exemple : « Quelle position adoptera un objecteur de conscience qui est instituteur devant une désobéissance grave d'un de ses élèves ? » La désobéissance de l'objecteur et celle de l'élève lui paraissent devoir être « traitées avec la même justice ». La voie de l'objection étant ouverte « pourquoi n'accepterions-nous pas l'objection de conscience pédagogique (...) ? » Un instituteur-objecteur « peut-il honorer son rôle d'homme de confiance, alors qu'il transgresse une des lois du pays qui protège nos institutions, nos propriétés, nos familles ? » Chacun est libre de ses opinions : « ... Facile à déclamer ! Mais, est-on libre de vivre selon ses opinions, sans tenir compte de celles du prochain ? »

L'instituteur-officier ne peut se déclarer d'accord avec la pétition qui circule dans le corps enseignant : « Quelle logique appliquent-ils, les signataires qui ont accompli leur école de recrue et revêtent de temps en temps leur « grisvert » pour le service de la patrie ? » Enfin, dernière question : « Un instituteur déjà nommé à un poste et qui est objecteur de conscience ou un enseignant qui défend un objecteur de conscience, ne portent-ils pas une certaine responsabilité, leurs attitudes étant un encouragement bien dangereux pour les autres ? »

**PLACE POUR DES DIVERGENCES**

Le contrepied est pris par un enseignant qui, sans être objecteur, a maintes fois pris la parole devant la justice militaire pour défendre des objecteurs. Nous ne retenons que l'essentiel de son plaidoyer qui est assez complet.

Cet enseignant note qu'il arrive que la conscience individuelle ait raison contre l'ensemble : « Certains pacifistes sont plus réalistes que les militaristes ». Il relève qu'il est rare qu'on puisse faire une distinction nette entre « le bigot idéaliste, qui a des scrupules comme on a des vapeurs, et l'enragé gauchiste (...) ». Il ne voit aucun inconvénient à condamner ceux qui refusent le service militaire par égoïsme, mais dénonce aussi ceux qui sont des tire-au-flanc éhontés, mais... à l'intérieur de l'armée, ce qui est plus confortable et sans risque !

Il poursuit : « Un instituteur peut-il être objecteur et père de famille ? Il faudrait, pour être logique, qu'on lui retire son droit de paternité comme l'on fait pour un vicieux ! Et un prêtre ? Là, Messeigneurs sont certainement loin d'être d'accord entre eux. Et les fidèles encore moins (...). Dans la mesure où l'on considère l'école comme une institution au service de l'Etat, il n'y a pas de doute : il faut que toute la gent professorale ait des idées vaccinées, des programmes censurés et des critères aseptisés... par le parti au pouvoir.

» Tiens ! Cela me rappelle quelque chose. Dans la mesure où l'on considère l'école comme un service que l'Etat organise pour le bien des familles, c'est déjà plus difficile, mais les autorités communales ou scolaires sont les émanations des familles et doivent choisir les motivations de nomination et de rejet. Elles peuvent certes se tromper, mais c'est aux familles à réagir ou à des citoyens qui pensent autrement que les autorités.

» ... Un maître devra en tout cas éviter de profiter de sa position pour endoctriner ses élèves. Ce serait un abus de pouvoir condamnable et une manipulation désastreuse. Mais l'école est aussi le lieu privilégié de la liberté et du respect. Dans une société libérale où l'on cherche sincèrement une libre expression de soi-même et des autres, il y a place pour des divergences d'opinion (...). »

M.G.

TAVEL

## Ecole et professeurs jubilaires

(c) L'école secondaire de Tavel a récemment fêté son cinquantenaire en présence de ceux qui furent ses premier et deuxième professeurs : M. Alphonse Roggo, ancien conseiller d'Etat et aux Etats, qui célèbre son 75me anniversaire et M. Léonard Thuerler, qui en est à son 85me anniversaire. L'école, dirigée par M. Berthold Rauber, intégrera en son sein les trois classes terminales de la contrée.

JURA - JURA - JURA

COURTELARY

## Une camionnette s'écrase contre une maison

(sp) Hier après-midi, M. Antonio Conti au volant d'une camionnette traversait le village en direction de Saint-Imier. A la hauteur du magasin Radio-Liengme, le véhicule mordit la banquette de neige à droite de la chaussée ; en redressant d'un coup de volant, le conducteur ne put éviter une voiture stationnée sur le bord de la chaussée et heurta son aile arrière. La camionnette traversa la route, puis le trottoir gauche et vint s'écraser contre l'angle d'une maison.

Il fallut l'aide d'un camion pour libérer le véhicule et c'est à grand peine que le conducteur put être extrait de sa cabine pour être transporté à l'hôpital. Il souffre d'une fracture ouverte du péroné gauche, et éventuellement de fractures d'un genou et du nez ainsi que de plusieurs hématomes. Les dégâts sont évalués à 8000 fr. pour la camionnette qui est hors d'usage, et 2000 fr. pour la voiture tamponnée.

## Répartition des dicastères

(sp) Lors de la première séance de la nouvelle législature, présidée par M. Erismann, maire, il a été procédé à la répartition des dicastères. Police locale, cimetière : M. Erismann. Finances : M. O. Borruat. Ecoles : M. P.-A. Nicolet. Travaux publics : M. E. Isler. Urbanisme, bâtiments : M. H. Oppliger. Eau, électricité, eaux usées : M. A. Liechti. Oeuvres sociales : Mme E. Schwab. Agriculture, chemins de finage, montagne : M. E. Tschan. Affaires militaires, protection civile, pompiers, abattoir : M. Ch. Wenger.

M. O. Borruat a été nommé vice-maire et se chargera en outre des affaires concernant le sport de la culture. Mme Elisabeth Schwab (soc) est la première femme à entrer dans l'exécutif. Celui-ci est composé de cinq socialistes, trois P.A.B. et un sans parti (le maire).

## Vers une amélioration de l'horaire ?

**(sp) Par l'intermédiaire de l'A.D.I.J., une requête a été faite en vue d'améliorer les relations ferroviaires entre la Chaux-de-Fonds et Bienne. En effet, entre les départs de la Chaux-de-Fonds de 7 h 55 et de 11 h 34, il n'y a aucun train omnibus dans le vallon de Saint-Imier. Cette lacune est désagréablement ressentie par les usagers.**

MOUTIER

## A la Société cynologique

(c) Une trentaine de membres ont assisté à l'assemblée générale de la société cynologique présidée par M. G. Schacher. Après les rapports du président et du chef-moniteur qui ont, entre autres, rappellé la victoire au championnat suisse de cynologie de M. Bernard Chappuis, membre de la société, il fut passé aux nominations. M. Henri Léchenne a été nommé président et Mme Marie-Louise Voser, secrétaire.

## Pour la conservation du patois

*(c) Samedi, les membres de l'Amicale des patoisants de la Prévôté organisaient pour la première fois un souper annuel. Plus d'une centaine de personnes venues de tout le Jura y ont participé. La soirée a été rehaussée par des productions de la chorale des patoisants et par quelques membres de l'amicale, tous fort applaudis.*

## Un ressortissant de Bure consul général au Brésil

M. Marcel Guélat, de Bure, actuellement consul de Suisse à Paris, a été nommé consul général de Suisse à Rio de Janeiro.

BOÉCOURT

## La paroisse baisse ses impôts

Alors que partout les impôts sont en augmentation, les paroissiens de Boécourt ont décidé, lors d'une assemblée, de baisser les leurs. C'est ainsi qu'ils paieront dorénavant 11 % des impôts d'Etat au lieu de 12 %, en tant qu'impôt de paroisse. Malgré la diminution de recettes qui résultera de cette décision, le budget est équilibré, et bien équilibré puisqu'il comporte 45.220 fr. de dépenses et 45.230 fr. de recettes.

PORRENTRUY

## Un pianiste bruntrutain en tournée en Amérique

*Le pianiste Gérard Wyss, de Porrentruy, est parti hier pour l'Amérique où il accomplira une tournée de concerts en compagnie du violoniste roumain Sarbu. Il entreprendra ensuite une tournée en Angleterre, puis en Italie et, en avril, donnera un récital à la Tonhalle de Zurich.*

DELÉMONT

## Assemblée des caisses Raiffeisen

Deux cents délégués des caisses de crédit mutuel du Jura se sont réunis à Delémont, samedi, sous la présidence de M. Albert Ackermann, de Montsevelier, pour examiner les nouveaux statuts de l'Union suisse. Ces derniers ont été approuvés par l'assemblée. Dès qu'il en sera ainsi de la part des organes dirigeants, les caisses Raiffeisen cesseront de porter le nom officiel de caisses de crédit mutuel, ce qui leur donnera davantage de possibilités dans le domaine bancaire.

BIENNE - BIENNE

## Trois personnes grièvement blessées près d'Anet

**De nombreux accidents de la route se sont produits hier matin, sur des routes mouillées ou verglacées. Un automobiliste a été blessé à Ipsach, deux voitures ont quitté la route à Moerigen, une collision s'est produite à Perles.**

**Entre Bruttelen et Anet, une voiture française occupée par trois personnes est entrée en collision avec un camion-citerne. M. Jean Pello et sa femme, domiciliés à Saint-Joire (Meuse), ainsi qu'un troisième passager, très grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital d'Aarberg.**

## Crédits supplémentaires pour le Technicum

On sait que le Grand conseil, dans sa prochaine session, devra allouer différents crédits supplémentaires. Nous relevons, pour la direction de l'économie publique, une somme de 20.700 fr. (budget 3000 fr.), somme justifiée de la manière suivante : « pour le technicum cantonal de Bienne : jetons de présence et indemnités aux membres de la commission de surveillance ; séances plus nombreuses que prévu ; indemnités aux experts d'examens et pour prestations spéciales ; frais d'enquête et de défense conçernant la grève des élèves de l'Ecole des arts et métiers de Bienne. »

(Réd. — Cette grève a eu lieu en novembre 1971).

Billet biennois

## CORRIDA

*Avec les excès de langage qui marquèrent la récente campagne électorale, l'électeur biennois avait pu croire que, pour quatre ans, les partis politiques lui avaient suffisamment échauffé les oreilles.*

*Amère illusion, car c'est reparti de plus belle ! SI Monsieur (ou Madame !) l'électeur, ses voix jetées dans l'urne, pouvait ensuite s'en laver les mains, comme Pilate, ses soixante-neuf élus, eux, maintenant, se les frottent... parce qu'on va devoir débattre des fonctions, aux dépens des hommes et de leurs capacités.*

*Jeudi prochain, il y aura corrida dans l'arène politique biennoise. On espère une mise à mort. Les toreros-conseillers-de-ville ne ménageront pas leurs banderilles.*

*Vu par le petit bout de la lorgnette, tout ça peut paraître antidémocratique à l'électeur qui avait fait son choix sur des généraux et non sur des batailles. C'est la raison de la politique que la raison du cœur ne connaît pas.*

*Et si l'on voulait, dans cette corrida, récompenser d'une oreille ceux qui la méritent... les autres ne l'entendraient pas des deux leurs !... Olé !*

*GASTON*

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

# M. Schurmann: les restaurateurs et la branche de matériel de bureau vont devoir justifier les hausses de prix

## Paysannerie : remplacement des subventions par un revenu compensatoire ?

**De notre correspondant :**

**La restauration et la branche du matériel de bureau vont devoir justifier les augmentations de prix à partir du 1er janvier 1973. C'est ce qu'annonce le conseiller national Léo Schurmann, préposé à la surveillance des salaires, des prix et des bénéfices, dans une interview accordée à l'hebdomadaire économique et financier zuricois « Finanz und Wirtschaft ».**

**M. Schurmann n'exclut pas, d'autre part, l'éclatement d'un conflit aigu, si la paysannerie devait présenter de nouvelles revendications de prix, d'ici à l'automne. Rappelant que les mesures du Conseil fédéral visent à « briser la mentalité inflationniste de tous les milieux », M. Schurmann souligne derechef que « notre objectif principal est de prévenir un blocage éventuel des salaires et des prix ». Un tel blocage ne devrait intervenir que là où le marché n'est plus, apparemment, en mesure de fonctionner selon les lois de l'offre et de la demande.**

### PAR LE COMMENCEMENT

**M. Schurmann, qui préside également la commission des cartels, entend tout d'abord empoigner la question des diverses augmentations de prix annoncées pour le début de l'année. Les associations des restaurateurs et de la branche du matériel de bureau ont été invitées à justifier leurs recommandations à leurs membres. Dans la restauration, rappelons-le, l'augmentation conseillée est de 9 %, et dans le matériel de bureau, elle atteint même 18 %. M. Schurmann défend ainsi la définition des augmentations « injustifiées » de prix : cette définition a rendu d'excellents services au sein de la loi sur les cartels. Juridiquement, elle est applicable.**

**L'état-major de coordination des mesures anti-inflationnistes, dirigé par le conseiller national soleurois, qui se réunit chaque semaine, aura pour tâche primaire d'étudier la question d'un accord entre partenaires sociaux. « Nous entendons promouvoir le dialogue et nous porterons toute notre attention non seulement sur l'évolution des prix, mais également sur les salaires, pour que ceux-ci n'augmentent pas démesurément ».**

### AGRICULTURE

**Sur la question des prix de l'agriculture, M. Schurmann estime qu'il serait possible, par exemple, de remplacer le système actuel des subventions indirectes par un revenu compensatoire versé directement aux paysans. C'est aller un peu dans le sens d'une étatisation de la paysannerie, reconnaît M. Schurmann. Si certaines régions, en particulier en montagne, sont exclues du plan de développement dans le cadre de l'aménagement régional, parce que considérées comme zones de repos, le revenu de leur population demeurera fatalement en dessous du seuil de rentabilité, d'où la nécessité de compensations.**

# Un Suisse... sur trois fume des cigarettes !

## Importance considérable des ventes frontalières

BALE (ATS). — Seulement 34,5 % des Suisses âgés de plus de 15 ans fument des cigarettes, bien que la forte production de ces dernières et le grand nombre de marques vendues sur le marché puissent laisser croire que la consommation suisse est bien plus élevée que dans les autres pays. Tel est la conclusion d'une étude publiée par l'Institut « Konso », Bâle, spécialisé dans les essais de consommation et les analyses sociales.

Cent cinquante marques de cigarettes se concurrencent sur le marché suisse et la plupart de ces marques présentent encore leurs produits sous plusieurs aspects (avec filtre, sans filtre, long size, etc.). La production suisse qui s'élève à 27 milliards de cigarettes par année pourrait donner l'impression que la consommation suisse est bien plus élevée que dans les pays voisins. Une enquête faite depuis le 1er janvier 1972 montre cependant que les Suisses consomment moins de cigarettes que ces chiffres pourraient le laisser croire. Le nombre de fumeurs est en effet sensiblement moins élevé dans notre pays que dans les pays voisins où leur pourcentage oscille entre 45 et 50 % (34,5 % en Suisse). La consommation moyenne par habitant s'élève en Suisse à 14,2 cigarettes par jour ce qui représente une consommation totale annuelle de 8 à 8,5 miliards de cigarettes.

### PLUS DES 2/3 DE LA PRODUCTION POUR L'EXPORTATION OU LES TOURISTES

Seules les habitudes de la population résidente ont pu être étudiées. L'énorme différence entre la consommation suisse annuelle de 8,5 milliards de cigarettes par année et la production annuelle de 27 milliards de cigarettes est effacée par l'exportation légale, mais également par la contrebande et les ventes aux frontaliers et aux touristes. Les prix des cigarettes étant plus bas en Suisse que dans les pays voisins, ces ventes frontalières sont d'une importance considérable.

En Suisse romande, les fumeurs de cigarettes sont plus nombreux (38,6 %) qu'en Suisse alémanique (33,8 %)

Il a passé clandestinement les frontières

# Réfugié bulgare découvert dans un train à Genève

*GENÈVE (ATS). — Un jeune Bulgare de 19 ans, qui avait passé, clandestinement, la frontière entre son pays et la Yougoslavie, le 28 décembre dernier, a été découvert, par un journaliste suisse, caché sous une banquette d'un vagon de première classe du train Milan-Genève. Le journaliste suisse a découvert le jeune homme samedi soir en pénétrant dans le compartiment du vagon, peu après Renens.*

*Le jeune Bulgare a été interrogé dimanche matin par la police. Il n'avait aucun papier sur lui. déclaré s'appeler Georgi Kolev-Geor- Il a demandé à bénéficier du droit d'asile politique. Le jeune garçon, démuni de tout argent, a été confié à l'Armée du Salut et à un service social qui, dès lundi, a fait le nécessaire pour lui trouver un travail. Les démarches pour l'obtention du droit d'asile politique ont, d'autre part, été entamées.*

*Le jeune réfugié, qui, outre le bulgare, s'exprime assez bien en anglais et connaît quelques mots de français, a, le 27 décembre, déserté l'armée où il était engagé depuis une année comme travailleur pour participer à divers travaux de construction (routes, bâtiments, etc.), indique-t-on de bonne source. Peu après, il prenait le train pour la frontière qu'il passait clandestinement le 28 décembre. Il mit ensuite dix jours pour traverser la Yougoslavie en auto-stop et gagner Milan où, samedi, il montait dans le train pour Genève. Grâce à sa petite taille — il mesure 1 m 55 — il put se faufiler, en chien-de-fusil, sous une banquette de première classe et passer ainsi la frontière italo-suisse.*

*Le jeune Bulgare paraît avoir souffert directement du fait que ses parents étaient anticommunistes. Son père passa, d'ailleurs, plus de dix ans en prison. Il devait décéder peu après sa sortie de prison. Sa mère, qui vit ktoujours, fut, elle aussi, en son temps, arrêtée. Le jeune réfugié est d'ailleurs né en prison.*

Le trafic va certainement tripler dans les 30 ans à venir

# Vers des problèmes épineux pour tous en matière de transports

**D'un correspondant de Berne :**

Hier à Berne, le président d'une commission gigantesque de 62 membres a tenu une conférence de presse. Ce président c'est le conseiller national et conseiller d'Etat zougois Aloïs Huerlimann. Encore un de ces notables étonnants de la vie politique suisse. La commission, est celle qui fut créée sur l'ordre du Conseil fédéral lui-même, pour étudier une conception générale des transports en Suisse. Tâche ambitieuse, s'il en est. Est-ce fait ? Loin de là. On serait même tenté de dire, après la conférence de presse d'hier, que la montagne a accouché d'une souris, si l'on ne savait qu'à toute planification il faut un commencement scientifique, un labeur ingrat de documentation, de définition des termes, d'assignation des objectifs enfin.

En somme, hier, on nous a rendu compte de ces préliminaires ingrats. Ils furent en partie l'œuvre d'un groupe de travail mixte, rattaché à la fois au professeur Hidber, de l'Ecole polytechnique, et au fameux professeur Kneschaurek, de l'Institut de Saint-Gall.

Ainsi, on a pu sortir une première étude qui, de l'aveu même des auteurs, n'est ni un programme ni une conception directrice, mais un élément de discussion qui expose les problèmes dont la solution nécessite des décisions politiques.

### VERS LA SATURATION

En fait, réduites à des termes très simples, les conclusions se résument à ceci : le trafic voyageur, surtout, n'a cessé de croître depuis 1940, et même si l'on peut escompter peu à peu une certaine saturation, il continuera de croître fortement jusqu'en l'an 2000.

L'effectif des voitures de tourisme s'approchera, jusqu'en l'an 2000, de la saturation, mais la demande de transport ne cesse de s'accroître. Cette demande pourrait être judicieusement satisfaite par les transports publics, mais il faudra, à cet effet, une notable amélioration de leurs caractéristiques et notamment de l'infrastructure et de la desserte du territoire.

Pour ce qui est des prestations de trafic des entreprises de navigation, on obtient dans l'ensemble un taux de croissance annuel de 2,7%, ce qui le situe au-dessus du taux de croissance du trafic ferroviaire, mais au-dessous du taux du trafic routier ou aérien. Il a été transporté 10,5 millions de voyageurs en 1970, alors qu'ils étaient environ 7,6 millions en 1950. On peut dire que jusqu'en l'an 2000, on s'approchera du point de saturation, mais il est impossible de préciser si ce point sera atteint étant donné l'amélioration et l'extension permanentes du réseau routier.

Comme on pouvait s'y attendre, le trafic aérien de la Suisse a manifesté de loin les taux de croissance les plus élevés pour la période étudiée 1950-1970. C'est ainsi que les prestations du trafic aérien intérieur ont atteint un taux de croissance annuel de 17,5 %, en trafic extérieur un taux de 17 % l'an. En 1970, le nombre des passagers transportés en trafic extérieur est 7 fois supérieur à celui du trafic intérieur.

Toutefois, il faut tout de suite remarquer que toute hypothèse se base sur les taux d'accroissement actuels, qui sont connus, et que l'avenir recèle toujours des inconnues, qui le plus souvent chahutent les prévisions les plus précises. Toutefois, on peut raisonnablement escompter que le trafic triplera dans les trente ans qui viennent.

### VERS DES PROBLÈMES ÉPINEUX POUR TOUS

Un tel accroissement confrontera la société et l'économie à des problèmes épineux. La demande en transports, excèdera les possibilités de l'offre. Il est très difficile, sans risques pour notre économie, de prévoir un blocage de la demande en transports : autrement dit, il faut l'orienter en agissant sur la structure de l'offre. En clair, il s'agit, à un moment donné, de savoir par exemple, si dans telle région on favorisera, par un large soutien financier, plutôt l'aménagement des voies routières, fluviales, ou ferroviaires. Il s'agit donc essentiellement de questions de priorités, qui sont liées à une parfaite connaissance de la situation et à la consience de ses développements prévisibles d'une part et finalement débouchent sur des décisions politiques à prendre d'autre part.

Actuellement, la commission en est encore au stade de la recherche des éléments d'appréciation, de leur synthèse. Elle va se diriger maintenant vers la présentation d'un dossier qui proposera aux responsables politiques des solutions.

Et qu'on ne s'y trompe pas : ce travail de fourmi prépare le terrain à des décisions politiques extrêmement importante pour l'avenir du pays.

J.E.

VALAIS

## Décision importante du gouvernement valaisan

# Un tarif uniforme dans tous les hôpitaux

**De notre correspondant :**

**Entouré de MM. Pierre Calpini et Ambroise Brigue, du service de la santé publique, M. Arthur Bender, chef de département, a donné hier à Sion une séance d'informations portant sur un sujet capital : le forfait hospitalier dans le canton. A maintes reprises déjà ce problème a animé le débat tant au Grand conseil que dans les milieux médicaux et dans le public des biens-portants.**

**Récemment, le Conseil d'Etat met la dernière main à un arrêté décisif en la matière.**

**C'est ainsi que le forfait versé par les caisses-maladies reconnues sera, pour une journée d'hospitalisation, de 110 francs. Ce forfait comprend 22 fr. pour les honoraires médicaux et 88 fr. représentant le prix forfaitaire d'hospitalisation. Pour les nouveau-nés, la participation est comprise dans le forfait de la mère mais le tarif pour les enfants demeure le même que pour les adultes.**

**Ce tarif sera valable pour le traitement de tous les malades assurés (et quelque soit le genre de traitement subi) qui seront soignés dans les hôpitaux régionaux ou de district de Sion, Sierre, Monthey, Viège, Martigny et Brigue.**

**L'application de ce tarif forfaitaire uniforme a nécessité la création d'une centrale de compensation.**

**Des exceptions cependant sont prévues dans l'application du tarif uniforme : cas de tuberculose, expertises, frais de transports, frais mortuaires, cas de maladie faisant l'objet d'une réserve de la part des caisses, frais divers tels que téléphone, télévision, boissons etc.**

**A part ces quelques exceptions normales, le forfait versé par les caisses sera le même dans tous les hôpitaux susmentionnés et ceci quelque soit la durée d'hospitalisation, la maladie, le traitement, etc.**

**Sur le montant de 110 fr. versé par les caisse, 60 fr. sont à considérer comme des frais à prendre en charge selon les dispositions de la LAMA et 50 fr. seront récupérés par la caisse auprès des assurés. Ainsi, pour que la couverture du montant forfaitaire puisse être atteinte, les caisses ont l'obligation de proposer à leur membre la conclusion d'une assurance complémentaire de 50 francs.**

Chassés par la tempête de neige

# Les hommes du Cervin ont regagné la plaine

*De notre correspondant :*

*Chassés par la tempête de neige après avoir connu des températures voisines de 20 degrés sous zéro, harassés, mouillés, après avoir passé plusieurs jours dans la face nord, les hommes du Cervin ont regagné lundi la plaine.*

*L'équipe rencontrée hier à Bramois était pourtant plus optimiste que jamais. « A la moindre éclaircie, nous repartons. Nous tenons à réaliser cette première hivernale. » Il est vrai qu'il s'agit là, de l'avis de tous les spécialistes du Cervin, d'une des toutes grandes premières de l'histoire de l'alpinisme : une paroi de mille mètres de haut, pire que la verticale par instant puisque sur plus de 300 mètres — au nez de Z'mutt — la montagne revient en surplomb sur les varappeurs.*

*L'équipe conduite par le chanoine-guide René Mayor, de Bramois, est composée des frères Jean et Daniel Troillet, d'Orsières, de Raymond Joris, d'Orsières également, de Robert Hallenbarter, d'Adelboden, et de Gérard Oberson, de Lausanne.*

*UNE BONNE EQUIPE*

*— Il aurait été téméraire de poursuivre l'escalade, nous a raconté hier René Mayor. Dimanche vers 9 h, la neige s'est mise à tomber. La bourrasque soufflait. Les chutes de neige dans la face étaient telles que par instant on étouffait littéralement. Cette paroi nord est haute de mille mètres. Nous étions à 350 mètres environ lorsque nous avons décidé de rentrer. Nous avons laissé sur cette distance plus de 500 mètres de cordes fixes. Nous pensons que de l'endroit où nous sommes, il nous faudra encore une semaine pour atteindre le sommet du Cervin.*

*« Ce qui nous a sauvé dans cette première partie de l'escalade, c'est que nous avons fait une équipe extrêmement soudée. En principe, je me levais le premier dans cet igloo bâti au pied de la paroi, cet igloo où nous étions serrés comme des harengs pour tenter de dormir. Nous avons passé toutes nos nuits dans l'igloo, mais, à chaque aube, une équipe de pointe regagnait la paroi et s'agrippait aux cordes fixes. Pendant la journée, les autres hommes assuraient le transport des cordes, des pointes, du ravitaillement, etc. Il nous faudra poser plus de 800 mètres de cordes dans la paroi pour atteindre enfin le sommet du nez de Z'mutt et gagner le but.*

*» L'igloo où nous avons passé nos premières nuits au Cervin ce sera un peu l'hôtel première classe par rapport à ce qui nous attend.*

*» On dira peut-être que c'est un exploit inutile en nous regardant de la plaine, poursuit le chanoine-guide. Pourtant, l'expérience pour nous est enthousiasmante. Une vie comme celle-là dans la face nord du Cervin durant cinq jours apporte plus, sur le plan humain, que tout ce que l'on peut imaginer en plaine. »*

*M.F.*

SUISSE ALEMANIQUE

# Collisions en chaîne sur la N1: un mort et plusieurs blessés

**(c) Des collisions en chaîne, dues à la brusque apparition du gel, se sont produites lundi matin sur la route nationale N 1, près de Rothrist (AG). Comme devait le préciser la police lundi, en fin d'après-midi, 5 trains routiers, 3 camions, une camionnette et 22 voitures sont entrés en collision.**

**« L'autoroute ressemblait à un véritable cimetière à voitures. Les automobilistes, qui n'avaient pas été blessés dans les différentes collisions ont eu de la peine à se tenir debout », devait nous déclarer un automobiliste, présent sur les lieux. Et un autre ajouta : « Il était absolument impossible de s'arrêter. » Deux automobilistes ont dû être hospitalisés d'urgence à Olten. Sept autres ont été blessés. Les dégâts dépassent 210.000 francs. La police a mis plus de 6 heures pour interroger tous les participants à cette collision collective. L'autoroute a été fermée à la circulation entre 7 heures et midi 30. La glace sur l'autoroute s'est formée en moins de 5 minutes.**

**Le premier accident s'était produit vers 7 heures 30 sur le tronçon Kriegstetten-Kirchberg où seule une voie était encore praticable. Une demi-heure plus tard environ, la glace a provoqué un autre accident qui a coûté la vie à une personne. Peu après, une gigantesque collision dans laquelle 50 véhicules ont été impliqués s'est produite entre Berne et Kriegstetten. Six personnes au moins ont été grièvement blessées.**

## Amélioration de l'état de santé de la conseillère nationale Blunschy-Steiner

**SCHWYTZ, (ATS). — L'état de santé de la conseillère nationale Elisabeth Blunschy-Steiner s'améliore. Elle avait été hospitalisée à Schwytz après avoir été attaquée par son fils adoptif âgé de 14 ans et blessée par plusieurs coups de couteau vendredi. On craignait que la victime ne doive être opérée une seconde fois. Or, cette deuxième intervention n'est pas nécessaire.**

**Dans un communiqué publié lundi, le département de police du canton de Schwytz déclare que la population ne peut s'expliquer le comportement surprenant du fils adoptif de Mme Blunschy-Steiner. En effet, chacun connaissait les bonnes relations qui régnaient dans les rapports entre la mère et l'enfant. Il semble, toutefois, que celui-ci ait été très affecté par la mort de son père adoptif, M. Alfred Blunschy, en novembre dernier. L'interrogatoire n'a, cependant, pas encore permis de découvrir les motifs de l'acte du jeune garçon, qui sera soumis à un examen psychiatrique.**

VAUD

## Arrestation de jeunes drogués

(c) Au cours de ces derniers jours,une quinzaine de jeunes gens, impliqués dans une affaire de drogue, ont été appréhendés dans la région de Vevey. Les jeunes délinquants ont enfreint la loi fédérale sur les stupéfiants, ont consommé de la drogue et ont pratiqué le trafic de celle-ci.

Une partie des jeunes gens arrêtés ont été mis à la disposition du juge informateur de l'arrondissement de Vevey. Quant aux autres, au nombre d'une dizaine, et âgés de moins de 18 ans, ils ont été déférés à la Chambre pénale des mineurs à Lausanne. Une partie d'entre eux sont toujours en état d'arrestation.

## Les barbouilleurs à l'œuvre

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, des inscriptions « U.S. hors du Viet-nam », « Nixon terroriste », « U.S. = S.S. » ont été peintes en rouge sur des maisons, des murs et des édifices publics de Lausanne. Il faudra de « l'huile de coude » et du temps pour effacer ces slogans dont les auteurs sont recherchés par la police.

## Loterie à numéros : un seul « six »

1 gagnant avec 6 numéros justes 425.856 fr. 35.

5 gagnants avec 5 numéros justes + numéro complémentaire chacun 20.000 fr.

159 gagnants avec 5 numéros justes chacun 2.678 fr. 35.

7537 gagnants avec 4 numéros justes chacun 56 fr. 50.

111.140 gagnants avec 3 numéros justes chacun 4 francs.

## Important versement de la Loterie romande à l'Institut suisse du cancer

LAUSANNE (ATS). — En 1971, la Loterie romande a émis une tranche spéciale en faveur de la lutte contre le cancer, dont le produit a été réparti entre l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), à Lausanne, et les ligues cantonales romandes contre le cancer.

Lundi matin, à Lausanne, en présence de M. Claude Bonnard, conseiller d'Etat vaudois, un chèque de 222.400 francs a été remis à l'Institut par une vendeuse de billets, Mme Blanc. La Loterie romande était représentée à cette manifestation par MM. Alfred Margot, président, et Alain Barraud, directeur, et l'Institut par le professeur Henri Isliker, directeur, M. André Zagnoli, secrétaire général, et les principaux chercheurs.

## Mouvement républicain : non à l'article sur le droit à la formation

BERNE (ATS). — Le comité central du mouvement républicain suisse recommande de rejeter l'insertion dans la constitution d'un article sur le droit à la formation, sur laquelle le peuple suisse sera appelé à se prononcer le 4 mars prochain. Telle est la décision qu'a prise samedi à Berne le comité central du mouvement.

Dans un communiqué publié lundi, le comité central déclare que « sous prétexte d'assurer à la jeunesse de meilleures chances de formation, il s'agit en réalité de détruire les structures scolaires qui ont jusqu'ici constitué les assises sûres d'un fédéralisme vivant et d'aboutir ainsi à un régime de nivellement et de centralisation. Un tel engagement favorisera inévitablement la création d'un prolétariat intellectuel et décevra demain la jeunesse, dès que celle-ci s'apercevra que la réalisation de cette promesse est impossible. En outre, ce droit à la formation engloutira des milliards de francs, en contradiction totale avec les efforts que notre gouvernement tente de faire pour opérer de sérieuses économies dans le ménage de la Confédération ».

Selon le Bulletin de la Fédération horlogère

# On assiste à une renaissance du protectionnisme américain

**BIENNE (ATS). — Selon le « Bulletin de la fédération horlogère suisse », on assiste depuis un certain temps à une renaissance du protectionnisme américain. Les citoyens de ce pays ont été amenés à se pencher de plus en plus sur les problèmes intérieurs de leur pays à la suite de difficultés économiques et autres.**

**« Cette attitude, ajoute le bulletin FH, n'a pas manqué de réveiller chez certains d'entre eux le sentiment isolationniste qui sommeillait dans leur esprit. Ce sentiment s'est traduit, lors des dernières élections, par l'arrivée au Congrès de lusieurs personnalités favorables aux thèses protectionnistes défendues notamment par la grande centrale syndicale AFL-CIO. Cela est d'autant plus préoccupant que l'année 1973 verra un grand nombre de projets de lois protectionnistes et d'initiatives à tendance commerciale restrictive passer devant les Chambres américaines ».**

**Le projet de loi Burke-Hartke notamment jouit de l'appui unanime des syndicats ouvriers. Il prévoit entre autres l'imposition de contingents à toutes les importations, à l'exception de celles qui ne font pas concurrence à la production nationale.**

**En outre, les « Trade adjustement laws » verront très probablement la libéralisation des critères arrêtés pour établir la preuve que des dommages subis par tel ou tel secteur industriel américain sont une conséquence directe des importations.**

**Tout semble indiquer, par ailleurs, que le département du Trésor va appliquer de manière plus rigoureuse les règlements relatifs aux dispositions légales qui prévoient des taxes spéciales venant frapper les produits importés aux Etats-Unis à un prix inférieur à celui pratiqué dans leur pays d'origine (anti-dumping act) ou bénéficiant dans ce pays d'un soutien à l'exportation (counterwailing duty). Dans le même ordre d'idée, le changement dans la procédure d'évaluation douanière pourrait affecter, bien que dans une mesure légère, les droits d'entrée s'appliquant aux produits horlogers.**

**De plus, des amendements seront introduits devant le 93me Congrès en vue de renforcer la loi dite « buy american act », laquelle préconise l'achat de produits américains et non étrangers. Enfin, il semble qu'un nouveau « trade bill » pourrait être présenté. Cette loi sur le commerce pourrait prévoir la libéralisation des dispositions relatives à la clause échappatoire.**

**Le bulletin FH ajoute, en guise de conclusion, que la Fédération horlogère, d'entente avec les autres organisations intéressées, ne manquera pas, le cas échéant, de prendre les mesures appropriées en accord avec les autorités helvétiques, en vue de sauvegarder les intérêts horlogers.**

SUITE

# Limitation de vitesse

Les papillons et les panneaux sont rédigés en français, allemand, italien et en anglais. Les papillons auront le format de cartes postales et informeront les touristes étrangers sur la limitation générale de la vitesse et les prescriptions spéciales s'y rapportant (vitesse conseillée sur les autoroutes, etc.).

La campagne d'information est organisée par la division fédérale de police, par la conférence suisse de sécurité dans le trafic routier (C.S.R.) et par le Bureau suisse de prévention des accidents. En outre, les conducteurs étrangers, habitant dans les pays frontaliers, ont été avertis par la presse, la radio et la télévision de leur pays.

### CEPENDANT...

Cette campagne insiste notamment sur le fait que la limitation à 100 kilomètres à l'heure n'est pas signalée. Seules, les exceptions à la règle générale sont indiquées par des panneaux (limitation inférieure ou supérieure). Elle attire l'attention des automobilistes sur le fait que les polices cantonales sont chargées d'opérer des contrôles au radar. Le conducteur qui dépasse de 15 kilomètres à l'heure la limitation risque de payer une amende de 60 francs. Un excès de vitesse plus important entraîne des poursuites judiciaires. En outre, la police saisit sur le champ le permis d'un conducteur qui roulerait à une vitesse de 30 kilomètres supérieure à celle autorisée.

## Ouvertures d'ambassades à Berne et Berlin-Est

BERNE, (ATS). — Des négociations sur des questions d'ordre pratique et technique se rapportant à l'ouverture d'ambassades ont eu lieu le jeudi 11 janvier au ministère des affaires étrangères de la République démocratique allemande entre représentants de ce ministère et du département politique fédéral, annonce un communiqué du DPF. Les négociations ont abouti à un accord à ce sujet. Les deux ambassades ouvriront leurs portes à Berne et à Berlin le mercredi 17 janvier.

21, Esplanada, boîte postale 89, 110 Berlin Pankov, telle est l'adresse de l'ambassade de Suisse à Berlin-Est, qui ouvrira ses portes demain. Dès cette date, l'actuel chef de la mission commerciale suisse, le conseiller d'ambassade Johann-Jakob Kaufmann, sera chargé d'affaires par intérim. Dans le courant des semaines à venir, le Conseil fédéral désignera notre premier anbassadeur en Allemagne de l'Est. Ce dernier sera secondé par M. J. J. Kaufmann et par un deuxième collaborateur chargé des questions consulaires, ainsi que par un secrétaire de chancellerie et par une secrétaire. Au département politique fédéral. on pense que cet effectif est suffisant, au moins pour une année.

## Péage sur les autoroutes suisses : la question n'est pas mûre

BERNE, (ATS). — Au Palais fédéral, on a affirmé que la question des péages sur les autoroutes de Suisse n'était pas « mûre ». Ce problème est examiné actuellement en Allemagne de l'Ouest. Mais, il semble peu vraisemblable que l'introduction d'un système de péage soit opportune dans un avenir plus ou moins long. Les conditions, à cet égard, sont différentes en Suisse, pays de tourisme, qu'en Allemagne.

En revanche, en relation avec la lutte contre la haute conjoncture, l'éventualité de la perception d'un droit spécial sur les carburants et d'une taxe sur les véhicules a été discutée. Pour diverses raisons, ce projet n'a pas pour l'instant dépassé le stade de la discussion.

CRÉDIT SUISSE
Place Pury Ø 25 73 01
La banque de votre choix

Hôtel-Restaurant du Marché
Restauration soignée
Service sur assiette et à la carte
Place des Halles
Fermé le dimanche
Tél. 24 65 98

MENUISERIE
Schray Frères
NEUCHÂTEL
Rue de la Côte 11
Ø 25 16 41

MINEX S.A.
J.-C. DEFOREL
Eaux minérales
Bureau : rue Maujobia 6
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 68 69

VOYAGES
WITTWER
TRANSPORTS
Tél. 25 82 82

RENÉ SCHENK
VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15
2000 Neuchâtel
Ø 25 44 52

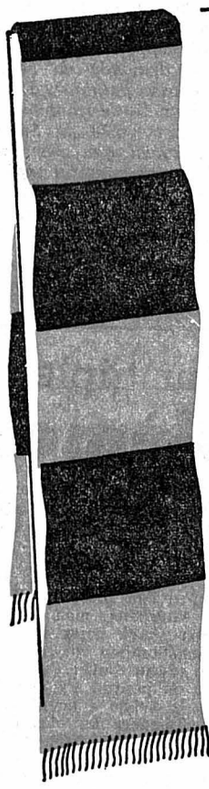

Patinoire de Monruz
Mardi 16 janvier à 20 h 30
VIÈGE
Neuchâtel-Sports
Tour de relégation
ligue nationale B

Chaque matin les sportifs lisent la
FAN
Feuille d'avis de Neuchâtel
L'Express

MULLER
la bonne bière

Mr. Pickwick
the easy going real English Pub
Mr. Pickwick
Neuchâtel, 7 Rue des Terreaux, tél. 038/256588
Dir. Jean-Bernard Mehr

Jean Cuanillon
au centre
Le plus grand choix à Neuchâtel
DANS SES 3 MAGASINS
NEUCHÂTEL Saint-Maurice Saint-Honoré
PESEUX

CAP
COMPAGNIE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE
C. Salvadé
& P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 44

# CLASSEMENTS

## Ligue A

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. La Chx-de-Fds | 18 | 11 | 2 | 5 | 103 | 55 | 24 |
| 2. Sierre | 18 | 10 | 1 | 7 | 79 | 68 | 21 |
| 3. Ambri Piotta | 18 | 10 | 0 | 8 | 60 | 67 | 20 |
| 4. Genève S. | 18 | 8 | 2 | 8 | 68 | 64 | 18 |
| 5. Berne | 18 | 8 | 1 | 9 | 62 | 65 | 17 |
| 6. Kloten | 18 | 7 | 2 | 9 | 69 | 68 | 16 |
| 7. Langnau | 18 | 6 | 3 | 9 | 69 | 96 | 15 |
| 8. Lugano | 18 | 6 | 1 | 11 | 60 | 87 | 13 |

CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

## Ligue B

### Promotion

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Zurich | 4 | 3 | 0 | 1 | 19 | 11 | 6 |
| 2. Davos | 4 | 3 | 0 | 1 | 18 | 14 | 6 |
| 3. Bâle | 4 | 3 | 0 | 1 | 21 | 17 | 6 |
| 4. Bienne | 4 | 2 | 0 | 2 | 19 | 14 | 4 |
| 5. Fribourg | 4 | 2 | 0 | 2 | 18 | 19 | 4 |
| 6. Lausanne | 4 | 2 | 0 | 2 | 18 | 20 | 4 |
| 7. Villars Champéry | 4 | 1 | 0 | 3 | 13 | 23 | 2 |
| 8. Fleurier | 4 | 0 | 0 | 4 | 12 | 20 | 0 |

### Relégation

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Olten | 4 | 4 | 0 | 0 | 22 | 14 | 8 |
| 2. Thoune | 4 | 3 | 1 | 0 | 22 | 14 | 7 |
| 3. Neuchâtel | 4 | 3 | 0 | 1 | 22 | 16 | 6 |
| 4. Forward Morges | 4 | 2 | 1 | 1 | 24 | 19 | 5 |
| 5. Viège | 4 | 1 | 2 | 1 | 12 | 14 | 4 |
| 6. Sion | 4 | 1 | 0 | 3 | 14 | 22 | 2 |
| 7. Uzwil | 4 | 0 | 0 | 4 | 16 | 21 | 0 |
| 8. Kusnacht | 4 | 0 | 0 | 4 | 14 | 26 | 0 |

Visitez à Neuchâtel
le centre de l'ameublement
Grande exposition sur 6 étages
3000 m² 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers
meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Quatre matches six points !

Neuchâtel est sur la bonne voie. Encore quelques efforts et l'équipe de Monruz aura tiré son épingle du jeu, conservé sa place en ligue B.

Conscients de l'importance de ce début de tour contre la relégation, les hommes de Huggler — après la « démission » de Francis Renaud — ont amassé un maximum de points. Tout a commencé à Monruz. Une veille de Noël Uzwil s'avouait battu après avoir fait trembler longuement les Neuchâtelois. Cet Uzwil que l'on disait redoutable, que l'on désignait comme l'une des formations ne devant connaître aucun problème quant à une éventuelle relégation. Or, aujourd'hui elle végète en queue de classement. A six points de Neuchâtel !

Or, l'important dans cette victoire contre Uzwil fut que les Desvoignes, Wittwer, Bourcier, Paroz et autres Weidmann, Zgraggen renversèrent la situation alors qu'ils étaient largement menés à la marque. Ce fut le déclic. Depuis, Neuchâtel a été en s'améliorant.

Certes, il y eut la défaite à Thoune.

Une petite défaite (6-5), mais défaite toute de même. Or, cette « contre-performance » comme d'aucuns l'ont qualifiée, n'a en rien entamé la volonté des Neuchâtelois de se sortir de la zone dangereuse. Contre Sion à Monruz, ils empochèrent à nouveau quatre points. Puis, samedi, dans la banlieue zuricoise ce fut au tour de Kusnacht de connaître la loi de Bourcier et ses camarades : 2-6 ! Le verdict est sans appel. Il est net. Probant.

Or, ce soir — avant la pause d'une semaine consacrée aux matches Suisse - Roumanie — Neuchâtel reçoit Viège qui lui également grignote point par point pour sauver sa place. Un Viège conscient de l'importance de l'enjeu. Il viendra pour vaincre. Mais Neuchâtel est fermement décidé à en faire de même. Il y parviendra. C'est donc l'occasion pour le spectateur encore sceptique de prendre le chemin de Monruz.

Alors tous à la patinoire !

TERMARIN
ceinture "chauffe reins"

LA TREILLE
le restaurant sympathique à l'étage

PUBLICITAS
NEUCHÂTEL
Terreaux 3-5
Tél. 25 42 25

Carrosserie d'Auvernier
protège votre voiture contre LA ROUILLE avec le procédé DINITROL
Tél. 31 45 66

Silvio Facchinetti
BOUCHERIE RAPIDE
SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

FAN SPORTS L'EXPRESS

hockey sur glace

# Le championnat de ligue A entre dans sa phase décisive

# La Chaux-de-Fonds doit renouer avec la victoire contre Langnau

Les sensations n'ont pas manqué la semaine dernière, en ligue A. Les trois premiers ont perdu à deux reprises, dans un magnifique élan de fraternité. Mais, étant donné que leurs poursuivants se trouvaient encore loin d'eux, ils n'en ont subi aucun dommage. La Chaux-de-Fonds conserve toujours ses trois points d'avance sur le deuxième (Sierre) et si son avantage sur le troisième (Ambri Piotta) s'est réduit à 4 points, cela pourrait bien, finalement, être à son avantage. Du côté de la Léventine, en effet, on aimerait bien terminer à la deuxième place. Les Tessinois, qui paraissent être en reprise, ne ménageront donc aucun effort afin de faire plier l'échine des Sierrois dont ils se sont sensiblement rapprochés samedi. Les gars de Vanek verront peut-être déjà ce soir ce que cela peut signifier.

### SIERRE DÉÇU

Dans la première moitié du classement, la dix-huitième journée a donc été profitable à Ambri Piotta et... à La Chaux-de-Fonds, car il convient de tenir compte de son regain de forme comme de la défaite de Sierre. La formation valaisanne est la seule, en fait, à avoir de quoi se mordre les doigts ! Battue chez elle par Lugano, elle est encore allée perdre à Berne. Deux défaites d'affilée contre des « candidats » à la relégation.

Cette seconde partie du championnat nous réserve-t-elle d'autres surprises aussi grandes ? Une chose est sûre, en tout cas : certaines valeurs se sont modifiées par rapport à la première partie de la compétition, qui s'est déroulée dans une atmosphère moins tendue. Les équipes sont entrées dans une phase décisive et, apparemment, à la fin de ce troisième tour, on devrait être fixé aussi bien sur le nom du champion que sur celui du relégué.

Il est peut-être utile de rappeler, dès lors, que La Chaux-de-Fonds s'apprête à recevoir Langnau et Lugano et à se rendre à Berne, alors que Sierre va accueillir Ambri Piotta et Kloten et se déplacera à Genève. La ligue est indiscutablement favorable au champion suisse.

Pour la relégation, bien que Lugano soit le plus grandement menacé, un peu plus de réserve s'impose dans le pronostic... Mais Kloten, en dépit de sa maigre avance sur le dernier, n'entre plus en ligne de compte. Il a retrouvé sa belle manière et son enthousiasme. En se concentrant bien, il peut encore atteindre la deuxième place.

### LANGNAU AUX MÉLÈZES

Les rencontres de ce soir seront les seules de la semaine, puisque le championnat connaîtra une nouvelle suspension samedi, afin de permettre à l'équipe nationale d'affronter la Roumanie (samedi à Bienne et dimanche à Lucerne). Une seule série de matches donc, mais elle peut déjà « décanter » sérieusement la situation.

Le champion attend Langnau. Pour Pelletier et ses gars, qui viennent de subir deux défaites à l'extérieur face à des « ennemis héréditaires », ce devrait être l'occasion de renouer avec la victoire. On sait, pourtant, que les Bernois ont coutume de lutter avec une énergie sans faille et que lorsqu'ils le veulent, ils peuvent renverser les montagnes. Il n'empêche que La Chaux-de-Fonds part favorite. Sur sa patinoire, elle doit logiquement retrouver le sourire. Une victoire de sa part pourrait, d'ailleurs, valoir plus de deux points car Sierre, de son côté, n'est pas certain de battre Ambri Piotta. Certes, cette confrontation entre les deux principaux candidats à la deuxième place va-t-elle se jouer en terre valaisanne, mais Sierre a prouvé, devant Lugano, qu'il n'était pas infaillible chez lui. Ambri Piotta, tout revigoré par sa victoire au détriment d'un bon Genève Servette, a de réelles chances de s'imposer.

### LUGANO MENACÉ

Le surprenant Berne s'apprête à se rendre aux Vernets. Privé de Kaufmann (blessé contre Sierre), le néo-promu aura passablement de difficultés à justifier les succès obtenus (à l'Allmend) au détriment de Langnau et de Sierre. L'occasion semble bonne, pour Henry et ses coéquipiers, de se rapprocher du peloton de tête.

S'ils sont battus, Langnau et Berne ne paraissent, toutefois, pas devoir subir la menace de la lanterne rouge. Le porteur de l'indésirable falot, Lugano, attend en effet la visite de Kloten. A moins que les « Aviateurs » aient dépensé plus d'énergie qu'ils en avaient pour battre La Chaux-de-Fonds, le sort des Tessinois est réglé d'avance. Une défaite de Kloten constituerait une énorme surprise.

Il est vrai qu'au temps où l'on vit, on n'est plus sûr de rien !

F. P.

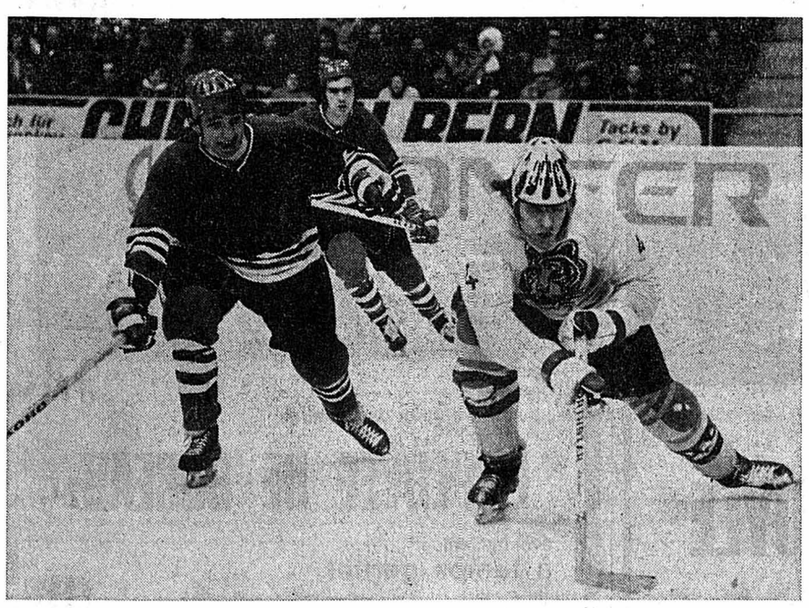

EST-CE POSSIBLE... — On a de la peine à croire que Tanner (à droite) et ses coéquipiers de Langnau puissent aller empêcher le champion de renouer avec la victoire, ce soir. Quant à Berne, dont on reconnaît l'avant-centre Racine, ses espoirs de vaincre seront également faibles aux Vernets. (A.S.L.)

## Ligue A

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. La Chx-de-Fds | 18 | 11 | 2 | 5 | 103 | 55 | 24 |
| 2. Sierre | 18 | 10 | 1 | 7 | 79 | 68 | 21 |
| 3. Ambri Piotta | 18 | 10 | 0 | 8 | 60 | 67 | 20 |
| 4. Genève S. | 18 | 8 | 2 | 8 | 68 | 64 | 18 |
| 5. Berne | 18 | 8 | 1 | 9 | 62 | 65 | 17 |
| 6. Kloten | 18 | 7 | 2 | 9 | 69 | 68 | 16 |
| 7. Langnau | 18 | 6 | 3 | 9 | 69 | 96 | 15 |
| 8. Lugano | 18 | 6 | 1 | 11 | 60 | 87 | 13 |

CE SOIR. — La Chaux-de-Fonds-Langnau, Genève Servette-Berne, Sierre-Ambri Piotta, Lugano-Kloten.

## Ligue B

### Promotion

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Zurich | 4 | 3 | 0 | 1 | 19 | 11 | 6 |
| 2. Davos | 4 | 3 | 0 | 1 | 18 | 14 | 6 |
| 3. Bâle | 4 | 3 | 0 | 1 | 21 | 17 | 6 |
| 4. Bienne | 4 | 2 | 0 | 2 | 19 | 14 | 4 |
| 5. Fribourg | 4 | 2 | 0 | 2 | 18 | 19 | 4 |
| 6. Lausanne | 4 | 2 | 0 | 2 | 18 | 20 | 4 |
| 7. Villars Champéry | 4 | 1 | 0 | 3 | 13 | 23 | 2 |
| 8. Fleurier | 4 | 0 | 0 | 4 | 12 | 20 | 0 |

CE SOIR. — Bienne-Bâle, Villars Champéry-Fleurier, Davos-Zurich, Fribourg-Lausanne.

### Relégation

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Olten | 4 | 4 | 0 | 0 | 22 | 14 | 8 |
| 2. Thoune | 4 | 3 | 1 | 0 | 22 | 14 | 7 |
| 3. Neuchâtel | 4 | 3 | 0 | 1 | 22 | 16 | 6 |
| 4. Forward Morges | 4 | 2 | 1 | 1 | 24 | 19 | 5 |
| 5. Viège | 4 | 1 | 2 | 1 | 12 | 14 | 4 |
| 6. Sion | 4 | 1 | 0 | 3 | 14 | 22 | 2 |
| 7. Uzwil | 4 | 0 | 0 | 4 | 16 | 21 | 0 |
| 8. Kusnacht | 4 | 0 | 0 | 4 | 14 | 26 | 0 |

CE SOIR. — Neuchâtel-Viège, Forward - Sion, Thoune - Kusnacht, Olten - Uzwil.

## Les tours finals de ligue B prennent un tour passionnant

# • PROMOTION : LES POSITIONS SE RESSERRENT

# • RELÉGATION : UNE ÉVOLUTION IMPRÉVISIBLE

Dans le tour de promotion Fribourg et Lausanne se remettent à espérer. En revanche, le doute s'installe plus tenace encore à Uzwil et à Kusnacht, les deux équipes luttant contre la relégation, une relégation qui, pour eux, paraît de plus en plus inévitable. Tels sont les deux enseignements majeurs de la quatrième journée de la phase finale de la ligue B.

### VOLONTÉ FRIBOURGEOISE

Ainsi, Davos et Zurich ne sont donc pas parvenus à creuser l'irrémédiable trou devant Fribourg et Lausanne. Le championnat y gagnera en intensité. Aux Augustins, Davos commença par bousculer son adversaire : 0-2 après onze minutes (deux buts de Durst). Les « pingouins de la glace » en tremblaient ! Puis, ce fut un renversement total de la situation se terminant par une victoire des hommes de Lacroix. A lui seul, ce renversement démontre la volonté des Fribougeois de s'accrocher à tout prix afin d'obtenir une promotion. Mais la route est longue, très longue et ponctuée d'embûches. La venue, de Lausanne, ce soir en sera une d'importance.

### AUSSI SIMPLE !

Ce Lausanne qui, lui également, a repris espoir. Face à Zurich, il tint le match en main tout au long des 60 minutes. Et si Friederich a marqué les quatre buts, il n'est pas le seul artisan de ce succès. De plus, les Vaudois semblent avoir « trouvé » les deux grands principes de base : sortir sans fioriture le palet de leur camp et le porter tout aussi rapidement vers le but adverse ! « Il fallait y penser », eût dit Christophe Colomb !

Pour le reste, Bienne s'en est allé perdre à Villars, alors que Bâle obtenait de justesse les deux points à Fleurier. Comme qui, tant sur les hauts d'Ollon qu'au Vallon, la progression est constante.

Au classement, les positions se resserrent : la tête est composée d'un trio (Zurich, Davos, Bâle) à égalité de points (six), suivi d'un second trio (Bienne, Fribourg, Lausanne) à deux points, Villars Champéry restant dans le sillage, à deux longueurs, alors que Fleurier est toujours détenteur de la lanterne rouge.

### POSITIONS SURPRENANTES

Le classement du tour de relégation, quant à lui, est plus étalé : Olten domine, intraitable avec ses huit points. C'est la seule équipe de ligue B à n'avoir concédé le moindre point à ce jour.

Les positions d'Uzwil, Thoune et Neuchâtel surprennent. Alors que l'équipe saint-galloise était en tête voilà qu'elle végète à la dernière place ! Or, trois fois, elle ne fut battue que d'un but ! Il ne lui manque pas grand-chose pour passer. Mais passera-t-elle ? « En première ligue », affirment certains... C'est possible.

Thoune, pour sa part, est allé chercher un point à Viège. L'opération est bonne : en quatre matches, il a obtenu quatre points à domicile, trois à l'extérieur. L'avenir lui sourit. Neuchâtel, quant à lui, voit son horizon s'éclaircir. A Kusnacht, il a réussi un beau coup de filet. Fort de ses six points, dont le tiers fut acquis à l'extérieur, il voit son horizon se découvrir. Pour Viège et Forward ce n'est pas encore l'euphorie. Mais lentement, Hauts-Valaisans et Vaudois de la Côte grignotent des points. A l'addition finale, ils pèseront dans la balance.

### PROGRAMME CORSÉ

Le championnat poursuit sa ronde et se prépare à s'accorder une pause d'une semaine, au terme de la cinquième journée. Une soirée dont le programme est corsé : Davos - Zurich, Fribourg - Lausanne et Bienne - Bâle dans le tour de promotion, Neuchâtel - Viège et Forward - Sion dans la poule de relégation. Cinq matches dont l'issue risque de peser lourd pour l'avenir.

Davos, Zurich et Bâle peuvent, à la rigueur, se permettre de céder un point. En revanche, le vaincu — si vaincu il y a — des Augustins sera à nouveau plongé dans la perplexité quant à son avenir. Dès lors, à qui accorder son pronostic ? A Davos, en raison de sa jeunesse et parce que le match se joue aux Grisons. A Fribourg ou à Lausanne ? Tout est possible. Lacroix et ses hommes possèdent, peut-être, l'avantage de la patinoire... Quant à Bienne, il aura fort à faire devant Bâle. L'exploit est toutefois possible.

### EN DEUX PARTIES ?

En battant Viège, Neuchâtel laisserait son partenaire à cinq points ! Un écart appréciable. A Monruz, la chose est possible. Forward doit tenir un raisonnement identique à quelques heures d'affronter Sion en terre vaudoise. Or, si ces vœux se réalisaient, le classement se scinderait en deux d'une façon très nette pour autant qu'Olten batte Uzwil et que Thoune en fasse de même avec Kusnacht. Alors, la relégation serait presque une affaire entre les deux équipes valaisannes et les formations saint-galloise et zuricoise.

A noter encore, dans la poule de promotion le déplacement de Fleurier à Villars Champéry. Pour les hommes de Vincent, c'est l'occasion de se donner un compagnon au dernier rang.

P.-H. B.

## Locher et Butti sélectionnés dans l'équipe suisse

La ligue suisse de hockey sur glace a sélectionné 22 joueurs en vue des deux matches internationaux Suisse - Roumanie, qui auront lieu samedi (à Bienne) et dimanche (à Lucerne). Par rapport à la Coupe Spengler et aux deux rencontres contre la Pologne, deux joueurs font leur apparition dans cette sélection : le défenseur Jean-Claude Locher (Sierre) et l'attaquant Danilo Butti (Ambri). Voici les joueurs retenus :

**Gardiens :** Molina (Lugano) et Jaeggi (Ambri-Piotta).

**Défenseurs :** Sgualdo (Lausanne), Furrer (La Chaux-de-Fonds), Aeschlimann (Lugano), Henzen (Sierre), H. Leuenberger (Uzwil), Hofmann (Berne), J.-Cl. Locher (Sierre).

**Attaquants :** Wittwer (La Chaux-de-Fonds), Jenni (Fribourg), Piller (Fribourg), Turler (La Chaux-de-Fonds), Neininger (La Chaux-de-Fonds), Dubois (La Chaux-de-Fonds), Durst (Davos) U. Luthi (Kloten), Dellsperger (Berne) C. Pargaetzi (Genève-Servette), N. Mathieu (Sierre), Chappot, (Villars-Champéry), et Butti (Ambri Piotta).

# Neuchâtel peut battre Viège

Neuchâtel a entamé le tour contre la relégation en force : six points en quatre matches ! Dans cette lutte, l'essentiel est de se débarrasser des équipes classées derrière soit. Neuchâtel s'y attache. Il commença à forger sa position le premier soir, contre Uzwil. Puis, il se déplaça à Thoune où il manqua d'un rien le partage des points. Ensuite, ce fut Sion qui passa sous son joug. Puis Kusnacht. Cette succession de rencontres lui vaut d'être classé au troisième rang.

Or, ce soir, Neuchâtel affronte Viège à Monruz. Un match pouvant presque décider de son avenir, une victoire laissant l'équipe de Harrigan à cinq longueurs des Neuchâtelois ! Un écart appréciable, et un exploit « dans les cordes » de la formation d'Huggler.

En ce début de 1973, l'équipe de Monruz a trouvé son équilibre, non seulement dans sa structure, mais dans l'esprit. Un équilibre dû à trois facteurs : l'arrivée du Canadien Bourcier ; la prise du pouvoir, voulue par toute l'équipe, d'Huggler ; la progression du gardien Desvoignes. Le fait de prononcer le nom de l'équipe de Monruz ne provoque plus les sourires de coin ; il engendre le respect.

P.-H. B.

## Championnat de IIIe ligue de la région Neuchâtel - Jura

# Saicourt premier champion de groupe connu

**Groupe 10 a. —** Comme il fallait s'y attendre, Marin domine le lot de ses adversaires. Il devra cependant confirmer sa valeur en battant une seconde fois les Universitaires neuchâtelois.

**Résultats :** Marin - Police NE 13-0 ; Travers - Université 4-8 ; Couvet - Police 3-2 ; Marin - Couvet 7-1 ; Université - Marin 3-4 ; Couvet - Travers 5-3 ; Marin - Travers 5-0 ; Police - Travers 2-8 ; Couvet - Université 0-!1 Police - Marin 1-21 ; Université - Police 13-3. **Classement au 10 janvier :** 1. Marin 5-10 ; Université 4-6 ; 3. Couvet 4-4 ; Travers 4-2 ; 5. Police 5-0.

### COUDE A COUDE

**Groupe 10 b. —** Les Geneveys-sur-Coffrane et les Ponts-de-Martel II sont toujours au coude à coude avec un léger avantage au premier nommé. Quant à la seconde garniture de Serrières, qui a eu le malheur de perdre son gardien titulaire en début de saison, elle joue les utilités.

**Résultats :** Serrières II - Les Brenets 2-4 ; Les Geneveys-sur-Coffrane - Les Joux-Derrière 10-5 ; Les Brenets - Les Ponts-de-Martel II 2-3 ; Serrières II - Les Geneveys-sur-Coffrane 1-3 ; Serrières II - Les Ponts-de-Martel II 1-7 ; Les Brenets - Les Joux-Derrière 2-8 ; Les Brenets - Serrières II 3-2 ; Les Geneveys-sur-Coffrane - Les Ponts de Martel II 7-6 ; Les Joux-Derrière - Les Brenets 3-2 ; Les Ponts-de-Martel II - Serrières II 6-3 ; Les Ponts-de-Martel II - Les Joux-Derrière 5-4 ; Les Geneveys-sur-Coffrane - Serrières II 7-3.

**Classement au 10 janvier :** 1. Les Geneveys-sur-Coffrane 4-8 ; 2. Les Ponts-de-Martel II 5-8 ; 3. Les Joux-Derrière 4-4 ; 4. Les Brenets 5-4 ; 5. Serrières II 6-0.

### SAICOURT FINALISTE

**Groupe 10 c. —** Saicourt a rempli la première partie de son contrat. Ce club, qui en est à sa deuxième année de compétition, s'est d'ores et déjà octroyé le titre de champion de groupe. Les réservistes de Saint-Imier n'ont pu contenir la fougue et l'allant des candidats à la 2me ligue. Saignelégier a profité des affrontements qui l'ont opposé à Savagnier et à Tramelan pour capitaliser ses premiers points.

**Résultats. :** Savagnier - Saint-Imier 2-10 ; Saicourt - Savagnier 14-2 ; Saint-Imier - Savagnier 7-5 ; Saicourt - Tramelan 11-2 ; Saint-Imier - Tramelan 7-4 ; Saignelégier - Saint-Imier 3-14 ; Saint-Imier - Saicourt 1-6 ; Savagnier - Saicourt 0-8 ; Saicourt - Saint-Imier 5-2 ; Saignelégier - Saicourt 1-4 ; Savagnier - Saignelégier 4-4 ; Tramelan - Saicourt 2-5 ; Tramelan - Saignelégier 2-3 ; Saignelégier - Savagnier 9-6.

**Classement au 10 janvier :** 1. Saicourt 7-14 ; 2. Saint-Imier II 6-8 ; 3. Saignelégier II 5-5 ; 4. Savagnier II 6-1 ; Tramelan II 4-0.

### REUCHENETTE INVAINCU

**Groupe 9 a. —** Reuchenette est la formation qui a perdu le moins de points jusqu'à ce jour. Le trio Cortébert - Tavannes - Reconvilier n'a cependant pas encore dit son dernier mot.

**Résultats :** Sonceboz - Tavannes 5-6 ; Reuchenette - Tavannes 3-3 ; Cortébert - Reuchenette 1-5 ; Reconvilier - Sonceboz 8-4 ; Cortébert - Tavannes 4-2 ; Reuchenette - Sonceboz 11-4 ; Reconvilier - Cortébert 5-8 ; Cortébert - Sonceboz 9-3 ; Reconvilier - Tavannes 2-8 ; Reuchenette - Cortébert 10-2 ; Tavannes - Reconvilier 3-4 ; Tavannes - Cortébert 3-2 ; Reuchenette - Reconvilier 4-4.

**Classement :** 1. Reuchenette 5-8 ; 2. Tavannes 6-7 ; 3. Cortébert 6-6 ; 4. Reconvilier 5-5 ; Sonceboz II 4-0.

**Groupe 9 b. —** Rosières s'est défait de son principal adversaire Court II. Les Soleurois ne sont pourtant pas au bout de leurs peines. Ne doivent-ils pas encore jouer trois matches, dont la revanche contre la seconde garniture de Court ?

**Résultats :** Moutier - Court 2-5 ; Crémines - Rosières 2-10 ; Crémines - Moutier 3-4 ; Rosières - Crémines 2-0 ; Crémines - Court 1-14 ; Court - Rosières 4-8 ; Court - Moutier 4-3 ; Court - Crémines 9-2.

**Classement au 10 janvier :** 1. Court II 5-8 ; 2. Rosières 3-6 ; 3. Moutier II 3-2 ; 4. Crémines II 5-0.

### CRÉMINES EN DIFFICULTÉS

**Groupe 9 c. —** Crémines n'est plus certain du tout de gagner son billet pour les finales. Il a récemment été accroché par Glovelier et par Courtételle. Relevons encore que lors du match Courtételle - Crémines, les visiteurs ont raflé un point inespéré en égalisant deux secondes avant l'ultime coup de sirène !

**Classement :** Courrendlin - Glovelier 3-12 ; Courrendlin - Courtételle 1-13 ; Crémines - Delémont 7-3 ; Delémont - Glovelier 9-6 ; Crémines - Glovelier 15-4 ; Crémines - Courrendlin 23-0 ; Courrendlin - Crémines 0-14 ; Glovelier - Courtételle 3-9 ; Glovelier - Crémines 4-4 ; Courtételle - Glovelier 7-2 ; Glovelier - Courrendlin 14-2 ; Courtételle - Delémont 6-3 ; Courtételle - Crémines 5-5.

**Classement :** 1. Crémines 6-10 ; 2. Courtételle 5-9 ; 3. Glovelier 7-5 ; 4. Delémont 4-4 ; 5. Courrendlin II 6-0.

LIET

## En première ligue

**Groupe 1 :** Arosa - Wallisellen 5-1 ; Coire - Illnau-Effretikon 5-4 ; Winterthour - Wil 8-0 ; Saint-Moritz - Weinfelden 10-4 ; Schaffhouse - Rappersil 1-4. — **Classement** (chaque équipe compte 12 matches) : 1. Arosa 22 points. 2 Rapperswil 20. 3. Coire 16. 4. Saint-Moritz 11. 5. Illnau-Effretikon 10. 6. Schaffhouse 10. 7. Winterthour 9. 8. Wil 8. 9. Wallisellen 8. 10. Weinfelden 6.

**Groupe 2 :** Wetzikon - Aarau 8-1 ; Dubendorf - Ascona 6-6 ; Grasshoppers - Soleure 8-1 ; Lucerne - Urdorf 5-2 ; Petit-Huningue - Zoug 0-3. — **Classement** (12 matches) : 1. Zoug 24. 2. Wetzikon 22. 3. Lucerne 15. 4. Dubendorf 13. 5. Grasshoppers 13. 6. Aarau 9. 7. Ascona 9. 8. Petit-Huningue 8. 9. Urdorf 5. 10. Soleure 2.

**Groupe 3 :** Schwarzenbourg - Wiki 4-6 ; Tramelan - Steffisbourg 3-4 ; Berthoud - Moutier 2-2 ; Langenthal - Lyss 12-2 ; Thunerstern - Rotblau Berne 3-5. — **Classement :** 1. Moutier 12 matches 19 points. 2. Langenthal 12-18 ; 3. Steffisbourg 11-16. 4. Wiki 11-16 ; 5. Berthoud 12-15. 6. Rotblau 12-13. 7. Thunerstern 12-11. 8. Schwarzenbourg 12-6. 9. Lyss 12-3. 10. Tramelan 12-1.

volleyball

## Championnat suisse

**Ligue nationale A, messieurs :** Star Onex - Servette - Spada Academica Zurich 1-3 ; Neuchâtel Xamax - Tornado Adliswil 2-3 ; Servette - Spada Acade,oca Zurich 1-3 ; Saint-Jacques Bâle - Tornado 2-3 ; Star - Bienne 1-3. — **Classement après 7 journées :** 1. Spada Academica Zurich, 14 points (21-2 sets). 2. Bienne 13 p. (18-8). 3. Servette 12 p. (17-9). 4. Tornado Adliswil 11 p. (15-15). 5. EOS Lausanne 10 p. (11-14). 6. Star Onex, 9 p. (9-16). 7. Saint-Jacques Bâle, 8 p. (7-18). 8. Neuchâtel Xamax 7 p. (5-21).

patinage

## Sur l'anneau de Davos

# Plusieurs records du monde battus

La réunion internationale de Davos, tenue dans le cadre du championnat suisse des sprinters, a tenu toutes ses promesses. Lors de la première journée, qui s'est déroulée dans des conditions idéales — température de moins quatre degrés — et sur une glace très rapide, le Norvégien Lasse Efskind a égalé en 38"0, le record du monde du 500 mètres, détenu conjointement par Erhard Keller (All-O), Leo Linkovesi (Fin) et Hasse Boerjes (Su). Puis, Efskind a réussi un nouveau record du monde du 1000 mètres, en 1'17"6, améliorant ainsi de neuf dixièmes de seconde le précédent record détenu par Keller.

La dernière journée a été marquée par deux nouveaux records du monde, dans le match quatre épreuves des sprinters : chez les messieurs, le Norvégien Lasse Efskind a totalisé 154,400 points (contre 155,800 à l'ancien record détenu par l'Allemand de l'Ouest Keller). Chez les dames, la jeune Canadienne Silvia Burka (18 ans) a obtenu 174,095 points (contre 178,430 au record qu'elle avait établi en décembre dernier). Silvia Burka devient, ainsi, la patineuse la plus rapide de tous les temps. Elle a, en effet, amélioré le record de l'Allemande de l'Est Ruth Schleiermacher (175,730), record qui avait été établi alors que le mâtch quatre épreuves féminin des sprinters n'était pas encore reconnu par la fédération internationale.

Le championnat suisse des sprinters a également été marqué par plusieurs records. Le Bâlois Hansrudi Widmer a battu, dimanche, son troisième record, dans le match quatre épreuves des sprinters, avec 164,600 points (contre 166,950 à son précédent record). Du côté féminin, Dolores Lier a battu le record suisse à chacune de ses sorties, ce qui lui a permis, pour la première fois, de descendre en dessous des 200 points au combiné.

H. Widmer avait déjà amélioré deux autres records samedi. Crédité de 40"4 sur 500 mètres, le Bâlois réussit également 1'22"9 sur 1000 mètres (anciens records 41"3 et 1'23"5). Quant à la Zuricoise Dolores Lier, elle s'était également mise en évidence en portant ses records du 500 mètres à 48"9 (contre 49"0) et du 1000 mètres à 1'42"2 (contre 1'45"0).

football

## Toujours plus loin

# Bâle est parti pour Acapulco !

Le FC Bâle est parti dimanche soir pour Acapulco où débutera sa préparation en vue du second tour du championnat. Plus il devient riche, plus il va loin ! Quatre fois à Las Palmas (Canaries), deux fois à Bangkok et maintenant, au Mexique, dans la station balnéaire des millionnaires américains.

### COTÉ TOURISTIQUE

Seize joueurs sont du voyage : Kunz, Laufenburger, Ramseier, Kiefer, Fischli, Mundschin, Siegenthaler, Stohler, Rahmen, Odermatt, Demarmels, Hasler, Riner, Balmer, Hitzfeld et Wenger. Avec les membres du comité et des sympathisants, l'expédition compte 29 participants.

La capitale mexicaine sera, en quelque sorte, le côté purement touristique de l'expédition qui y fera halte jusqu'à jeudi. Acapulco : du 18 au 28. C'est là que commencera l'entraînement qui a été interrompu depuis le dernier match de coupe, le 17 décembre. Benthaus reprend le principe qu'il a déjà expérimenté à Las Palmas et à Bangkok. Des vacances, certes, mais des vacances actives avec une préparation foncière sur les plages : une première mise au point physique avant d'affronter, au retour, des adversaires relativement forts : Lucerne, Zurich, Lausanne, Granges.

### NOUVELLE IMPULSION

Ils ne sont donc pas partis en touristes. Dans leurs bagages, ils ont leur équipement de sportifs de haute compétition. Dix jours de travail relativement intense dans la chaleur des plages du Pacifique et un match à Tolucca — que l'on connaît depuis les championnats du monde de football — sur le chemin du retour juste avant de prendre l'avion à Mexico.

Au matin du 30 janvier, ils seront à Kloten. Ce sera un mardi. Et le dimanche 4 février, ils joueront à Lucerne.

Benthaus pense que cette forme assez particulière d'entraînement hivernal donne une grande impulsion à l'équipe.

Les campagnes printanières du FC Bâle semblent lui donner raison.

G. CURDY

## SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

**Liste des gagnants du concours No 2 des 13-14 janvier 1973 :**

**60 gagnants avec 12 points, 951 fr. 10 ;**

**774 gagnants avec 11 points, 73 fr. 75 ;**

**6047 gagnants avec 10 points, 9 fr. 45 ;**

**26.976 gagnants avec 9 points, 2 fr. 10 ;**

**Le maximum de 13 points n'a pas été réussi.**

## Portugal

**Championnat de première division, 18me journée :** Leixoes - Montijo 1-0 ; Boavista - Atletico 3-2 ; Beira Mar - Benfica 1-2 ; Coimbra - Guimaraes 1-0 ; Sporting Lisbonne - Farense 4-0 ; Barreirense - Tomar 1-0 ; Belenenses - Porto 2-0 ; Setubal - C.U.F. 3-1. — **Classement :** 1. Benfica 36 points. 2. Belenenses 27. 3. Sporting 23. 4. Setubal et Boavista 22.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

# OFFRES D'EMPLOIS

Société fiduciaire cherche pour son service de

## COMPTABILITÉ

une employée ayant de bonnes connaissances du métier.
Travail indépendant et varié.
Semaine de cinq jours. Entrée à convenir.

**Faire offres sous chiffres N. Z. 120 au bureau du journal.**

## SOLVIL ET TITUS S.A.

engage, pour son bureau de fabrication,

## 1 JEUNE EMPLOYÉE

dont la mise au courant sera assurée par nos soins ;

pour ses ateliers,

## PERSONNEL FÉMININ

qui sera formé pour différents travaux faciles d'horlogerie.

**Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au No (038) 24 33 22 - interne 18 - pour prendre rendez-vous.**

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

## Secrétaire-comptable,

trouverait emploi à son goût dans entreprise du bâtiment.

Semaine de 5 jours.

Qualités désirées : expérience, âge 25 ans au minimum.

**Adresser offres sous chiffres J. V. 116 au bureau du journal.**

Etude d'avocats et notaire de la ville cherche pour date à convenir

## BON (NE) COMPTABLE

ainsi qu'une

## EMPLOYÉE DE BUREAU

**Adresser offres écrites à case postale 420, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 61 44.**

## METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHATEL 9

cherche
pour son **bureau des salaires**

## EMPLOYÉE DE BUREAU

éventuellement
à temps partiel
(le matin)

au bénéfice d'une bonne formation de base (CFC), pour divers travaux administratifs en rapport avec la calculation des salaires et les institutions sociales, activité exigeant une grande discrétion ;

pour ses **services comptables :**

## EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant si possible des aptitudes à travailler sur des machines comptables ou à facturer.

Nous offrons activités variées et intéressantes ainsi que d'excellentes prestations sociales.

**Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.**

**MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. 25 72 31, interne 258.**

Entreprise commerciale de la région de Montreux cherche, pour date à convenir,

## employé de commerce

Si vous aimez le contact avec la clientèle et avez le sens des responsabilités en travaillant de façon indépendante, nous vous offrons une place intéressante dans un cadre sympathique.
La préférence sera donnée à une personne ayant des connaissances de la langue anglaise.

**Les candidats voudront bien envoyer leurs offres de service sous chiffres PG 900121, à Publicitas, 1002 Lausanne.**

ISOVAL SPIRAUX RÉUNIES

**LA SOCIÉTÉ DES FABRIQUES DE SPIRAUX RÉUNIES**

Direction centrale

cherche

## EMPLOYÉE - COMPTABLE

La titulaire sera mise au courant par notre collaboratrice actuelle qu'elle sera appelée à remplacer. Travaux de comptabilité financière - comptabilité débiteurs, paiements des fournisseurs, divers travaux de secrétariat et décomptes.

**Nous demandons :**
personne active, de bon contact, formation commerciale, ou équivalente, expérience pratique en comptabilité, travail consciencieux et précis.

**Nous offrons :**
activité variée, ambiance agréable, semaine de 5 jours, caisse de retraite, bon salaire.

Date d'entrée à convenir.

**Adresser offres écrites à la Direction centrale, rue du Progrès 125, 2300 la Chaux-de-Fonds.**

A notre futur

## REPRÉSENTANT PROFESSIONNEL

nous offrons :

— des gains élevés et d'excellentes institutions de prévoyance,
— une activité indépendante,
— un champ d'activité intéressant,
— une solide formation initiale, donnée par des hommes de métier,
— un soutien constant.

**Les personnes intéressées sont invitées à faire leur offre de service sous chiffres 90-65.788 à Annonces Suisses S.A., faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.**

## MÉTALLIQUE S.A.

FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche pour son service du personnel

## UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, connaissant l'italien, ainsi que toutes les tâches courantes de secrétariat : administration, correspondance, rapports, procès-verbaux, classement, statistiques, etc.

La candidate devra être capable de travailler d'une manière indépendante, faire preuve de discrétion, d'entregent et avoir le sens des relations humaines.

Entrée immédiate ou à convenir.

**Les intéressées sont priées de s'adresser au service du personnel de Métallique S.A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03.**

## NOTZ

Nous cherchons une

## SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant de bonnes connaissances des langues française, allemande et anglaise.

Cette collaboratrice sera appelée à exécuter la correspondance sous dictée ou de façon indépendante et s'occupera de tous les travaux de secrétariat.

**NOUS OFFRONS :**
— place de travail indépendante et moderne,
— horaire variable,
— cantine,
— possibilités de transport.

Veuillez téléphoner ou faire parvenir vos offres de service à :

**NOTZ & Co. S.A.**
**Service du personnel**
**Brügg - Bienne**
**Case postale 2501 Bienne**
**Tél. (032) 2 99 11.**

NOTZ

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

## POLICE GENEVOISE

Le Département de justice et police ouvre une inscription pour l'engagement de :

### Gendarmes

Etre de nationalité suisse.
Etre âgé de 27 ans au maximum lors de l'inscription.
Etre incorporé dans l'élite.
Avoir une bonne santé, mesurer 170 cm au minimum, sans chaussures.
Avoir une instruction générale suffisante.
L'horaire de travail comporte 2 jours de congé par semaine durant l'école.
Des facilités pour obtenir des appartements seront accordées.

### Agentes de circulation

Etre de nationalité suisse.
Etre âgée de 19 ans et demi au minimum et de 27 ans au plus lors de l'inscription.
Avoir une bonne santé, mesurer 160 cm au minimum, sans chaussures.
Avoir une instruction générale suffisante.
L'horaire de travail comporte 2 jours de congé par semaine, des services extérieurs et des travaux de secrétariat, et sauf cas exceptionnels aucun service de nuit.

### Inspecteurs de sûreté

Etre de nationalité suisse.
Etre âgé de 27 ans au maximum lors de l'inscription.
Etre incorporé dans l'élite.
Avoir une bonne santé.
Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
Parler couramment en plus du français, une autre langue au moins.
Avoir une bonne présentation.

### Agentes de la brigade féminine

Etre de nationalité suisse.
Etre âgée de 27 ans au maximum lors de l'inscription.
Avoir une bonne santé.
Avoir une instruction générale suffisante (études secondaires souhaitées).
Parler couramment en plus du français, une autre langue au moins.
Avoir une bonne présentation.

Les candidat(e)s qui satisfont à toutes ces conditions subiront une visite médicale approfondie, ainsi que des examens d'admission (culture générale et préparation physique). Ils seront admis en cas de succès, à un cours de formation professionnelle d'au moins six mois.

Excellentes prestations sociales.

**Une documentation illustrée ainsi que les renseignements relatifs au poste désiré peuvent être obtenus en nous retournant le coupon ci-contre ou en téléphonant au (022) 24 33 00**

**Cours de formation dès août 1973**

**Veuillez me faire parvenir votre documentation illustrée concernant :**
**Gendarmes — Inspecteurs de sûreté**
**Agentes de la circulation — Agentes de la brigade féminine**
**Biffer ce qui ne convient pas.**

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Lieu : _____

**A découper et envoyer au :**
**CHEF DE LA POLICE**
**19, bd Carl-Vogt 1205 Genève**

**Les lettres manuscrites acompagnées du curriculum vitae, seront adressées au chef de la police. Hôtel de police, 19 bd Carl-Vogt jusqu'au 31 janvier 1973.**

**Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police :**

**Henri SCHMITT**

## 1re coiffeuse

est demandée dans salon du centre de la ville.
Entrée à convenir.

**Tél. 24 20 21.**

Ne serait-il pas agréable d'avoir sa place de travail à quelques pas de la station des Deurres, à Peseux ?

Pour notre magasin de textiles, nous cherchons

## personne de confiance

pour conseiller notre clientèle exigeante.

**Faire offres sous chiffres HR 92 au bureau du journal.**

**Garage de Neuchâtel**
engage tout de suite ou pour date à convenir

## VENDEUR - AUTOS

si possible expérimenté.
Salaire au-dessus de la moyenne.
Prestations sociales.

**GARAGE M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.**

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## OUVRIERS

et

## OUVRIÈRES

**Se présenter à Cosmo S.A., Charrière 12, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 26 36.**

Entreprise fédérale cherche

## GÉRANTE

pour nouvelle cafeteria à Neuchâtel.

**Faire offres sous chiffres PP 900128 à Publicitas, 1002 Lausanne.**

Bientôt à Neuchâtel

# UNIQUE

***Anti-inflationniste***
***Rapide, renversant***
***Concernant chacun...***
***Fantastique***

**Vous remboursez un prêt comptant de fr.4000.– en 30versements mensuels de fr.156.70 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.**

**4000.- prêt comptant** V

Nom: 15 P
Adresse:
Je m'intéresse à un prêt comptant et désire recevoir la documentation par retour du courrier. 4

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

Banque Populaire Suisse

COUPE HARDY
Nombreux personnel
Service impeccable
FRANÇOIS *coiffeur de Paris*
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

Particulier vend
**AUTHENTIQUE LETTRE DE BOURGEOISIE DE LA PRINCIPAUTÉ ET DU CANTON DE NEUCHATEL DE L'AN 1836**
Ce document d'une rareté particulière sera vendu au plus offrant.
**Faire offres à case postale 2671, 8023 Zurich 1.**

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

**Pierre MIÉVILLE**
**Manuel LAZARO**
Opticiens spécialistes
Rue de la Place-d'Armes 6
**Tél. 24 27 24**
**Neuchâtel**
MODERN'OPTIC

VÉLOS MOTOS
**Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos**
**Vente - Achat**
**Réparations**
**G. CORDEY**
**Ecluse 47 - 49** **Tél. 25 34 27**

**HILDENBRAND**
FERBLANTERIE SANITAIRE
**Saint-Nicolas 10**
**Tél. 25 66 86**

**VITRERIE - MIROITERIE**
**M. KAUFMANN**
**Tél. 25 22 77** **Neuchâtel**

**PLÂTRERIE-PEINTURE**
**ERIC MOSER**
papiers peints
Tél. 25 54 64
Rue Emer-de-Vattel 7

## Fausses dents

**adhéreront mieux grâce à DENTOFIX ! Dentofix** forme un coussin mœlleux et protecteur. Il fait adhérer les prothèses dentaires plus solidement, plus sûrement et plus agréablement. Pour manger, rire, éternuer et parler, vous ne ressentirez plus la moindre gêne et, dans bien des cas, vous serez aussi à l'aise qu'avec des dents naturelles.
Avec la poudre spéciale **Dentofix,** vous éviterez non seulement de vous blesser le palais, mais encore vous craindrez moins que votre prothèse ne se déchausse, ne bouge ou ne glisse. **Dentofix** protège aussi de la mauvaise haleine.

# Offre d'hiver.

Dès son lancement, la Chrysler 180, une française, a été d'un prix séduisant. Malgré le renchérissement général, notre stock hivernal nous permet de faire une offre spéciale apte à surprendre jusqu'aux plus optimistes. Mais venez nous voir aujourd'hui encore... car demain, il pourrait déjà être trop tard!

**Chrysler 180**
97 CV/DIN, 1812 cm³, 0 à 100 en 13,3 sec, 170 km/h, 4 freins à disque assistés, lunette arrière chauffante; toit revêtu de vinyle et boîte automatique en option.

**Chrysler fabrique des voitures, sur lesquelles on peut compter.**

CHRYSLER
SIMCA
SUNBEAM

**Chrysler 180**
**prix inchangé fr.12'950.-**

A. Waldherr, rue des Parcs 147, Neuchâtel, tél. (038) 24 19 55
Garage de la Côte S.A., rue de Neuchâtel 15, Peseux, tél. (038) 31 23 85

CHRYSLER SUISSE

# VONCAFÉ★★★ le café «in»

**Offre spéciale MIGROS**
**jusqu'au 23 janvier**

VONCAFE est l'extrait de café soluble et lyophilisé de Migros! Qualité Migros, à prix Migros. Goûtez-le... pour votre plaisir!

*Verre de 100g maintenant*
**3.-**
*seulement*
**(au lieu de 4.-)**
Une économie de 1 franc!

**Crème pour le café**
Brik-Pack ¼ de litre UP

**De la MIGROS, évidemment.**

# OFFRES D'EMPLOIS

DS snacks OR restaurants

Nous cherchons une

## jeune fille et un garçon de cuisine

pour réfectoire d'entreprise.
Semaine de 5 jours.
**Tél. (039) 31 18 43.**

---

Usine de la région de Neuchâtel cherche

## un couple pour service de conciergerie

Appartement à disposition.

**Faire offres sous chiffres 28-900009 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.**

---

GARAGE DE LA PLACE
cherche

## SERVICEMAN

**Téléphoner au (038) 25 02 72.**

---

Nous cherchons

## DÉCALQUEUR

qualifié, pouvant fonctionner comme chef d'atelier. Il aurait l'occasion de faire de la sérigraphie sur métal.
Conditions intéressantes.

**Fabrique Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3, Neuchâtel.**
**Tél. 25 24 75.**

---

Germond

**FERBLANTERIE - APPAREILLAGE - COUVERTURE**
cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

## ferblantiers-couvreurs
## ferblantiers-appareilleurs
## appareilleurs

Nous offrons : semaine de 5 jours, places stables et bien rétribuées, conditions de travail agréables dans entreprise jeune et moderne.

Faire offres ou se présenter à

## G. GERMOND 2012 AUVERNIER (NE)

Grand-Rue 40 - Tél. (038) 31 21 58 bureau
31 47 92 privé

---

Notre Direction régionale de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate une

## TÉLÉPHONISTE-STÉNODACTYLO

qui devrait seconder notre téléphoniste et être à même d'exécuter quelques travaux de sténodactylographie.

Cette place conviendrait à une personne de langue maternelle française et ayant si possible de bonnes connaissances d'allemand. Il s'agit d'un emploi à plein temps, stable et bien rétribué.

**Si cette offre vous intéresse, adressez-vous à**

**Winterthur-Accidents, Direction régionale de Neuchâtel, M. E. Galland, chef du personnel, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 78 21.**

Winterthur Accidents

---

Chaussure-Coop

## Chaussures Diana

**NEUCHATEL**

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une bonne

## VENDEUSE

Se présenter sur rendez-vous :

**CHAUSSURES DIANA**
**Rue du Concert 2**
**Tél. (038) 25 29 54.**
**NEUCHATEL**

---

ZENITH TIME SA

Usine I Le Locle
désire engager, pour entrée immédiate ou à convenir,

## DEUX PROTOTYPISTES

appelés à compléter l'équipe jeune et dynamique du Centre Recherche et Développements. Candidats connaissant la microtechnique ou horlogers-outilleurs expérimentés auront la préférence.

— Places stables.
— Ambiance agréable.
— Horaire variable.

**S'adresser au Service du personnel de ZENITH TIME S.A.**
**(039) 31 44 22.**

ZENITH TIME SA

---

## ELECTRONA

Nous fabriquons des accumulateurs, des appareils de télécommunication, des pièces industrielles en matière plastique moulées ou injectées.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

## mécanicien contrôleur

responsable du contrôle volant et de la qualité. Profil désiré : formation de base du domaine mécanique ou électromécanique, quelques années de pratique, connaissance de la langue allemande désirée. La formation spécifique au poste envisagé, sera assurée par nos soins.

## mécanicien sur moules

mécanicien qualifié serait mis au courant.

## mécanicien d'entretien

pour différents travaux à exécuter dans les ateliers de production.

## serrurier

au courant des différents procédés de soudage.

## personnel masculin

qui sera mis au courant de différents travaux du domaine de la fabrication des accumulateurs.

Nous offrons des activités intéressantes, un emploi stable dans une entreprise en constant développement.

**Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces postes, sont priées de nous faire parvenir leurs offres, de prendre contact par téléphone ou de se présenter à :**

ELECTRONA

**ELECTRONA S.A., 2017 Boudry.**
**Tél. (038) 42 15 15, interne 497.**

---

adia interim

URGENT
On cherche

## MENUISIER - POSEUR

**Tél. (038) 24 74 14.**

---

AVIA & SILVANA SA

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

## EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

pour son département comptabilité, éventuellement travail à temps partiel,

ainsi que

## DAME CONSCIENCIEUSE

pour son bureau de fabrication.

Travaux de réception et contrôle des marchandises.
Mise au courant rapide.
**Prestations sociales modernes.**
**Horaire libre.**

**Se présenter ou faire offres à AVIA & SILVANA S.A., Place-d'Armes 3, 2000 Neuchâtel.**
**Tél. (038) 25 67 01, interne 20.**

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

---

**Le Glossaire des patois de la Suisse romande** (Institut de recherches dialectologiques)
offre un poste d'

## ASSISTANTE BIBLIOTHÉCAIRE

à temps partiel.

Charges : bibliothèque, travaux d'administration et de bureau.

Nous demandons : Diplôme de bibliothécaire ou formation équivalente.

Nous offrons : Travail indépendant, horaire souple.
Entrée : 1er mars ou date à convenir.

**Prière de faire offres au bureau du Glossaire, fbg de l'Hôpital 41, à Neuchâtel.**

---

**Tea-room au Rendez-vous**
demande

## DAME DE BUFFET

à plein temps ou à mi-temps.
**Tél. (038) 24 06 54.**

---

**BACHMANN & CIE S.A.**
**Mécanique et Plastique**
**2105 Travers**

cherche du

## personnel féminin

pour divers travaux d'atelier.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Entrée immédiate ou à convenir.

**Se présenter ou téléphoner au 63 19 77.**

---

Nous cherchons

## chauffeur-magasinier chauffeur-vendeur

possédant permis A ou D. Emplois stables et intéressants pour hommes sérieux et dynamiques.
**Faire offres à Trœhler & Cie, produits surgelés, 2074 Marin.**
**Tél. 33 38 66.**

---

**Je cherche personne dynamique et ambitieuse**

## Conditions

— être libre immédiatement
— bonne culture générale

Formation assurée.
Travail uniquement sur adresses.
Voiture et téléphone de préférence.

## SALAIRE EXCEPTIONNEL

**Pour prendre rendez-vous, téléphoner à M. Mrowinski, No (038) 24 70 65.**

---

DS snacks OR restaurants

Nous demandons

## jeune fille ou garçon

pour l'office
d'un réfectoire d'usine.

Congé les samedis et dimanches.
Nourris, logés, blanchis.

**Faire offres au foyer Dubled, Marin.**
**Tél. (038) 33 23 39.**

---

**A. ROCHAT, 2053 Cernier (NE)**
**Tél. (038) 53 35 32**

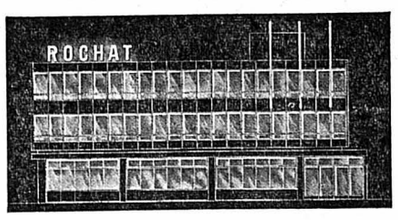


cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

## VENDEURS

pour son magasin quincaillerie et articles de ménage.
Ambiance jeune. Conditions de travail modernes.
Magasin fermé les mercredis et samedis après-midi.

**Pour tous renseignements, prière d'écrire ou de téléphoner.**

---

Lasona

On cherche

## JEUNES REPRÉSENTANTS

Débutants seront formés ; bonne possibilité de gain très élevé.
**Nous offrons :** fixe ; frais de voyage ; forte commission ; bons avantages sociaux.
**Tél. (037) 31 24 24 - (037) 31 24 25** de 18 à 22 heures.

---

**CARACTÈRES S.A. NEUCHATEL**

cherche

## PERSONNEL FÉMININ

pour différents travaux en atelier.

Entrée immédiate ou à convenir.

**Adresser offres ou se présenter — jeudi excepté — à Caractères S.A., rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.**

---

LA FABRIQUE

## AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

## personnel féminin

pour ses différents ateliers de fabrication

**Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour métiers à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel.**
**Tél. 31 19 02.**

---

Hôtel du Cheval-Blanc Colombier
cherche

## SOMMELIÈRE ou EXTRA

Entrée 1er février
ou date à convenir.
**Tél. 41 34 21.**

---

Atelier de Neuchâtel
cherche

## ouvrière habile

pour travail
de couture propre
et facile.
Chambre
à disposition.
Bonne rémunération.
**Tél. (038) 25 54 78.**

---

Garage à l'ouest de Neuchâtel cherche :

## 1 mécanicien ou 1 aide-mécanicien

**Adresser offres écrites à DM 88 au bureau du journal.**

---

Nous cherchons

## STÉNO-DACTYLO

Entrée immédiate
ou à convenir.

**Ecrire sous chiffres MJ 119 au bureau du journal.**

---

Restaurant
de la ville cherche
pour entrée
immédiate ou date
à convenir

## fille de buffet

ou

## dame de buffet

Horaire de travail
de 18 h à 24 h.
Congé le dimanche.
**Téléphoner au 25 66 15 ou 24 10 98.**

---

On cherche un

## CHAUFFEUR

possédant le permis C ou D pour assumer le transport des voyageurs sur le réseau.
Entrée en fonction : selon convenance.

**Adresser offres à : Auto-transports de la Béroche B.B.B. S.A. rue du Lac 24, 2024 Saint-Aubin, ou téléphoner au 55 13 15.**

---

Maison J.-L. Viquerat, ensemblier-décorateur, à Clarens, cherche pour date à convenir

## SECRÉTAIRE-VENDEUSE

Notre entreprise désire s'assurer la collaboration d'une personne ayant du goût pour les belles choses et un esprit d'initiative.

La connaissance de la langue anglaise serait souhaitable.

**Faire offres à J.-L. Viquerat, ensemblier-décorateur, 107, rue du Lac, 1815 CLARENS.**

---

Nous cherchons une

## JEUNE FILLE

sympathique pour aider à l'établissement et surveiller les enfants.

**Faire offres à :**
**H. Schwab**
**Restaurant Linde**
**3273 Kappelen, près d'Aarberg.**
**Tél. (032) 82 12 42.**

---

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

## CUISINIER

capable, sachant travailler seul ;

## garçon ou dame de maison

**CERCLE NATIONAL, place Pury, Neuchâtel. Tél. 24 08 22.**

---

Nous cherchons

## enquêteurs (euses)

motorisés et s'engageant à accomplir dans le courant du mois de février 15 à 30 interviews auprès de ménages en Suisse romande. Rayon d'activité : environ 20 à 40 kilomètres. Bonne rétribution forfaitaire.

**Exigences :** personnes intelligentes, de conception rapide, d'une précision absolue et de toute confiance, d'un abord sympathique et à même d'établir facilement des contacts.

**Prière d'adresser offres manuscrites, avec photo, à**

**l'Institut de tourisme de l'Université de Saint-Gall, Varnbüelstrasse 19, 9000 Saint-Gall.**

---

Restaurant de la ville cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

## FILLE DE BUFFET

ou

## DAME DE BUFFET AIDE DE CUISINE

Nourries, logées.
Congé le dimanche.

**Téléphoner au 25 66 15 ou 24 10 98.**

---

Nous cherchons

## SOMMELIÈRE

Nourrie, logée. Bon gain.
Débutante acceptée.
**Café du Pont, André Locatelli, Boudry. Tél. 42 14 20.**

---

L'annonce
reflet vivant du marché

ski

# Sur le front du «Cirque blanc»

## Les épreuves du Lauberhorn ont rassuré B. Russi et W. Tresch

Les courses du Lauberhorn ont ramené Russi à la victoire et elles ont précisé la véritable vocation de Tresch. Comme en 1970 déjà, elles exerceront donc une influence bénéfique sur la carrière de ces deux skieurs.

On se demandera, peut-être, pourquoi Russi avait besoin d'un coup de pouce du destin. C'est un champion établi qui a connu les plus grands honneurs et dont le talent et le sérieux sont des garanties pour le présent et l'avenir. Cependant, il était devenu évident que seul le succès l'aiderait à surmonter sa petite crise de confiance de ce début de saison.

C'ÉTAIT INQUIÉTANT

Dans sa modestie qui l'incline toujours à refréner l'ardeur de ses admirateurs, Russi est appliqué et ambitieux. Il accepte sportivement la défaite, mais il n'aime pas demeurer longtemps sans victoire. Ça l'inquiète. Cette année, avant de vaincre, il a dû consentir à laisser passer la moitié du programme de la coupe du monde de descente. En outre, sa septième place de Val Gardena était son plus mauvais résultat depuis le jour de son avènement sur la même piste. Il lui fallait, en conséquence, une nouvelle affirmation : il fallait qu'il batte Collombin qui commençait vraiment à y aller un peu fort. C'est fait.

Sur la foi de ses résultats, Collombin reste indiscutablement le numéro 1 mondial, mais Russi est, désormais, prêt à relever le défi.

Tresch a trouvé sa voie. La seule ? pas absolument. La meilleure ? certainement. A tout le moins, pour le moment. Il doit donner la priorité au slalom et au slalom géant. Tout d'abord, parce que c'est là que ses qualités s'expriment le mieux. Ensuite, parce que la malchance qui frappe Bruggmann et Mattle crée un vide dans l'équipe de Suisse. Pourquoi Tresch persisterait-il en descente alors qu'il y a déjà abondance de biens dans ce domaine et qu'il n'y accomplit plus les performances escomptées ?

On comprend qu'il tente de s'y accrocher : la descente, c'est la fascination de la vitesse. L'essence même du ski alpin. C'est la descente qui lui a valu ses plus grandes satisfactions : il a gagné à St-Moritz en 1971, et il est, de surcroît, champion national. Cependant, ça ne marche pas et personne ne peut en expliquer le pourquoi. Samedi, il croyait n'avoir commis aucune erreur : « J'avais vraiment le sentiment d'avoir réussi une des meilleures courses de ma carrière » avoua-t-il.

Le ski suisse a donc perdu momentanément un descendeur, mais il a gagné un slalomeur de talent, qui s'engagera dans une descente sans chercher à y réaliser à tout prix une performance, parce que ses ambitions seront orientées ailleurs. Il y retrouvera les qualités des années passées.

Le présent appartient incontestablement aux descendeurs suisses. Sur cinq courses de Coupe du monde, quatre victoires ça peut durer encore quelque temps et l'on souhaite que cette série ne s'interrompe pas à Kitzbuhel, dans deux semaines. Car c'est le moment ou jamais de faire une démonstration sur la fameuse « streif » où Schranz a, en quelque sorte, élevé son propre monument d'athlète du ski en y triomphant deux fois d'affilée, peu avant de s'embarquer pour Sapporo... et l'échafaud.

Mais les Autrichiens sont en train de mettre sur pied une équipe redoutable : il y a les anciens Tritscher, Cordin, Zwilling) et les nouveaux (Klammer, Grissmann, Engstler, Walcher, qui a jailli dans les bottes de paille de l'arrivée alors qu'il avait réalisé une performance de haute qualité, et Dorner, qui s'est classé entre Daetwyler et Duvillard).

Il ne faut pas croire que tout cela revient au seul mérite de Tony Sailer et de ses entraîneurs. On remarque à certains détails, que les responsables du ski autrichien qui ont démissionné après les Jeux olympiques n'avaient, malgré les apparences, rien négligé. Sailer ne fait que récolter ce que d'autres ont semé à pleines mains.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à analyser les résultats des dernières descentes féminines. Lorsque les Autrichiennes ont passé, il ne reste plus que des miettes !

Guy CURDY

Après les 22mes épreuves internationales nordiques du Brassus

## Attendus au coin du bois, les Suisses étaient au rendez-vous

Les Suisses n'ont pas manqué leur rendez-vous du Brassus. Leur facture, ils l'ont acquittée avec brio : Alfred Kaelin a gagné le fond 15 kilomètres, Hans Schmid s'est imposé au saut spécial, l'équipe de relais a terminé quatrième derrière les deux Suède et la Norvège. Jamais performances ne furent aussi homogènes à la Vallée-de-Joux.

INDÉNIABLE CONFIRMATION

Ainsi Alfred Kaelin a battu la coalition scandinave. A lui seul l'exploit est de taille. Or, cette année il prend des proportions plus importantes encore du fait de la présence du champion olympique Lundbaeck, du Norvégien Tyldum, de cet étonnant Magnusson entre autres. C'est l'indéniable confirmation de la valeur des Suisses.

Derrière le « fondeur » d'Einsiedeln on trouve Hauser le champion suisse de la distance handicapé par une angine, mais également le Jurassien Ducommun. Or, le Sagnard n'a perdu que trois minutes et demi sur Kaelin. La performance est de choix. Mais il n'est pas le seul « fondeur » n'appartenant pas au cadre helvétique à s'être introduit dans la hiérarchie. On y trouve également Fritz Keller le protégé de Michel Rey. Trente deuxième il se classe entre Franz Renggli et Louis Jaggi, perdant quatre secondes sur le premier, en prenant sept au second.

Ducommun et Keller ont démontré que la Romandie — et le Giron jurassien en particulier — pouvait espérer reprendre un jour quelques places dans les cadres nationaux. Mais c'est surtout chez les juniors que la relève romande s'annonce.

LA RELÈVE

Sur les dix kilomètres la victoire ne pouvait que revenir à l'Allemand Zipfel. A 19 ans il est champion national toute catégorie, ayant battu notamment Demel ! Or, si Zipfel a fait la loi (plus d'une bonne minute d'avance), les Suisses du cadre national ont réussi un bon tir groupé. Un tir groupé où les jeunes Jurassiens sont venus s'intercaler: Jean-Pierre Rey est 14me à 3'14", Charles Benoît — il fait partie du cadre national mais ne fut pas convoqué ! — est 16me à 3'16". Des garçons dont on reparlera à l'avenir.

ENCORE LES JURASSIENS

Dans les relais, la performance des Suisses est connue, de même que le léger handicap qui contraignit Hauser (le meilleur temps individuel de tous les Suisses pourtant !) à laisser filer le Suédois Waeppling vers la médaille de bronze ; il trouva néanmoins les ressources nécessaires, pour résister au retour de l'Allemand de l'Ouest Demel. Le contrat est donc rempli à satisfaction.

Or, derrière le trio Kaelin-Giger-Hauser, les équipes suisses engagées ont tout de même dû céder devant les jeunes Finlandais l'Allemagne de l'Ouest mais également face à l'Italie pour quatre secondes.

Le relais fut comme à l'accoutumée l'occasion pour les associations régionales d'aligner une équipe. Or seul le Giron jurassien et une équipe du Brassus — elle termina à la dernière place — se présentèrent sur la ligne de départ ! Et là encore les Jurassiens démontrèrent leurs possibilités, le trio Ducommun, Rosat, Keller terminant à quatre minutes de la Suède laissant derrière lui 18 équipes dont celle des Polonais et des Yougoslaves, entre autres.

AFFIRMATION

Au Brassus les Suisses étaient attendus au coin du bois. Ils ne se sont pas laissés surprendre. Leurs performances ne doivent pas être considérées comme exceptionnelles, mais bien comme le reflet de leur valeur intrinsèque. Et si en fond Olsson possède un homme par épreuve — mis à part Kaelin qui semble s'affirmer sur les trois distances olympiques — pouvant se hisser au sommet, en saut Steiner et Schmid malgré la contre performance du médaillé olympique, assurent cette présence parmi l'élite.

P.-H. BONVIN

### Sélection suisse

Pour la tournée suisse des quatre tremplins, la Fédération suisse a retenu les concurrents suivants : Hans Schmid, Walter Steiner, Ernst von Grunigen, Josef Zehnder, Eric Aubert, Josef Bonetti, Fredy Guignard, Heinrich Muller, Ernst Egloff, Robert Mœsching, Bruno Schœni et Jean-Pierre Cornuz.

basketball

# En ligue nationale A

## La situation s'éclaircit peu à peu

Les équipes de ligue A étaient toutes engagées samedi, pour la reprise du championnat dont c'était la onzième journée.

ROLE DES ÉTRANGERS

Riche en enseignements divers, elle permet de voir un peu plus clair dans le déroulement d'une compétition qui attire partout de plus en plus de spectateurs. Cette dernière constatation est valable surtout sur les terrains où évoluent de forts joueurs étrangers, suivant en cela le fantastique mouvement qui se manifeste chez nos voisins français.

Pour l'heure, quatre formations de ligue supérieure alignent de tels éléments et, logiquement, elles occupent le haut du classement. Tripulka à Stade Français, Dowling à Urania, Karati et Mrazek à Fribourg, Retseck et Haddock à Neuchâtel en sont les exemples concrets qui attirent le public là où ils évoluent. Les « supporters » de Fribourg et de Neuchâtel en ont fait l'expérience samedi passé ; l'occupation de la salle était telle que plusieurs personnes durent renoncer au spectacle ! Un spectacle de très haut niveau, comme il devrait s'en présenter plus souvent dans nos régions.

A Genève, le champion de Suisse — Stade Fançais — n'a eu aucune peine à se défaire des Zuricois qui se sont présentés sur le terrain décimés par la maladie. Les Stadistes n'ont donc aucun mérite à avoir réalisé un « carton ». Si redressement il y a chez les Genevois, il demande à être confirmé. Quant aux Neuchâtelois, ils feront bien de ne pas s'inspirer de la contre-performance des Zuricois en se rendant samedi prochain sur les bords de la Limmat.

FÉDÉRALE BIEN PLACÉE

En se rapportant au classement actuel, il semble que les Ugéistes auraient dû s'imposer plus franchement face à Nyon, qui a réalisé une bonne performance et devrait s'éloigner de la zone dangereuse qu'il occupe actuellement.

A Vevey, Federale a réalisé une bonne affaire en remportant une victoire inattendue et longtemps contestée par les joueurs locaux. Les Tessinois se maintiennent ainsi en bonne position — la troisième place, qui est désormais convoitée par Urania et Neuchâtel-Sports.

Dans le match de la peur, Jonction n'a pas trouvé grâce face aux Bâlois de Birsfelden. Et pourtant, les Rhénans étaient privés des services de leur meilleur homme — Fritz Haenger — victime d'un accident de montagne assez grave. Les positions se dessinent en fin de classement et toutes les questions qui se posent seront sans doute résolues dans un proche avenir.

M.R.

football

# Coupes européennes

## L'UEFA prend de sévères sanctions

**L'Union européenne de football (UEFA) a pris de sévères sanctions à la suite des incidents qui ont éclaté dans le tour précédent des trois compétitions européennes des clubs.**

**Le cas le plus grave est survenu à l'occasion du match Sparta Prague - Ferencvaros Budapest comptant pour la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe que la formation tchécoslovaque avait remporté par 4-1. Aussitôt après la rencontre, les dirigeants de Ferencvaros avaient déposé un protêt contre l'enregistrement du résultat parce qu'une bouteille avait été lancée sur le terrain à la 89me minute.**

**L'UEFA a déclaré irrecevable cette réclamation du club magyar, affirmant qu'il ne s'agissait que d'une seule bouteille et qu'elle n'avait pas mis en péril l'intégrité corporelle d'un ou des joueurs, pas plus qu'elle n'avait empêché le déroulement normal de la rencontre. Par contre, Sparta a été frappé d'une amende de 1000 francs.**

**Au cours de ce match, le Hongrois Istvan Juhasz avait fait preuve d'un comportement extrêmement négatif. En première mi-temps, il avait été averti pour ses réclamations continuelles auprès de l'arbitre avant de frapper un adversaire qui se trouvait au sol lorsque la partie fut interrompue à la 88me minute. Son attitude lui avait valu l'expulsion du terrain. Mais avant de quitter le stade, il avait encore provoqué le public en exhibant au bout de son bras la bouteille qui avait été lancée sur la pelouse.**

**Pour toutes ces raisons, la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA s'est montrée particulièrement ferme à son égard. Elle a infligé à Istvan Juhasz six matches de suspension en coupe d'Europe des clubs (dans tous les cas jusqu'au 31 décembre 1974), tout en pénalisant Ferencvaros Budapest d'une amende de 1000 francs.**

**D'autre part, l'UEFA, qui a enregistré les avertissements donnés au Français Mucha et à l'Espagnol Barton, a suspendu pour trois rencontres de coupe d'Europe John Doran (Bohemians Dublin), pour une agression dont il s'était fait l'auteur lors du match de la coupe de l'UEFA contre le FC Cologne. Un avertissement et une amende de 1000 francs ont été également donnés à Vitoria Setubal (Por) pour attitude antisportive de plusieurs dirigeants et officiels du club. Outre l'entraîneur, qui avait déjà fait l'objet d'une suspension, le masseur devra être « mis sur la touche » pour deux matches de coupe d'Europe.**

**De nombreux autres clubs ont été purement et simplement avertis, la plupart en raison des fusées ou autres objets explosants tirés par les spectateurs. C'est le cas notamment de Bayern Munich, Juventus Turin, Legia Varsovie, AEK Athènes, Ajax Amsterdam et Etoile Rouge Belgrade.**

● **Match amical à Turin : Turin - Lugano, 3-1 (0-1). Lugano s'alignait sans Prosperi. Le but tessinois a été inscrit à la 11me minute par Bettosini.**

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

hippisme

# LE CALENDRIER NATIONAL

## Colombier : du 22 au 24 juin

La Fédération suisse des sports équestres, dont l'assemblée des délégués s'est tenue à Berne, s'est donné un nouveau président central en la personne de M. Alfred Blaser (Thoune), qui présidait, jusqu'ici, la section des concours. M. Alfred Blaser succède à M. Louis Dégallier. Il a été remplacé à la tête de la section des concours par M. Guy Sarasin (Bâle). Enfin, M. Karl Bodenmuller a été appelé comme premier expert, ce qui correspond au titre de président de la commission technique.

Le nouveau président central s'est exprimé sur la décision du parlement de supprimer la cavalerie au sein de l'armée. Il a, notamment, déclaré que l'impossible serait fait pour sauver ce qu'il restait encore à sauver.

DES DATES

Les principales dates du calendrier 1973 sont les suivantes :

**Concours. — 9-11 mars :** concours sur neige à Davos. — **22-24 juin :** Colombier. — **10-19 novembre :** Genève.

**Championnats. —** Cat. D les 29 et 30 septembre à Worb. — Cat. U les 1-2 septembre à Arnex sur Orbe. — Cat. J les 8-9 septembre à la Chaux-de-Fonds. — Cat. S les 21-22-23 septembre à Zurich.

— **Dressage :** à Pauzella (la date reste à fixer).

**Courses.** — Fehraltorf 8 et 23 avril, Aarau 29 avril et 6 mai, Zurich, 5, 20 et 27 mai, Frauenfeld 11 et 17 juin, Munchenbuchsee 24 juin, Yverdon 29 juin, 1er juillet et 7-8 juillet, Saignelégier 12 août, Zurich 26 août et 2 septembre, Bâle 9 septembre, Lucerne 23 septembre, Aarau 30 septembre et 7 octobre, Maienfeld 14 octobre.

olympisme

## JO d'hiver 1976 A choisir entre 4 candidats

A l'expiration du délai fixé pour recevoir le dossier des villes désireuses d'accueillir les 12mes Jeux olympiques d'hiver de 1976, en lieu et place de Denver, le comité international olympique (CIO) a reçu à son siège à Lausanne, les candidatures suivantes :

Innsbruck (Autriche), région du Mont Blanc-Chamonix (France), Salt Lake City (Etats-Unis) et Tempéré (Finlande).

Il est à noter que le dossier de Salt Lake City est encore incomplet. La décision définitive quant au choix de la ville ou de la région qui sera chargée de mettre sur pied les prochains Jeux olympiques d'hiver devrait intervenir au début du mois de février.

SPORTS

Les Suisses peu à l'aise au « géant » d'Adelboden

# Gustavo Thoeni renoue avec la victoire

**Lauréat des deux dernières éditions de la coupe du monde, l'Italien Gustavo Thoeni a dû attendre la dixième épreuve de la saison 1972-73 pour obtenir son premier succès. Le jeune skieur de Trafoi (22 ans) s'était bien déjà imposé à deux reprises en janvier, mais pour le compte de la coupe d'Europe (slalom géant de Kransjka Gora et slalom spécial de Tarvisio). En triomphant dans le slalom géant d'Adelboden, le talentueux Gustavo a donc signé sa première victoire dans le trophée mondial. Champion olympique de la spécialité, Thoeni a de plus vaincu le « signe indien » sur les pentes de l'Oberland, où en 1972 il avait été battu par Werner Mattle et Adolf Roesti et la saison précédente par Patrick Russel.**

DANGER AUTRICHIEN

**A Adelboden, c'est le jeune Autrichien Hansi Hinterseer qui a représenté le danger le plus menaçant pour Thoeni. Après avoir concédé 52 centièmes de seconde à l'Italien lors de la première manche, le « poulain » de Toni Sailer signait le meilleur « chrono » sur le deuxième tracé. Mais il lui manqua finalement 38 centièmes de seconde pour inquiéter le vainqueur de Sapporo. La troisième place est revenue au Norvégien Erik Haker, qui ne parut nullement se ressentir de sa chute à l'arrivée de la descente du Lauberhorn, samedi.**

CINQ SUISSES ÉLIMINÉS

**Pour les Suisses, ce slalom géant d'Adelboden fut moins favorable que les épreuves du Lauberhorn. Adolf Roesti et Heini Hemmi perdirent toute chance dès les premières portes de la première manche. Finalement, sur huit coureurs au départ, seuls trois sont parvenus à terminer les deux tracés. Et comme dans le slalom spécial de la veille à Wengen, Walter Tresch se montra le meilleur en prenant la neuvième place, après avoir réussi le cinquième meilleur temps de la première manche. En outre, Rolland Collombin a conservé la tête de la coupe du monde, l'Autrichien David Zwilling ayant été disqualifié lors de la deuxième manche.**

PREMIÈRE MANCHE

**Courue par un temps couvert et une température voisine de zéro degré, la première manche (1 km 100 pour une dénivellation de 320 mètres) avait été piquetée de 46 portes par le Suisse Hans Schlunegger. Sur une neige glacée, Gustavo Thoeni, porteur du dossard numéro un, était crédité de 1'02"84. Personne ne devait faire mieux, même pas le Norvégien Erik Haker, très en verve, mais qui échouait pour 6 centièmes de seconde. Hansi Hinterseer affirmait déjà ses prétentions en signant le troisième meilleur temps, à 52 centièmes de Thoeni, en partant en 13me position.**

**Derrière les trois premiers se classaient dans l'ordre : l'Italien Helmut Schmalzl (dossard No 8), à 60 centièmes, le Suisse Walter Tresch (No 4) à 66 centièmes, le Français Henri Duvillard (No 7) à 71 centièmes, et l'Autrichien David Zwilling (No 6) à 83 centièmes. Cette première manche était déjà fatale à plusieurs coureurs de premier plan, parmi lesquels les Suisses Adolf Roesti et Heini Hemmi, l'Américain Bob Cochran, l'Allemand de l'Ouest Alfred Hagn. Parti avec le dossard No 42, le jeune Autrichien Franz Klammer réussissait une excellente performance en venant se glisser à la huitième place.**

TRESCH RÉTROGRADE

**La deuxième manche, courue dans des conditions similaires, comportait 53 portes placées par l'Italien Oreste Peccedi. Sur ce second tracé, Hansi Hinterseer jouait son va-tout et il signait le meilleur temps, en 1'12"65, battant Gustavo Thoeni de 14 centièmes de seconde. Mais il ne pouvait refaire tout son retard sur l'Italien, ce dernier s'adjugeant ainsi un succès mérité. Derrière ces deux coureurs, on trouvait Erik Haker (à 84 centièmes), un autre Italien, Helmut Schmalzl (à 85 centièmes) et encore un jeune Autrichien, Thomas Hauser (à 99 centièmes). Mais, nettement moins à l'aise dans cette deuxième manche, Walter Tresch devait se contenter d'un temps de 1'14"71, ce qui le faisait sérieusement rétrograder au classement final (9me place).**

### Classements

1. Gustavo Thoeni (It) 2'15"63 (1'02"84 + 1'12"79). 2. Hinterseer (Aut) 2'16"01 (1'03"36 + 1'12"65). 3. Haker (No) 2'16"39 (1'02"90 + 1'13"49). 4. Schmalzl (It) 2'16"94 (1'03"44 + 1'13"50). 5. Duvillard (Fr) 2'17"62 (1'03"55 + 1'14"07). 6. Hauser (Aut) 2'17"77 (1'04"13 + 1'13"64). 7. Klammer (Aut) 2'17"90 (1'04"00 + 1'13"90). 8. Kniewasser (Aut) 2'17"96 (1'04"31 + 1'13"65) 9. Tresch (S) 2'18"21 (1'03"50 + 1'14"71). 10. Bachleda (Pol) 2'18"36 (1'04"45 + 1'13"91). — **Puis :** 17. Zingre (S) 2'20"84. 29. Good (S) 2'26"40. — 78 concurrents au départ, 33 classés.

### COUPE DU MONDE

**Général :** 1. Roland Collombin (S) 106. 2., Zwilling (Aut) 82. 3. Russi (S) 61. 4. Varallo (It) 56. 5. Cordin (Aut) et Gros (It) 50. 7. Tritscher (Aut) et Thœni (It) 49. 9. Schmalzl (It) 41. 10. Neureuther (All) 40. 11. Duvillard (Fr) 39. 12. Haker (No) 36. 13. Klammer (Aut) 28. 14. Tresch (S) 27. 15. Hinterseer (Aut) 26. 16. Roux (S) et Perrot (Fr) 23.

**Par nations :** 1. Autriche 599. 2. Suisse 288. 3. Italie 223. 4. France 214. 5. Allemagne 138. 6. Canada 49. 7. Norvège 40. 8. Etats-Unis 31. 9. Liechtenstein 29. 10. Espagne 8. 11. Pologne 1.

Descente de Grindelwald

## Annemarie Proell... ...gagne la « non-stop »

Contrairement à son habitude, l'Autrichienne Annemarie Proell ne s'est pas « relevée» lors de l'entraînement « non-stop » en vue de la descente féminine des épreuves internationales de Grindelwald, d'aujourd'hui. La grandissime favorite de cette course comptant pour la coupe du monde a ainsi signé le meilleur « chrono » de cet entraînement, en 2'14"51. Elle a précédé de 7 centièmes de seconde sa compatriote Brigitte Schroll et de 22 centièmes une autre Autrichienne, Ingrid Gfoelner. En l'absence de Marie-Thérèse Naddig, c'est la Valaisanne Bernadette Zurbriggen qui s'est montrée la meilleure dans le camp suisse, en signant le sixième meilleur temps.

**Les temps enregistrés dans cette « non-stop » :** 1. A. Proell (Aut) 2'14"51. 2. B. Schroll (Aut) 2'14"58. 3. I. Gfoelner (Aut) 2'14"73. 4. H. Wenzel (Lie) 2'15"95. 5. I. Epple (All) 2'16"02. 6. B. Zurbriggen (S) 2'16"05. 7. M. Hefti (S) 2'16"30. 8. I. Mir (Fr) 2'16"41. 9. J. Rouvier (Fr) 2'16"50. 10. E. Mittermaier (All) 2'16"78.

# Victoire allemande lors du «spécial» de la Coupe d'Europe aux Gets (France)

La jeune Allemande Christa Zeichmeister a remporté le slalom spécial, deuxième et dernière épreuve des compétitions comptant pour la coupe d'Europe organisées aux Gets. Christa Zeichmeister s'est imposée de peu devant l'Autrichienne Gitti Hauser, l'Américaine Patty Boydstun prenant la troisième place.

Au classement général de la coupe d'Europe, la Française Martine Ducros conserve la tête bien qu'elle ne soit pas classée dans ce slalom spécial.

### Classements

1. Christa Zeichmeister (All) 88"44 (45"30 + 43"14). 2. G. Hauser (Aut) 88"54 (45"68 + 42"86). 3. P. Boydstun (EU) 88"89 (43"29 + 45"60). 4. Straub (Aut) 88"90. 5. H. Grasmander (Aut) 89"40. 6. A. Leibetseder (Aut) 89"85 7. D. Fanlou (Fr) 90"05. 8. I. Eberle (Aut) 90"25. 9. E. Renoth (All-O) 90"60. 10. H. Okitsu (Jap) 92"41. 11. M. Nagumo-Misee (Jap) 93"07. 12. A. Vivet-Gros (Fr) 93"13. 13. G. Wosholdt (Nor) 93"96. 14. A. Levrel (Fr) 94"86. 15. E. Annovi (It) 95"26.

### Coupe d'Europe

**Général :** 1. Martine Ducroz (Fr) 96 points ; 2. M. Couttet (Fr) 69 ; 3. B. Hauser (Aut) 52 ; 4. C. Puig (Esp), C. Giordani (It) et C. Tisot (It) 45 ; 7. C. Zeichmeister (All-O) 40 ; 8. A. Straub (Aut) 38 ; 9. I. Eberle (Aut) 29 ; 10. P. Siegel (Fr) 25. Puis : 18. M. Rommel (S) 18 ; 30. I. Boehm (S) 2.

**Slalom spécial (après 3 épreuves) :** 1. Claudia Giordani (It) 45 ; 2. M. Ducroz (Fr) 40 ; 3. C. Zeichmeister (All-O) 25 ; 4. I. Eberle (Aut) 22 ; 5. B. Hauser (Aut) et C. Tisot (It) 20.

athlétisme

Premières réunions en salle aux Etats-Unis

# MAUVAIS DÉBUTS DE PLUSIEURS CHAMPIONS

Plusieurs bonnes performances ont été réalisées au cours de la première réunion en salle de la saison 1973, à College Park, dans le Maryland.

L'Américain Steve Smith a franchi 5 m 40 au saut à la perche, améliorant ainsi de quatre centimètres le record des Etats-Unis détenu, depuis 1970, par Jan Johnson avec 5 m 36. Smith s'attaqua, ensuite, à la meilleure performance mondiale du Suédois Kjell Isaksson (5 m 45) et fit poser la barre à 5 m 49. Le jeune Américain échoua de très peu dans ses deux tentatives.

MILBURN BATTU

Au lancement du poids, l'Américain George Woods, médaillé d'argent à Munich, a nettement dominé sa spécialité. Il a lancé l'engin à 21 m. devançant ses compatriotes Feuerbach (20 m 67) et Oldfield (19 m 23), tandis que le Polonais Komar, champion olympique, n'a pu que se classer quatrième avec 19 m 12. Un deuxième champion olympique, l'Américain Milburn, vainqueur du 110 m haies à Munich, a dû s'incliner dans le 60 yards haies où il a été battu, de peu certes, par Larry Shipp, un jeune étudiant de 18 ans. Les deux hommes ont été crédités du même temps : sept secondes.

Pour ses débuts américains, le Britannique Ian Stewart a facilement enlevé les deux miles, dans le bon temps de 8'28"4.

Deux jeunes Canadiennes, pratiquement inconnues, ont éclipsé plusieurs des athlètes féminines de renommée internationale qui participaient à la réunion de Winnipeg (Manitoba). Devant plus de 7500 personnes, Joanne McTaggert a remporté le 300 mètres en 40"2, devant Yvonne Sanders (Jam), Kathy Hammond (EU) et Marilyn Neufville (Jam), détentrice du record du monde du 400 m. Brenda Walsh s'est, pour sa part, approchée à trois dixièmes de seconde du record du monde du 600 mètres en enlevant l'épreuve dans le bon temps de 1'30"6, alors que l'Allemande de l'Ouest Hildegarde Falck, détentrice du record du monde du 800 m., se classait cinquième.

Chez les messieurs, au lancement du poids, l'Américain Woods a été le meilleur avec un jet de 20 m 58, tandis que le Polonais Vladislav Komar, champion olympique, terminait dernier en expédiant l'engin à 17 m 90...

DAVE WOTTLE HUÉ A NEW-YORK

**Dave Wottle n'a été qu'un décevant cinquième dans le 1000 yards de la réunion du « Coliseum » de Nassau, à New-York. Avec 2'12"7, le champion a été nettement dominé par ses adversaires et même hué par les 8500 spectateurs qui virent le Jamaïcain Byron Dyce d'emporter en 2'10"7, devant Wheeler (2'11"0), Plachy (2'11"3) et McElroy (1'12"2)**

**Dans le mile, Jim Crawford a nettement devancé le Britannique Ian Stewart. Reynaldo Brown a, pour la deuxième fois en 24 heures, battu Patz Matzdorf, détenteur du record du monde de la hauteur, avec un bond de 2 m 16 contre 2 m 13.**

### Noirs contestataires

L'équipe de relais de l'Université d'Eastern Michigan a été disqualifiée alors qu'elle participait à une rencontre universitaire au Coliseum de Nassau (Long Island) parce que plusieurs athlètes noirs avaient refusé d'écouter, au garde-à-vous, l'hymne national américain.

La plupart des 8500 spectateurs ont hué les étudiants noirs qui étaient demeurés étendus par terre. Les officiels ont alors pris la décision de disqualifier toute l'équipe pour conduite irrespectueuse.

# JIPCHO ÉGALE LE RECORD MONDIAL DU 3000 MÈTRES OBSTACLES À LAGOS

**Pour cinq centièmes de seconde seulement, le Kenyan Ben Jipcho n'est pas devenu le seul détenteur du record mondial du 3000 mètres obstacles. Le vice-champion olympique de la spécialité (derrière son compatriote Kipchoge Keino à Munich), a en effet été crédité de 8'20"69 en finale des Jeux africains à Lagos. Selon le règlement, ce temps sera porté au dixième pair supérieur et donc homologué à 8'20"8, ce qui égale toutefois le record du monde que le Suédois Anders Gaerderud établit le 14.9.1972 à Helsinki.**

**Grâce à son exploit, Jipcho a facilement remporté cette épreuve devant son compatriote Evans Mogaka, crédité de 8'26"2, et l'Ethiopien Mohamed Yohannis (8'32"8).**

dernière SPORTS dernière

### SKI

● **Le Suisse Pierre Poncet a remporté une double victoire dans le cadre des épreuves inter-villes d'Oberstaufen.**

**Pierre Poncet s'est en effet imposé aussi bien dans le slalom géant que dans le slalom spécial.**

### CYCLISME

● **Le Suisse Gilbert Bischof a gagné, à San Cristobal (Vénézuela), la première étape de la « Vuleta del Tachira ». Le double vainqueur du Grand prix des nations amateurs s'est imposé devant le Vénézuelien Domingo Guerrero.**

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

NEUCHATEL

engage pour LA TREILLE

*collaboratrice*

pour s'occuper des problèmes administratifs du personnel et superviser la vente au rayon ménage.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

**13me SALAIRE** en 3 ans

Faire offres à la Direction des Grands Magasins Treille 4.

Tél. (038) 24 02 02.

COOP

## MIGROS

**cherche**

pour son marché des Portes-Rouges à Neuchâtel

# MENUISIER

**pour le débitage du bois et le service à la clientèle**

# VENDEUR

**au département photos**

Places stables, bonnes rémunérations, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 33 31 41.

# GARAGE DU 1er-MARS S. A.

**Agence principale TOYOTA et BMW**

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

**— mécaniciens en automobiles qualifiés**
**— employé de garage**
**— laveur - graisseur**

avec permis de conduire.

Nous demandons un personnel stable et consciencieux auquel nous offrons un emploi et un salaire intéressants, avec prestations sociales.

Faire offres ou se présenter à :

**GARAGE DU 1er-MARS S. A.**
**Pierre-à-Mazel 1 - Neuchâtel - Tél. 24 44 24**

**HOTEL CENTRAL, NEUCHATEL**
engagerait tout de suite ou pour date à convenir

## DAME OU GARÇON

sachant cuisiner.

**Faire offres à la direction ou tél. (038) 24 13 13.**

**HOTEL DU MARCHÉ,**
**tél. (038) 24 65 98, Neuchâtel**
cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

## SOMMELIÈRE OU EXTRA

Congé le dimanche.
Bons gains.

Pour entrée à convenir,
nous engageons

## UN OUVRIER BOUCHER

Nourri et logé. Bon salaire. Si possible avec permis de conduire.

**Boucherie A. Leuba, Saint-Aubin. Tél. 55 21 44.**

## OFFRES COMMERCES DEMANDES

Affaire exceptionnelle et de premier ordre à remettre pour raison d'âge et de santé,

## salon de coiffure dames

situé au centre de Neuchâtel. Chiffre d'affaires important, loyer modéré, long bail.
Faire offres sous chiffres 28-20063 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A remettre
magasin d'

**épicerie-primeurs**

**Adresser offres écrites à GR 113 au bureau du journal.**

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

## DEMANDES D'EMPLOIS

### DAME

50 ans, ayant contact facile, connaissances en psychologie, au courant des travaux de bureau, cherche emploi dans institution ou service social, dès le 1er. avril.

**Adresser offres écrites à HS 114 au bureau du journal.**

Jeune homme, 22 ans, possédant

### maturité commerciale

et une année de pratique cherche emploi pour le 1er février, dans l'industrie ou une fiduciaire.

**Adresser offres écrites à CM 109 au bureau du journal, ou par téléphone au (039) 61 12 24.**

### EMPLOYÉE DE BUREAU

cherche place à Neuchâtel ou aux environs.
Connaissance : facturation, téléphone, réception.
Entrée à convenir.

**Adresser offres écrites à IP 67 au bureau du journal.**

Jeune Suissesse allemande de 17 ans, ayant fait apprentissage ménager dans famille romande, obligée d'attendre une année pour entrer à l'école de nurses,

**cherche place**

dans famille avec jeunes enfants (nourrisson de préférence), à Neuchâtel ou aux environs. Entrée 1er mai 1973.
**Faire offres, avec indication du salaire, à Mlle Evelyne Zbinden, Mattenstrasse 10, 2562 Port.**

Jeune

**assistante dentiste**

diplômée cherche place pour le 1er avril 1973.
Langues : allemand et français.

**Faire offres sous chiffres B 300167, à Publicitas, 3001 Berne.**

**BERNOIS**

22 ans, employé d'administration, cherche pour le 15 avril 1973 ou plus tard, **PLACE** pour apprendre le français.
**Faire offres sous chiffres T 300.043, à Publicitas, 3001 Berne.**

Bon

**SOMMELIER**

cherche place à Neuchâtel ou aux environs.

**Tél. 41 27 73.**

Jeune

**AIDE-DENTISTE**

diplômée cherche place pour apprendre le français.

**Faire ofres sous chiffres G 300168, à Publicitas, 3001 Berne.**

**NIXDORF COMPUTER**

le plus grand constructeur mondial de petits ordinateurs, continue son développement considérable en Suisse romande et vous souhaite une heureuse année 1973... en sa compagnie

et offre à plusieurs

# VENDEURS-ORGANISATEURS CONFIRMÉS

la possibilité de se créer une brillante carrière.

Si vous possédez :

— une solide formation commerciale
— de bonnes connaissances comptables
— une expérience EDP
— une pratique de la vente de machines comptables, petits ordinateurs ou moyen matériel
— une forte personnalité

et si vous avez entre 28 et 33 ans.

Nous vous invitons à faire vos offres écrites, en joignant un curriculum vitae détaillé avec prétentions, à la direction de NIXDORF COMPUTER S.A., rue Saint-Martin 7, 1000 Lausanne.

## JEUNE HOMME

sérieux, ayant fréquenté la faculté ès sciences économiques de Neuchâtel, parlant français, anglais, portugais et espagnol, cherche emploi stable et d'avenir.

**Adresser offres écrites à KW 117 au bureau du journal.**

## Monteur en chauffages

qualifié cherche place, région Boudry - Saint-Aubin.

**Adresser offres écrites à AK 107 au bureau du journal.**

## DESSINATRICE TECHNIQUE

10 ans de pratique, cherche place à la demi-journée, région Neuchâtel, dès février 1973.

**Adresser offres écrites à BL 108 au bureau du journal.**

## DAME

avec certificat de capacité de restauratrice cherche

**poste à responsabilités**

Gérante ou remplaçante dans café, restaurant, kiosque, éventuellement magasin. Excellentes références à disposition. Région : la Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel.
**Ecrire sous chiffres P 28-460012 à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.**

## APPRENTISSAGES

Pour entrée à convenir,
nous engageons

**un apprenti boucher**

Nourri et logé. Très bon salaire dès le début.

**Boucherie A. Leuba, Saint-Aubin. Tél. 55 21 44.**

**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.**

**rue Saint-Maurice 4**

**tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset**

**Feuille d'avis de Neuchâtel**

## Véhicules à moteur et accessoires

**URGENT**
A vendre

**Ford Cortina**

1600 GT, modèle 1969, vert métallisé, entièrement révisée,

**expertisée**

bas prix.
**Demander M. Ramirez, tél. (038) 57 17 87.**

A vendre

**NSU 1200 TT**

modèle 1970, expertisée.

**Garage du Val-de-Ruz**

**Boudevilliers.**
**Tél. (038) 36 15 15.**

A vendre pour cause de double emploi,

**Peugeot 304**

modèle 1971.
**Tél. (039) 37 13 38, après 19 heures.**

A vendre

**Fiat 2300**

Lux 3000 km, 3500 fr.
**Tél. 47 14 88.**

**GARAGE WASER NEUCHATEL**

PRIX CHOC

**MAZDA 1500**

Belle limousine 4 portes, 1968.

Expertisée.

**Fr. 2300.—**

Grandes facilités de paiement.

**Rue du Seyon 34-38**
**Tél. 038 25 16 28**
**25 00 98**

## AVIS DIVERS

**VALMON RÉCUPÉRATION**

**Michel Monnard et John Vallélian** achètent tous

**DÉCHETS**

industries et privés
**Fer - Métaux**
**Chiffons - Papiers**
Chantier :
SERRIÈRES
Quai Jeanrenaud
✆ 31 73 55
Bureau :
✆ 42 27 49

**PRÊTS**

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

**BANQUE COURVOISIER S.A.**
**2001 NEUCHATEL ✆ (038) 24 64 64**
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom

Rue

Localité FAN

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

# 35.000

**EXEMPLAIRES**

ce n'est pas une fois par mois mais

**TOUS LES JOURS**

le tirage CONTROLÉ de la **FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS**

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

**NOTRE FEUILLETON**

# LE VENT DE LA PLAINE

par 37

**Ginette BRIANT**

— Avez-vous pensé à votre gouvernante, aux reproches qu'elle doit s'adresser ? Que dirait votre tuteur s'il apprenait que vous avez disparu ? Du reste, je ne vous laisserai pas retourner seule à Vienne...

— Ah ?

Une brusque flambée d'espoir arrachait Sandra à son apathie. Elle y retomba très vite quand Zarov poursuivit :

— Je puis très bien rester ici pendant ma convalescence, avec pour compagnie ce brave docteur Morand. Mon fidèle Stephan se fera une joie de vous remettre entre les mains de votre tuteur. Ainsi serai-je rassuré sur votre sort...

Se raidissant comme sous une insulte, la jeune fille protesta :

— Je peux regagner Vienne sans mentor, mais je vous remercie de me l'avoir proposé.

— Il n'en est pas question ! Je me méfie trop des manigances de M. de Larny pour vous laisser partir sans escorte. Avec Stephan, vous ne risquez rien...

— Je ferai selon votre idée. Nous partirons donc demain matin.

Elle referma le livre d'un coup sec et marcha vers la porte sans se retourner. En vain attendit-elle un mot du jeune homme ; en vain espéra-t-elle qu'il exprimerait quelque regret...

Dans le lit, où la blancheur des draps retenait les derniers restes de lumière, Zarov n'avait pas bougé. Elle ne vit pas que ses poings s'étaient resserrés sur un ennemi invisible ni que la veine de son front saillait... Doucement elle quitta la chambre et referma la porte derrière elle.

### CHAPITRE XI

Les hautes fenêtres drapées de soie gris perle où s'encadrait le ciel éclairaient à peine la bibliothèque aux reliures sombres, la cheminée de marbre blanc, l'or des chandeliers aux pampilles de cristal, le bureau marqueté auprès duquel, droite et immobile, se tenait miss Brighton.

Malgré son impassibilité, cette femme qui reposait d'un geste lourd la missive qu'elle venait de lire, cette femme tremblait... Son cœur battait aussi fort dans sa poitrine que le balancier du cartel découpant le temps à petits coups secs, réguliers.

Un silence hostile régnait dans la pièce. Autour d'Anna Brighton, tout semblait lui reprocher ce qu'elle se reprochait elle-même : la folle aventure de Sandra, cette folle aventure dont elle ne savait rien depuis qu'elle avait quitté Paris, sinon que Sandra n'était toujours pas de retour à Vienne. Les heures étaient longues, intolérables. Elles distillaient la pire des tortures, la pire des angoisses. Anna imaginait son élève blessée, agonisante, morte peut-être... Qu'allait-elle répondre au baron Ranyi, qui la sommait de lui expliquer l'étonnant silence de sa pupille ? Que dirait-elle à cet homme qui avait mis entre ses mains son plus cher trésor ? Comment pourrait-elle lui expliquer les raisons de l'intrépidité de la jeune fille et celles de sa propre complicité ? Il la flagellerait de son mépris, de sa colère ; mais qu'importaient les marques extérieures de reproches justifiés ! Sa conscience ne lui infligeait-elle pas le plus terrible des châtiments ?

La haine qu'elle portait à Christine Laurent s'était encore développée depuis que la jeune femme vivait au palais. Elle refusait de la voir, de l'écouter... Christine était devenue l'ombre d'elle-même et ne connaissait point de repos, mais Anna s'en moquait. C'était le juste retour des choses que cette coquette prît conscience du mal qu'elle avait fait.

Dans le cerveau de miss Brighton, quelque peu dérangé par la peine, surgissait une image, le portrait d'un homme qu'elle n'évoquait pas sans un frisson, une crainte instinctive, comme si toute la vie, la tranquillité et le bonheur de Sandra en eussent dépendu, et cet homme était Karel Zarov. Pourquoi s'obstinait-elle à croire qu'il avait joué un rôle dans la brutale décision de la jeune fille, et que, désormais, elle était à sa merci ?

L'arrogante beauté de l'étranger, son mystère, étaient une menace. Sandra ignorait les pièges que le destin sait placer sous nos pas. Pourquoi aurait-elle excusé le penchant de Christine pour Zarov si ce dernier n'était devenu le centre de ses pensées ?

Anna se mit à gémir. Celle qui, à vingt ans, était demeurée pure, pouvait-elle rêver d'un amour d'autant plus attirant qu'il lui serait interdit, parce que « hors » de son monde, et bien loin des rêves de mariage qu'avait conçus M. de Voloberg pour sa fille unique ?

La gouvernante se reprocha de déraisonner, mais lourd était son cœur. Elle resta prostrée longtemps à regarder dans le vide. Puis le sommeil réparateur s'empara d'elle alors qu'elle ne l'attendait plus.

Des coups frappés contre la porte l'éveillèrent en sursaut au moment où ses songes devenaient aussi effrayants que l'étaient ses pensées. Elle traversa la pièce et ouvrit. Julius se tenait devant elle. Un sourire béat éclairait ses traits burinés, d'ordinaire impassibles. Il balbutia d'une voix entrecoupée par l'émotion :

— Mademoiselle Sandra... Mademoiselle Sandra...

— Eh bien ?

L'impatience gagnait la gouvernante. Elle le saisit par le bras :

— Parlez, je vous en conjure !

— Elle est revenue !

La vieille Anglaise poussa un cri rauque.

Dans la pénombre du corridor, Sandra apparaissait. Devant cette silhouette dont elle n'avait pas cessé d'évoquer la minceur, l'élégance racée, Anna se sentit fondre de tendresse. Puis elle éclata en sanglots.

Sandra entoura de ses bras les épaules de sa gouvernante. Quelques minutes elles demeurèrent ainsi, l'une contre l'autre. Anna n'oubliait pas les tourments qu'elle avait endurés.

— Vous ne saurez jamais à quel point j'ai souffert, quelles images ont traversé mon esprit ! Je vous croyais morte... ou bien...

Elle s'arrêta et regarda avec attention la jeune fille, détaillant son visage aminci, le pli désabusé né aux coins de sa bouche faite pour le baiser, son cou qui ployait sous un fardeau invisible, et surtout, ah ! surtout ses prunelles dont le mauve tirait sur le noir, tant elles étaient agrandies par quelque secret tourment.

— Ou bien ?

Miss Brighton secoua la tête.

— Ce que je craignais pour vous aurait été pire que la mort...

Elle se détourna. Son trouble s'estompait. Déjà elle retrouvait cette raideur dont elle aimait s'imprégner.

— Me direz-vous ce qui vous est arrivé ? Daignerez-vous me faire le récit de vos aventures ?

Elle ironisait. Etait-ce la même femme qui, quelques minutes plus tôt, confiait sa détresse aux objets inertes, les seuls qui pussent l'entendre sans la juger ? Ce n'était qu'une attitude ; en vérité, que d'hésitations l'assaillaient !

— Tout à l'heure, Anna... Je suis si lasse...

— Si lasse ? C'est le voyage... Comment n'y ai-je pas songé !

Déjà elle donnait des ordres à la femme de chambre que la sonnette avait alertée :

— Faites décharger les bagages de Mademoiselle.

— Inutile, dit la jeune fille, je n'ai que quelques objets de toilette achetés en route qui tiennent dans ce sac.

— Et cette robe, cette robe... Comme elle est modeste !

La gouvernante détaillait la toilette de Sandra.

*(A suivre)*

COLLECTION « A LA BELLE HÉLÈNE »

# OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

**RÉSUMÉ :** Le général Sri Rajavongk abat ses cartes sur la table.

## Grandeur et décadence

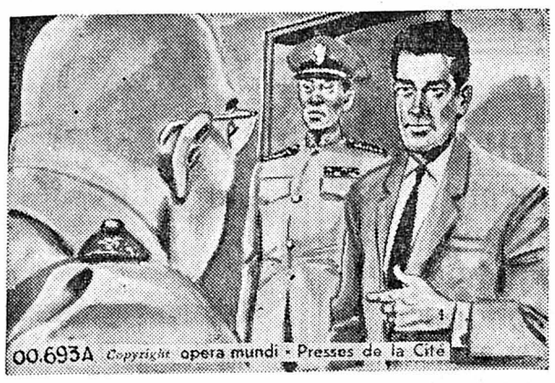


« Et moi, demanda Hubert, vous allez aussi m'envoyer à l'étranger ? » Le général fronça les sourcils. « M. Bruce Wilson, bien que vous soyez sous le coup de graves inculpations, je vous laisserai quitter librement le territoire. Vous avez dans deux heures un avion pour Singapour. Votre place est retenue. » — « Trop aimable, Excellence ! dit Hubert. Et cette réservation permettra-t-elle à M. Abdul Chakri de m'accompagner ? »

Rajavongk se figea, et blêmit, cependant que sa main se crispait sur la crosse de son colt : « Abdul Chakri ? gronda-t-il. Que vient-il faire là-dedans ? » — « Ce qu'il vient faire, Abdul Chakri ? répéta Hubert. Eh bien, j'ai l'impression qu'il n'a pas été satisfait de la façon dont vous l'avez traité la nuit dernière... Pour se venger, continua paisiblement Hubert, il m'a tout expliqué... »

Brusquement, Rajavongk dégaina son pistolet et le braqua sur les deux hommes. « Ne bougez pas ! ordonna-t-il. La loi martiale a été proclamée, et je peux vous dire que vous serez fusillés tous les deux avant midi ! » — « Une seconde, général ! ajouta Hubert. Chakri m'a également fait savoir que vous ne faisiez qu'un avec le chef du « Dragon Rouge »... »

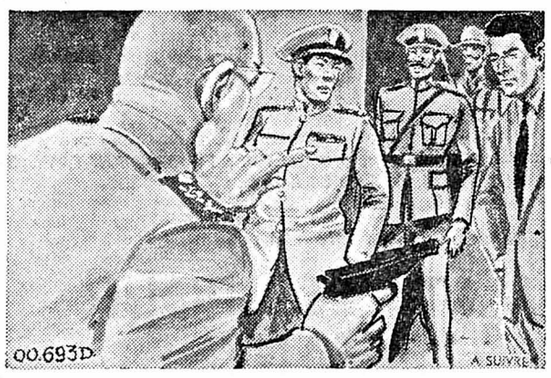


D'un doigt de sa main gauche, Rajavongk pressait un bouton, qui fit vibrer une sonnerie dans le couloir. La porte du bureau s'ouvrit. « Arrêtez ces deux individus et mettez-les au secret ! » éructa le chef de la police. Suivi de quatre hommes en armes, un officier s'approcha. Phrakhanong l'arrêta d'un mot : « Eh bien, dit-il, on ne salue plus son colonel ? Mettez-vous à six pas. » Intimidé, l'officier obéit.

**Demain : De la monnaie de singe**

# HOROSCOPE

Bonne matinée favorisant les accords commerciaux, les recherches et entreprises de longue haleine. L'après-midi par contre connaîtra un climat confus et capricieux.

**NAISSANCES :** Les enfants de ce jour auront une nature généreuse mais instable.

**BÉLIER** (21/3 - 19/4)

**Santé :** Vous menez une vie trop mouvementée. **Amour :** Ne modifiez pas votre comportement. **Affaires :** Petits soucis mais demeurez optimiste.

**TAUREAU** (20/4 - 20/5)

**Santé :** Migraines persistantes à craindre. **Amour :** L'amour vous sourira aujourd'hui. **Affaires :** N'hésitez pas à faire appel à vos collègues.

**GÉMEAUX** (21/5 - 21/6)

**Santé :** Ne fatiguez pas votre vue. **Amour :** Vous aurez l'occasion de briller aujourd'hui. **Affaires :** Ne vous laissez pas influencer.

**CANCER** (22/6 - 22/7)

**Santé :** Evitez les excés de toute nature. **Amour :** Votre vie sentimentale devient plus sereine. **Affaires :** Sélection à faire entre plusieurs propositions.

**LION** (23/7 - 23/8)

**Santé :** Remplacez le vinaigre par un jus de citron. **Amour :** Ne recherchez pas la solitude. **Affaires :** Contrôlez vos paroles et vos attitudes.

**VIERGE** (24/8 - 23/9)

**Santé :** Faites un nettoyage de vos intestins. **Amour :** Regardez la réalité en face. **Affaires :** Sollicitez l'aide de vos collègues.

**BALANCE** (24/9 - 23/10)

**Santé :** Fumez moins, votre toux matinale s'apaisera. **Amour :** Ne vous détournez pas de votre foyer. **Affaires :** Votre conscience professionnelle vous fera apprécier.

**SCORPION** (24/10 - 22/11)

**Santé :** Recherchez les causes de vos névralgies. **Amour :** Montrez-vous plus entreprenant. **Affaires :** Il faut lutter pour imposer ses idées.

**SAGITTAIRE** (23/11 - 21/12)

**Santé :** Evitez de veiller trop tard. **Amour :** Petit heurt possible avec l'être cher. **Affaires :** N'accordez pas systématiquement votre confiance.

**CAPRICORNE** (22/12 - 19/1)

**Santé :** Evitez de manger en dehors des repas. **Amour :** Ne vous enfermez pas sur vous-même. **Affaires :** Mettez de l'ordre dans vos affaires.

**VERSEAU** (20/1 - 18/2)

**Santé :** Vous consommez trop de café. **Amour :** Déclarez votre flamme à l'élu de votre cœur. **Affaires :** Ne retardez pas vos échéances.

**POISSONS** (19/2 - 20/3)

**Santé :** N'attendez plus pour vous soigner. **Amour :** Agréable soirée en compagnie d'amis sincères. **Affaires :** Un malentendu assombrira votre journée.

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

Céleri-rave rémoulade
Rôti de porc
Purée de marrons
Fromage

**LE PLAT DU JOUR :**

## Purée de marrons

Préparation 5 minutes - cuisson 30 à 40 minutes. Pour 6 personnes : 1 kilo de marrons, 1 petite poignée de sel, un bouquet d'estragon ou une branche de céleri.

Mettez les marrons dans un grand faitout avec de l'eau froide, une petite poignée de sel, un bouquet d'estragon ou une branche de céleri (ces aromates renforcent le goût du marron). Laissez bouillir 30 à 40 minutes selon la grosseur des fruits et épluchez-les bouillants, en les sortant de l'eau au fur et à mesure, afin que les peaux se retirent facilement.

Purée de marrons : si vous passez au tamis ces marrons bouillis et pelés, vous obtiendrez une purée de marrons au naturel. Pour faire une garniture de purée de marrons, ajoutez à la purée au naturel (fraîche ou en conserve) une cuillerée de beurre et un petit pot de crème fraîche. Si la purée est trop épaisse, ajoutez un peu de lait.

## Les marrons, un aliment nutritif

Châtaignes et marrons sont un excellent aliment d'hiver, un combustible de choix (100 g de fruits fournissent 250 calories) ; ils sont riches en sels minéraux : magnésium, fer, chlore, soufre et surtout sodium et potassium qui en font un aliment de croissance très intéressant. Le marron contient également de la vitamine C.

## De tout un peu

— Si votre salade verte (laitue, batavia ou romaine, etc.) achetée la veille au marché est fanée et molle, voici un bon moyen pour lui rendre toute sa fraîcheur : il suffit de la plonger pendant ¼ d'heure dans de l'eau chaude (pas bouillante évidemment, mais plus que tiède) ; vous la verrez reprendre sa fermeté. Le résultat est garanti.

— Des tableaux toujours droits : Les cadres et tableaux accrochés au mur ont une fâcheuse tendance à pencher soit d'un côté, soit de l'autre. Pour empêcher qu'ils ne glissent sur le mur, il suffit de coller aux quatre coins, derrière, un petit triangle de mousse de plastique : ils ne bougeront plus.

## Vos cheveux et la teinture

— Peut-on changer fréquemment la nuance des cheveux ? Tout dépend de l'écart existant entre votre nuance naturelle et les nuances successives que vous souhaitez, à intervalles très rapprochées, donner à votre chevelure. S'il s'agit d'un changement peu important, d'un changement de reflet par exemple, vous pouvez modifier celui-ci de temps à autre sans grand risque pour la texture du cheveux. Par contre, dans le cas de transformation radicale (si vous désirez par exemple passer d'un brun à un blond très clair, puis revenir à une nuance acajou, pour ensuite, un mois plus tard, redevenir très blonde) es chevleux sont mis à rude épreuve. On ne saurait donc que déconseiller ces brusques écarts de nuances, qui, en fatiguant la texture du cheveu, finissent par le rendre fragile et délicat.

## Se sauver la vie

Un accident grave vous arrive, chez vous ou dans la rue. Un certain nombre de précautions feront gagner du temps à vos sauveteurs et, en la matière, le temps c'est votre vie. Ainsi ayez toujours dans votre portefeuille : des papiers d'identité, une carte de groupe sanguin, une carte indiquant les maladies chroniques dont vous pouvez être atteinte (diabète, paludisme, asthme, insuffisance cardiaque), les médicaments que vous ne supportez pas ou au contraire, ceux que vous utilisez habituellement.

## A méditer

Des malheurs évités, le bonheur se compose.

A. KARR

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

12.25 SKI ALPIN. Descente dames
13.30 Env. Fin
15.30 Un regard sur le monde
16.00 Document d'histoire contemporaine
16.20 Bilder auf Deutsch
16.40 Fin
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Reflets
19.00 (C) Le temps de vivre
(C) Un jour... une heure...
19.15 Carrefour
19.40 Téléjournal
20.00 Faits du jour
20.15 Destins
21.35 (C) Là-haut, les quatre saisons
22.30 Soir-information
22.45 Téléjournal

## SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Plantes carnivores
11.10 Reprise
12.25 Courses internationales de ski à Grindelwald (dames)
17.00 La maison des jouets
17.30 Leonardo da Vinci
18.15 (C) Hablamos espanol
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Toni et Véronique
19.30 (C) L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Pour la ville et la campagne
21.20 Sport 73
22.05 Téléjournal
22.15 Les aventures de John Kling

## FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.45 Je voudrais savoir...
13.55 Ski
14.30 Fin
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
20.30 La piste aux étoiles
21.25 L'Exploit
22.40 Point chaud
23.15 24 heures dernière

## FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (N) L'Arche de Noé
16.45 Fin
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 (C) Les dossiers de l'écran
(C) Football à Mexico
(C) Débat
23.30 (C) I.N.F. 2 dernière

## SVIZZERA ITALIANA

12.25 Sci
13.30 Fine
17.00 (C) Telescuola
18.10 (C) Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 Incontri
19.50 Diapason
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.10 Il maestro di Vigevano
22.55 Sci
23.30 Telegiornale

## ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, ski. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, que fait-il. 21 h, Aguirre, la colère de Dieu. 22.35, téléjournal, météo.

## ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, le concert. 19.10, La Grande Barrière de corail. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, miroir-sports. 21 h, amicalement vôtre. 21.50, magazine culturel. 22.35, téléjournal, météo. 22.50, La Tragédie de la rue.

# RADIO

### Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations avec des reflets des courses de ski de Grindelwald. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, La Reine Christine. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie et revue de la presse alémanique. 19.30, magazine 73. 20 h, le passe-partout. 20.30, la Grande-Duchesse et le garçon d'étage, comédie d'Alfred Savoir. 22.15, divertissement musical. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

**Second programme**

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois. 11 h, voix universitaire. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

### Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare municipale de Berne. 9 h, le pays et les gens. 10.05, symphonie burlesque, Romberg. 10.20, radioscolaire. 10.50, ouverture burlesque, Méhul. 11.05, mélodies dalmatiennes. 11.30, écho d'Adelboden. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi et ski. 14 h, un métier féminin. 14.30, caprice genevois. 15.05, musique de scène de compositeurs espagnols.

16.05, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, le disque d'or. 22.25, jazzothèque. 23.15, résultats de hockey sur glace. 23.30, pop 73.

## *De tout pour faire un monde*

### Le malaise des décalages horaires

*Les ruptures de rythmes que provoquent les voyages avec décalages horaires peuvent avoir pour conséquence une diminution très importante du tonus musculaire. Cette découverte assez surprenante vient d'être faite à la suite d'expérimentations réalisées au Canada. De ce fait, les cardiaques sont donc susceptibles d'être victimes de malaises à l'issue de tels voyages. Autre constatation récemment effectuée : les personnes qui voyagent seules semblent davantage affectées que celles qui voyagent en groupe.*

# CARNET DU JOUR

## NEUCHATEL

**Université, auditoire D 62 :** 11 h 15, conférence de M. Sergio Romagnoli.

**Centre culturel neuchâtelois :** 20 h 30, gala de magie.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Pologne, théâtre et société.

**Galerie-Club :** Exposition de Dominiquel.

**Musée d'art et d'histoire :** Exposition Picasso.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Apollo :** 15 h et 20 h 30, Une belle fille comme moi. 16 ans. 17 h 30, Le Dictateur. Enfants admis.

**Rex :** 20 h 45, L'Amour insensé des épouses. 18 ans.

**Studio :** 20 h 30, La Flèche et le flambeau. Enfants admis.

**Bio :** 18 h 40 et 20 h 45, Le Charme discret de la bourgeoisie. 16 ans. 2me semaine.

**Palace :** 20 h 30, La Scoumoune. 16 ans. 3me semaine.

**Arcades :** 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne. Enfants admis. 3me semaine.

**DANSE ET ATTRACTIONS**

L'ABC jusqu'à 3 h
L'Escale jusqu'à 3 h
La Rotonde jusqu'à 3 h

**DANCINGS**

Le Corsaire jusqu'à 2 h
Spot bar jusqu'à 2 h
Big Ben bar jusqu'à 2 h
Red club jusqu'à 2 h.
La Prairie jusqu'à 2 h.
Bar du Dauphin jusqu'à 2 h

**Pharmacie d'office :** K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

**Service d'urgence des pharmacies :** Région Boudry - La Côte. Pharmacie Tozzini. Tél. 31 13 47.

## BEVAIX

**Arts anciens :** Daniel Aeberli, peintre neuchâtelois.

## PESEUX

**Cinéma de la Côte :** 20 h 30, Les Héros de Yucca.

# MOTS CROISES

**Problème No 914**

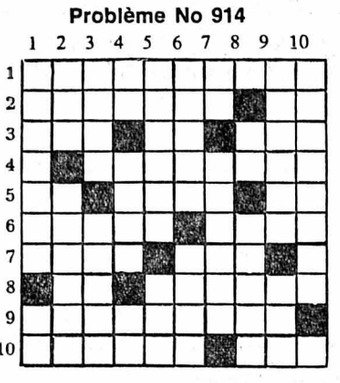

**HORIZONTALEMENT**

1. Incrusté de petits filets d'or ou d'argent. 2. Il récrée la société. — Quand c'est fini, ça recommence. 3. Divinités folâtres. — Pronom. — Clôt une succession. 4. Poste. 5. Pronom. — Il a contribué à faire la lumière. — Participe. 6. Se faire sentir. — Patrie de Zénon. 7. Indifférent. — Fruit. 8. Patrie d'Abraham. — Sociables. 9. Prénom féminin. 10. Convenables. — Unité de travail.

**VERTICALEMENT**

1. Déversoir d'un étang. — Sur un parchemin. 2. Il a votre confiance. — Grosse, elle a le bras long. 3. Flâne. — Recueil d'œuvres diverses. 4. Le sesterce en valait deux et demi. — Promenade publique. — Linguales. 5. Le poète a célébré son geste auguste. — Près d'une ruelle. 6. Recherche. — Forme d'auxiliaire. 7. Ville antique. — Il facilite une opération de tête. 8. Lettre doublée. — Naturaliste suédois. 9. Essence des êtres. — Adverbe. 10. Sources où puisent souvent les romanciers.

**Solution du No 913**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | L | I | B | E | L | L | U | L | E | S |
| 2 | A | ■ | A | C | R | O | T | E | R | E |
| 3 | R | E | C | U | ■ | T | I | ■ | E | N |
| 4 | D | U | O | ■ | B | I | L | L | ■ | S |
| 5 | O | R | N | E | E | ■ | E | U | R | E |
| 6 | N | I | ■ | V | A | L | ■ | N | O | E |
| 7 | ■ | P | R | E | T | E | N | D | U | S |
| 8 | P | I | O | N | ■ | R | A | I | L | ■ |
| 9 | E | D | I | T | I | O | N | ■ | E | U |
| 10 | C | E | ■ | E | N | T | A | M | E | S |

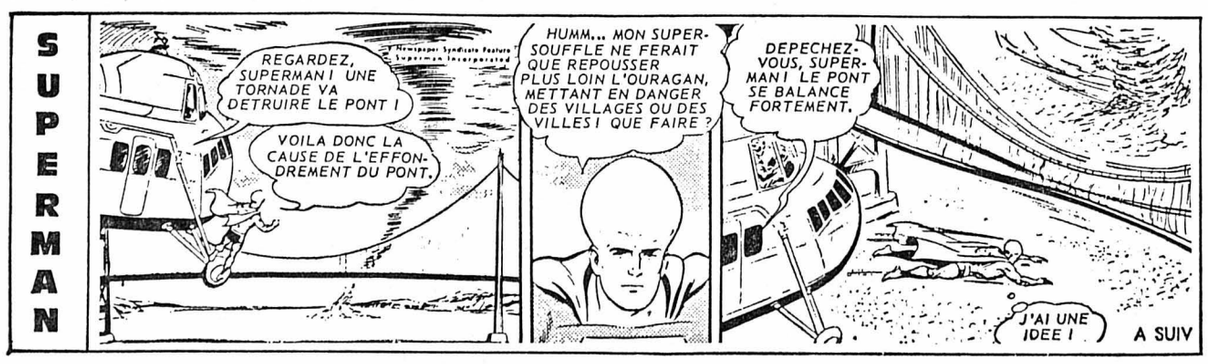


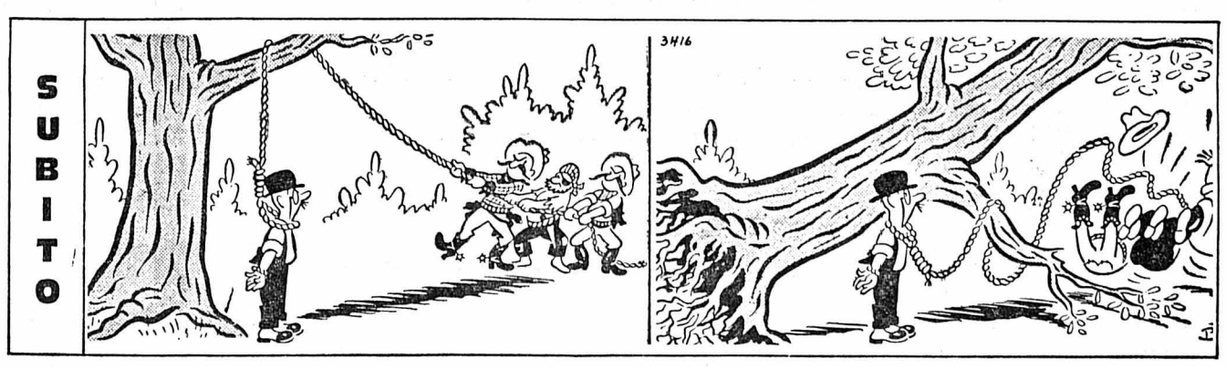

# Norsk Hydro a.s Oslo

## 6½%

## Emprunt 1973-88 de fr.s. 80 000 000

**avec cautionnement solidaire de A/S Rjukanfos, Tinn, Norvège**

Le produit de l'emprunt est destiné au financement du groupe, notamment dans le secteur pétrolier.

**Modalités de l'emprunt**

**Durée:** 15 ans au maximum

**Titres:** obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000

**Coupons:** coupons annuels au 7 février

**Cotation:** aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

## 101%

**Prix d'émission**

net

**Délai de souscription du 16 au 22 janvier 1973, à midi**

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

**Société de Banque Suisse**

**Crédit Suisse** — **Union de Banques Suisses**

**Banque Leu SA** — **Banque Populaire Suisse**

**Groupement des Banquiers Privés Genevois** — **A. Sarasin & Cie**

**Société Privée de Banque et de Gérance** — **Groupement de Banquiers Privés Zurichois**

**Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) S.A.**


**Dettes = Soucis**
Débarrassez-vous-en par la gestion de dettes

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discrétion : absolue.

Genève Tél. (022) 44 54 97
Neuchâtel Tél. (038) 33 56 08
Lausanne Tél. (021) 23 01 83 23 40 48
Fribourg Tél. (037) 23 24 04

**Dr. Bernhard Weck**
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich

Particulier cherche
**Fr. 20.000.—**
Adresser offres écrites à XG 106 au bureau du journal.

Timbres caoutchouc vite bien faits à la papeterie
Reymond, 5, Saint-Honoré, Neuchâtel.

RESTAURANT
**La Prairie**
Grand-Rue 8 - Neuchâtel
Tous les jours notre assiette
**Fr. 5.—**
SERVICE COMPRIS
PETIT MENU : potage, assiette garnie, dessert : Fr. 6.—

**COURS DU SOIR**
Français
Allemand
Anglais
Correspondance française et anglaise
Orthographe française
Comptabilité
Sténographie
Dactylographie
**Bénédict**
13, ruelle Vaucher, tél. 25 29 81

**SPIT FIRE**

À L'ABRI DU FROID
avec les générateurs à air chaud Spit-Fire
instantanément prêts à l'emploi
15 000 Kcal/h à 100 000 Kcal/h.
CHAUFFE-SÈCHE-DÉGÈLE
**Eric GASCHEN**
agent
Parcs 114, Neuchâtel.
Tél. (038) 31 65 45.

**ARCADES 25 78 78** **Bientôt**

Un film d'une qualité exceptionnelle

Meubles de bureau bon marché

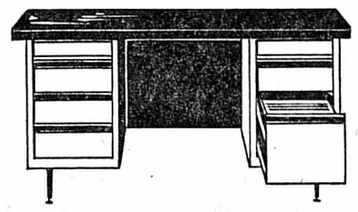

**Bureau-ministre** en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir **Fr. 690.—**

**Rayonnage en acier** composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm **Fr. 138.—**

**Armoire en acier,** 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm **Fr. 420.—**

Reymond
**Exposition à Cornaux**
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

**Commerçants**
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
**Feuille d'avis de Neuchâtel**


# AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :
**Armes :** infanterie avec lance-mines.

## Régions : LES PRADIÈRES - MONT-RACINE

(carte nationale de la Suisse au 1 : 50.000, Vallon de Saint-Imier, feuille No 232).

**Jours, dates et heures :**
Mardi 30.1.73 de 1300 à 1600
Mercredi 31.1.73 de 0800 à 2200
Jeudi 1.2.73 de 0800 à 1200

**Zones dangereuses :**
Limitées par les régions Les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - La Motte - lisière de forêts Est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

**Limite verticale des projectiles :** 3000 s/M.
**No de tél. du poste de cdmt. pendant les tirs :** (038) 41 32 71.

## MISE EN GARDE :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions disposés en triangle.

## 3. PROJECTILES NON ÉCLATÉS :

— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, culots, ogives, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction de ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction de ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 11.

4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

**Poste de destruction de ratés :**
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00.
Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00.

**Le commandant de troupe :** tél. (038) 41 32 71.

**Lieu et date :** Neuchâtel, 4.1.73.


FAN FAN FAN FAN FAN FAN

**Cinq sous par jour...**

Ce ne sont pas les cinq sous de Lavarède, le célèbre roman de Paul d'Ivoi. Mais les cinq sous d'aujourd'hui, c'est ce que vous coûte par jour un abonnement à la «Feuille d'avis de Neuchâtel».
Et encore pour ce prix, nous vous la distribuons à votre domicile.

Un abonnement à notre journal, c'est vraiment un service bon marché.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Petite maçonnerie
Terrassements
Aménagement de parcs - Réparations
Travail soigné.
Prix intéressants.
Tél. (038) 33 23 62.

Vous trouverez un excellent
**BOUDIN**
à la boucherie
**Gutmann**
Avenue du 1er-Mars

**SULZER**
Sulzer Frères Société Anonyme, Winterthur

## Emprunt 5¾% 1973–88 de fr. 60 000 000

Le produit est destiné à financer l'activité d'affaires de la société en Suisse et à l'étranger.

**Modalités de l'emprunt:**

**Titres et coupons:** Obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 valeur nominale; coupons annuels au 31 janvier

**Durée:** au maximum 15 ans; avec faculté pour la société de rembourser l'emprunt par anticipation à partir de 1980 avec primes dégressives

**Cotation:** aux bourses de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne

**Prix d'émission:** 100% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100,60%

**Délai de souscription:** **du 16 au 22 janvier 1973, à midi**

**Libération:** devra s'effectuer **au 31 janvier 1973**

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et toutes les succursales en Suisse des banques soussignées qui tiennent également le prospectus officiel et le bulletin de souscription à la disposition des intéressés.

**Union de Banques Suisses**

**Crédit Suisse** — **Société de Banque Suisse**

**l'argent**
tout de suite
de Fr. 500.– à 20 000.–
confidentiel – discret

**Bon**

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____
Signature: _____

X

**plus de 670 000 crédits déjà accordés**

Envoyez le bon **aujourd'hui**

**Banque Procrédit**
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

**Centre culturel neuchâtelois**
**rue du Pommier 9**

Mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, samedi 20 janvier 1973, à 20 h 30

## SEMAINE DE L'ILLUSION LES ANDREALS

présentent

## MAGICORAMA 731

spectacle de grande illusion avec Jemès, Clauginos et Ali

Le dernier des fantômes
La dame en lévitation
La télépathie
La corde hindoue
La malle magique
etc., etc...

Entrée : Fr. 7.—. Etudiants, apprentis, AVS, Fr. 5.—. ANAT, Fr. 3.—. Réservation, tél. 25 90 74, de 13 h 30 à 24 h.

Mercredi 17, samedi 20 janvier 1973 à 14 et 16 h.

## MATINÉES POUR ENFANTS

Entrée : enfants et accompagnants, Fr. 3.—. Il est prudent de réserver ses places. Tél. 25 90 74 de 13 h 30 à 24 h.

***EXPOSITION***

# DOMINIQUEL

**Huiles**

## L'expression par le corps

**13 janvier au 3 février**

Ouverture de 9 à 12 h et de 14 à 20 h
Fermé le samedi et le dimanche

**GALERIE CLUB**
Rue de l'Hôpital 11 (3me étage), Neuchâtel
ENTRÉE LIBRE

# Informations suisses

## Poursuite de l'aide suisse à Managua : des précisions

BERNE (ATS). — A la suite de l'embargo décrété par les autorités du Nicaragua à l'endroit des secours suisses destinés aux victimes du tremblement de terre de Managua, la Croix-Rouge suisse, en accord avec le département politique fédéral, communique ce qui suit :

Seules les 30 tonnes de lait en poudre, mais non les 5000 couvertures de coton, ont été mises sous embargo. On peut donc en conclure que, pour en disposer, le gouvernement s'appuie sur des considérations de mesures de santé publique. Il ne s'agit donc pas d'un prétexte pour réserver aux seules autorités la distribution de l'ensemble des secours, en confisquant les envois destinés à la Croix-Rouge.

Sur la base de certificats de médecins et de vétérinaires attestant l'inocuité du lait en poudre suisse, on met actuellement tout en œuvre pour arriver à régler la distribution des secours par voie diplomatique.

## Non au projet de centrale nucléaire de Verbois

GENÈVE, (ATS). — Une pétition demandant au Grand conseil de Genève de s'opposer à la construction d'une centrale nucléaire projetée à Verbois a été signée par 65 % des électeurs de la commune genevoise de Russin. Portant 156 signatures (142 citoyens sur 220 et 14 habitants non électeurs) elle a été envoyée lundi au Grand conseil, accompagnée d'une lettre expliquant les motifs de ce refus. Après cette campagne sur le plan communal, la même pétition va maintenant être soumise à la population de l'ensemble du canton.

Dans sa lettre au Grand conseil, le « comité de Russin contre Verbois nucléaire » explique notamment que la centrale projetée à Verbois enlaidirait irrémédiablement la région, qu'elle serait construite à quelques centaines de mètres d'un village protégé (Russin), d'une réserve naturelle et d'un site classé, qu'elle provoquerait un échauffement de l'eau du Rhône, la création de nappes de brouillard et le risque de pollution de la nappe phréatique. En outre, la lettre ajoute que la technologie nucléaire ne présente pas les garanties nécessaires de sécurité.

C'est pourquoi le comité estime qu'une autorisation de construire serait téméraire et demande au parlement cantonal de s'opposer à la constructin de la centrale et d'étudier, en accord avec les autorités fédérales, la production et l'utilisation plus rationnelles des autres sources d'énergie.

## La commission des Etats examine la « lex Furgler »

BERNE, (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de revision de l'arrêté fédéral du 23 mars 1961 instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger, revision à la suite de laquelle l'arrêté connu sous le nom de « lex von Moos » devient « lex Furgler », a siégé lundi à Berne. L'entrée en matière n'a pas été combattue, mais l'examen de détail des articles revisés n'est pas terminé et se poursuivra mardi.

Les discussions de lundi ont porté en particulier sur l'article 2, qui définit l'acquisition. A ce sujet, une divergence a été proposée par rapport au texte du Conseil fédéral, adopté par le Conseil national : la commission a en effet estimé que des baux à loyer ou à ferme (art. 2, lettre e, chiffre 2) représentent des droits permettant d'atteindre un but économique analogue à une acquisition d'immeubles ou de droits sur des immeubles, quelle que soit la durée de ces baux alors que le projet gouvernemental prévoit que ceux-ci doivent être d'une durée supérieure à cinq ans.

## Un matelot se noie

**ZURICH, (ATS). — Un matelot, M. Franz Donner, de Nuonen (SZ), âgé de 34 ans, occupé à des travaux de nettoyage à bord d'un chaland est tombé à l'eau, à quelque 200 mètres du rivage du lac de Zurich. Le timonier a immédiatement stoppé l'embarcation. Le matelot parvint un instant à se maintenir à la surface de l'eau puis coula. On n'a pas retrouvé son corps. Le lac, à cet endroit a une profondeur d'environ 20 mètres.**

## VILLE DE NEUCHATEL

### AU THÉÂTRE

## « La Célestine » d'après Fernando de Rojas

*Fascinante cérémonie rituelle que nous proposait hier soir le Théâtre de Chateauvallon, au cours d'un très long spectacle durant plus de trois heures, et pourtant dont l'intérêt ne faiblit pas un seul instant grâce à la prodigieuse prestation de Maria Casarès et de toute la troupe qui ont admirablement servi un texte somptueux.*

*« La Célestine », c'est le personnage central de la pièce de Fernando de Rojas, adaptée en français et mise en scène par Jean Gillibert ; personnage autour duquel se tissent toutes les relations entre les êtres. Vieille maquerelle, elle incarne la femme et la mère tout à la fois, la démarcheuse et l'ensorceleuse. Déesse de la fécondité, la « Célestine » est aussi la grande prêtresse de l'amour, et partant du désir et du plaisir. C'est elle qui célèbre ce culte rendu à la femme faite Dieu et exprimé sous la forme de l'amour exacerbé jusque dans ses ultimes limites, aliénant l'homme jusque dans la folie la plus irraisonnée.*

*Seul un Espagnol pouvait concevoir œuvre aussi blasphématoire et païenne que « La Célestine », dans laquelle les valeurs sont inversées de leur signe, comme brûlées d'un feu purificateur qui les transcende au niveau de l'absolu. Mais dans cette pièce restée, même dans l'adaptation française, étonnamment hispanique, l'amour est constamment lié à la mort dans des noces de sang ; la passion ne saurait ici abolir le temps, mais au contraire elle porte les stigmates qui ont nom mal d'aimer et blessures d'amour mortelles, que plus rien, sinon l'être aimé, ne saurait avoir raison ; et encore puisque, une fois les amants réunis dans l'étreinte de l'extase et de la sérénité, c'est la mort qui finalement gagne encore.*

*Pour rendre une pièce d'une telle violence et d'une force pareille, qui n'a plus rien à voir avec la rationalité cartésienne des Français, il fallait des acteurs qui sachent se plier à des exigences qui tenaient de la gageure. Jean Gillibert a su diriger sa troupe d'une main de maître, parvenant à faire jouer ses acteurs dans un registre constamment décalé, entre le réalisme qui parût grotesque et l'onirisme qui fût trop léger. Proche du ton incantatoire, le style de jeu adopté, permit aux comédiens de s'extérioriser de souveraine manière, rendant au texte tantôt sa verdeur, tantôt lui conférant ses vertus poétiques.*

*La langue de Fernando de Rojas, en effet, a été remarquablement rendue par Gillibert. Tempétueuse, elle charrie un flot de scories qui sont transmuées en autant de diamants sous le souffle conjugué du talent et du génie. Seule, elle pouvait rendre la beauté incandescente d'une pièce tenant à la fois de la légende de Tristan et Iseult et de quelque saga aux accents wagnériens. Et c'est miracle qu'en français, elle semble garder intacte sa fascination, que l'esprit en est conquis et ravi du premier au dernier mot du spectacle. Preuve en soit le triomphe que le public de Neuchâtel a réservé au spectacle du Théâtre de Chateauvallon. Ajoutons que demain, la troupe de Jean Gillibert sera l'hôte du Théâtre de la Chaux-de-Fonds.*

*Bl. N.*

# Nouvelles économiques et financières

## Pour lutter contre l'inflation, faut-il entraver les investissements ?

*Du Service d'information des Groupements patronaux vaudois :*

Le Conseil fédéral dispose aujourd'hui, pour lutter contre l'inflation, des moyens qu'il réclamait. Plusieurs mois seront nécessaires pour en mesurer les effets. Vu l'importance du dispositif mis en place, il est certain que les conséquences seront très sensibles ; reste à savoir si l'objectif sera atteint.

L'analyse des cinq arrêtés fédéraux révèle d'ores et déjà une évidence : les armes de lutte contre l'inflation sont conçues pour freiner très vigoureusement les investissements privés et très faiblement les dépenses de consommation.

L'inflation, c'est-à-dire le renchérissement, se manifeste lorsque l'offre de biens et de services est trop faible par rapport à une demande plus forte, disposant d'un pouvoir d'achat nominal plus élevé. Logiquement, si l'on veut éviter que l'équilibre se rétablisse par le renchérissement, il faut soit augmenter l'offre, soit réduire la demande.

Augmenter l'offre, cela veut dire accroître la capacité de production par l'engagement d'une main-d'œuvre supplémentaire ou par la modernisation des équipements et des méthodes. L'engagement de personnel est rendu impossible, le marché du travail étant tari et les frontières étant fermées à l'entrée de travailleurs étrangers. La modernisation de l'appareil de production et de distribution a été poursuivie sans désemparer depuis vingt-cinq ans, à grande vitesse et aussi à grands frais, mais avec un résultat heureux, puisque la production a augmenté alors que les effectifs de travailleurs ont été stabilisés de force à partir de 1964. L'essentiel des arrêtés d'exception tend précisément à réduire la cadence de la modernisation. Cela peut sans doute provoquer un ralentissement momentané de la pression sur les prix et salaires, mais cela risque aussi de mettre l'équipement de l'économie suisse en retard sur celui d'autres pays.

Les interventions fédérales auront-elles pour effet de freiner la demande ? Il faut bien admettre qu'à cet égard, l'efficacité sera limitée. Les restrictions de crédit à la consommation joueront sans doute un certain rôle ; la surveillance des prix, des salaires, des bénéfices et des dividendes n'a guère réussi ailleurs. Le marché subira en 1973 l'énorme pression des quelque neuf milliards de pouvoir d'achat nominal supplémentaires, résultant des augmentations de revenus, de salaires et de prestations sociales. Le moyen d'endiguer ce flux existe : sans spolier qui que ce soit, il eût été possible de percevoir et de stériliser temporairement une partie des augmentations de revenus et de salaires.

Cette idée a, semble-t-il, été envisagée ; le Conseil fédéral et les Chambres n'ont pas osé la retenir, probablement parce qu'elle aurait touché la majorité des électeurs.

Pour jouer le rôle de régulateur que les économistes modernes lui assignent, l'Etat devrait avoir plus d'indépendance qu'il n'en a.

G.P.V.

## Industrie des machines : la concurrence internationale s'est intensifiée

La situation de l'industrie des machines a été marquée dans l'ensemble, en 1972, par une stagnation dans la production et dans la rentrée de nouvelles commandes, écrit le Crédit suisse dans son dernier « bulletin ».

Les réserves de travail ont progressivement diminué et, à la fin de septembre 1972, elles ne suffisaient plus à assurer le plein emploi des entreprises que pendant sept mois et demi. Par rapport à la même période de l'an dernier (8,6 mois), elles se sont ainsi réduites de presque 13 %.

Bien que ce recul ait touché l'ensemble de la branche, il a été assez différent suivant les sous-secteurs et les entreprises. Le rythme des rentrées de commandes s'est du reste un peu amélioré au troisième trimestre ici et là. C'est ainsi que l'industrie des machines textiles est parvenue à accroître ses réserves de travail pendant cette période de 9 % pour les porter à 9,8 mois. Le volume des ordres en carnets le plus important était à nouveau enregistré à fin septembre dans la construction d'instruments et appareils, qui a toutefois elle aussi vu s'amenuiser ses réserves de travail ces derniers temps. Il en va de même de la construction de grandes machines, tandis que la situation s'est stabilisée dans le domaine des machines-outils.

La concurrence internationale s'est sensiblement intensifiée sous l'influence du sous-emploi dont pâtit également l'industrie étrangère des machines. Il a donc souvent fallu faire des concessions notables sur les prix pour obtenir de nouvelles commandes.

La quote-part de l'industrie des machines aux ventes de notre pays à l'étranger a légèrement baissé pour s'établir à 28 %. En ce qui concerne les marchés européens, les ventes se sont développées d'une façon plutôt défavorable en Allemagne fédérale, en France et en Grande-Bretagne, mais ont donné des résultats réjouissants en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède. Les affaires avec les pays d'outremer ont également évolué favorablement, le principal client, les Etats-Unis, ayant sensiblement accru ses achats.

## L'industrie chimique sous la loupe

(De notre correspondant de Bâle)

*Le bulletin de la Société suisse pour l'industrie chimique, dont le siège est à Zurich, nous apprend que cette branche de notre économie occupe environ 67.000 personnes (7,6 % de toute la main-d'œuvre industrielle du pays), réparties en 420 entreprises (3,6 %). L'industrie chimique suisse (sans ses filiales étrangères) a réalisé en 1971 un chiffre d'affaires de plus de cinq milliards et livré à l'étranger 21,5 % de toutes nos exportations.*

*42 % du personnel est occupé à la fabrication, 23 % à des travaux administratifs, 22 % dans les départements techniques et la recherche, 4 % à des travaux divers et 9 % sont des apprentis. Il y a 72 % d'hommes et 28 % de femmes, 76 % de Suisses, 6 % d'étrangers en possession d'un permis de séjour, 7 % de frontaliers et 11 % de stagiaires — en très petit nombre — de saisonniers. 12 % du personnel sont diplômés d'une université ou d'une haute école technique. Contrairement à ce que l'on croit généralement, les fabriques de produits chimiques sont réparties sur tout le territoire de la Confédération. Seuls les demi-cantons d'Obwald et d'Appenzell Rhodes intérieures n'en possèdent aucune.*

*C'est naturellement Bâle-Ville qui vient en tête avec 18 entreprises occupant en tout 28.229 personnes, suivi de Bâle-Campagne avec 37 entreprises et 5876 personnes. Des 78 maisons suisses occupant plus de 1000 collaborateurs, sept appartiennent à l'industrie chimique.*

*Quelques chiffres encore : l'industrie chimique suisse a versé, en 1971, plus d'un milliard et demi de salaires, 53 millions de droits d'entrée, 24 millions d'impôt fédéral et 110 millions d'impôts cantonaux et communaux. Enfin 11 % de ses investissements étaient consacrés à la protection de l'environnement (épuration de l'air et de l'eau, élimination des déchets, etc.). Les trois grandes maisons bâloises couvraient à elles seules 10 % du marché mondial des médicaments et Genève était devenue le plus grand centre mondial pour la production des parfums et produits similaires.*

*L.*

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

# AUTOUR DU MONDE

## Desmaison et ses compagnons doivent lutter contre le mauvais temps aux Grandes Jorasses

CHAMONIX, (AP). — Depuis dimanche, on est sans nouvelles de la cordée Desmaison-Bertone-Claret, engagée depuis le mardi 9 janvier dans la face nord des Grandes Jorasses. Son objectif est de réussir la première ascension directe hivernale absolue de cette face nord par l'itinéraire que René Desmaison, accompagné de Serge Goussault avait tenté d'ouvrir en février 1971, entre la grande pente de glace du Linceul et l'éperon Walker.

C'est au cours de cette tentative que Goussault, victime du froid et de l'épuisement, devait succomber à moins de 90 m du sommet de la pointe Walker.

Où en sont aujourd'hui les trois hommes ? Personne n'en sait rien, au cours d'un survol effectué dimanche dernier vers 9 h, à bord d'hélicoptère frété spécialement par Desmaison pour les besoins du film qu'il veut réaliser sur cette ascension, le cinéaste Vincent Mercier a aperçu très nettement Desmaison et ses deux compagnons.

« Ils se trouvaient, a-t-il dit, à 300 m en-dessous du sommet de la pointe Walker, soit à 3900 m d'altitude. Par signes, ils m'ont fait comprendre que tout allait bien pour eux et qu'ils poursuivaient leur ascension ». Depuis, on ne sait plus rien.

Après plus d'un mois de grand beau, le temps a brusquement changé dans la nuit de samedi à dimanche. Lundi soir, il neigeait en abondance sur le massif du Mont Blanc.

Si la température s'est sensiblement élevée, ces chutes de neige surviennent alors que Desmaison et ses compagnons doivent fournir, après cinq jours déjà de durs combats le plus gros effort, risquant de rendre très pénible et même extrêmement délicate leur progression.

Voyant venir le mauvais temps, les trois hommes ont dû faire un terrible forcing pour atteindre le sommet avant l'arrivée de la tempête. On espérait lundi soir qu'ils avaient pu atteindre la petite Vire située à 90 m sous le sommet. De ce point, il ne semble pas en effet que les trois hommes rencontrent, même par mauvais temps, des difficultés insurmontables pour atteindre le sommet.

Desmaison, qui sait à quel énorme danger on se trouve exposé en haute altitude losrque survient le mauvais temps, a dû tenter l'impossible pour y arriver.

A trois, même par mauvais temps, la descente sur le versant sud ne pose pas de problèmes insurmontables.

Par contre, si les trois hommes n'ont pas réussi à déboucher au sommet avant l'arrivée du grand mauvais temps, leur situation dans la face nord pourrait être cosnidérée comme critique.

## Les Neuf et l'Europe monétaire

LUXEMBOURG (AFP). — Les ministres des finances des Neuf réunis à Luxembourg ont préparé lundi après-midi les statuts du Fonds européen de coopération monétaire qui commencera à fonctionner le 1er avril comme l'ont prévu les chefs d'Etat de la communauté européenne au sommet de Paris.

Ce Fonds, amorce d'un système commun de réserve monétaire, permettra aux banques centrales de maintenir les monnaies européennes à l'intérieur de marges de fluctuation étroites au niveau international, de centraliser les règlements des soldes entre banques centrales de la CEE, et gèrera les crédits du concours monétaires à court terme entre les Neuf qui s'élève à 1.372,5 millions d'unités de compte.

Les ministres, sous la présidence de M. Werner (Luxembourg), ont parlé notamment du siège du Fonds monétaires. Le Luxembourg, qui souhaite depuis longtemps être la capitale financière du Marché commun, est candidat. Il a trouvé un avocat en la personne du ministre italien du trésor, M. Malagodi. Mais aucune décision n'a été prise.

Pour l'immédiat, plusieurs Etats membres estiment que puisque les gouverneurs des banques centrales des Neuf se trouvent à Bâle chaque mois à la banque des règlements internationaux,il serait techniquement plus facile qu'ils gèrent le Fonds à partir de cette ville. Mais il faudra de toute façon trouver un siège sur le territoire même de la Communauté. Ce sera un débat politique important, compte tenu du fait que ce Fonds, pour le moment rudimentaire, est l'amorce d'un organisme de grande taille.

Les ministres doivent encore examiner la situation conjoncturelle de la Communauté et préparer la réunion du « groupe des vingt », chargé de la réforme du système monétaire international, qui aura lieu à Paris les 23, 24 et 25 janvier.

Enfin, on s'attend généralement que le problème de la livre sera évoqué à un moment où à un autre de la réunion, une livre flottante n'étant pas compatible avec le Fonds monétaire européen, comme elle rend difficile le fonctionnement de l'Europe agricole. Lundi matin, les ministres avaient procédé à l'élargissement de la banque européenne d'investissements.

## Mme Meir et le statut de Jérusalem

ROME (AP). — Mme Golda Meir a déclaré lundi soir au cours d'une conférence de presse que la question du statut international de Jérusalem n'a à aucun moment été évoquée au cours de l'audience que lui a accordée le pape Paul VI.

Elle a ajouté : « Qu'il s'agisse des lieux saints chrétiens ou musulmans, Israël ne souhaite pas en être l'administrateur. »

Interrogée au sujet de la déclaration du porte-parole du Vatican, M. Alessandrini, faisant remarquer sur un ton assez dur que le Saint-Siège n'avait pas modifié sa position et que ses relations avec les pays arabes restaient chaleureuses, Mme Meir a répondu : « Il n'y a aucune raison pour que cette déclaration me plaise ou me déplaise. »

Comme on lui faisait remarquer que cette déclaration avait été interprétée comme un « camouflet diplomatique », elle a déclaré :

« Je ne suis pas entrée au Vatican par effraction. Je n'ai pas d'excuses à présenter pour être venue ici. »

A ce propos, la déclaration de M. Alessandrini précisait que l'audience avait été accordée « à la demande de Mme Golda Meir ». Mais dimanche soir, un communiqué du cabinet israélien faisait mention d'une « invitation officielle à Mme Meir ».

« Il est difficile de savoir qui a dit le dernier mot », a dit le président du Conseil israélien.

Mme Meir a déclaré que sa journée à Rome et au Vatican avait été « bien remplie et très intéressante ».

(Lire également en première page)

## Rebondissement dans l'affaire du banquier genevois en Suède

GOTEBORG (AP). — Après un interrogatoire de 24 heures, un industriel suédois âgé de 60 ans, a reconnu qu'il avait confié une somme de 300.000 couronnes suédoises au banquier suisse Jacques Hentsch, 34 ans, de Genève, qui a été acquitté d'une accusation de tentative de trafic de devises par un tribunal de Goteborg en décembre dernier.

L'argent confié au banquier était destiné à « être mis à l'abri à l'étranger » pour ses vieux jours, a confié le Suédois aux policiers. Il l'avait remis au banquier quelques heures avant que ce dernier fasse escale, le 27 octobre dernier, à Goteborg où les autorités découvrirent sur lui près de 500.000 couronnes suédoises. Or, normalement, il n'est pas permis de sortir de Suède plus de 6000 couronnes.

Après l'acquittement, le procureur avait signé immédiatement une nouvelle interdiction de voyager, en attendant un nouveau procès.

L'avocat de la défense avait affirmé que son client se rendait à Malmoe, en Suède, au moment de son arrestation. Il n'avait donc pas l'intention de sortir cet argent de Suède, avait-il fait valoir.

Un nouveau procès aura lieu le 8 février.

M. Hentsch fait partie de la banque Hentsch, de Genève.

Le Suédois a été également inculpé de tentative de contrebande de devises. La police n'a pas divulgué son identité.

# BULLETIN BOURSIER

| NEUCHATEL | 12 janv. | 15 janv. |
|---|---|---|
| Banque nationale | 575.— d | 575.— d |
| Crédit foncier neuchât. | 800.— d | 800.— d |
| La Neuchâteloise as. g. | 350.— d | 350.— d |
| Gardy | 135.— d | 135.— d |
| Cortaillod | 3175.— d | 3175.— d |
| Cossonay | 2350.— d | 2400.— d |
| Chaux et ciments | 720.— d | 720.— d |
| Dubied | 1600.— o | **1600.— o** |
| Ciment Portland | 3800.— o | 3800.— o |
| Interfood port. | 7500.— d | 6450.— ex |
| Interfood nom. | 1425.— d | 1250.— ex |
| Navigation Ntel priv. | 65.— d | 65.— d |
| Girard - Perregaux | 780.— d | 780.— d |
| Paillard port. | 550.— d | 550.— d |
| Paillard nom. | 175.— d | 180.— d |

| LAUSANNE | | |
|---|---|---|
| Banque cant. vaudoise | 1490.— | 1500.— |
| Crédit foncier vaudois | 975.— | 975.— |
| Innovation | 470.— | —.— |
| Ateliers constr. Vevey | 500.— d | 500.— |
| La Suisse-Vie ass. | 3250.— d | 3250.— |
| Zyma | 2700.— | 2800.— |

| GENÈVE | | |
|---|---|---|
| Grand Passage | 635.— | 635.— |
| Charmilles port. | 785.— | 785.— |
| Charmilles nom. | —.— | —.— |
| Physique port. | 425.— | 420.— |
| Physique nom. | 295.— | 290.— |
| AKZO | 95.— | 94.50 |
| Philips | 65.75 | 67.25 |
| Royal Dutch | 145.— | 146.— |
| Monte-Edison | 3.10 | 3.05 |
| Olivetti priv. | 9.80 | 9.50 |
| Allumettes B | 137.— | 138.— |
| S. K. F. B. | 263.— | 262.— |

| BALE | | |
|---|---|---|
| Pirelli Internat. | 215.— | 215.— |
| Bâloise-Holding | 295.— | 292.— |
| Ciba - Geigy port. | 2750.— | 2750.— |
| Ciba - Geigy nom. | 1555.— | 1550.— |
| Ciba - Geigy bon | 2580.— | 2595.— |
| Sandoz | 3930.— | 3930.— |
| Hoffmann-L. R. 110 | 19725.— | 19750.— |

| ZURICH | | |
|---|---|---|
| Swissair nom. | 633.— | 639.— |
| Swissair port. | 710.— | 706.— |
| Union banques suisses | 4460.— | 4450.— |
| Société banque suisse | 3935.— | 3930.— |
| Crédit suisse | 4020.— | 3950.— |
| Bque Hyp. com., port. | 1790.— d | 1790.— |
| Bque Hyp. com., nom. | 1700.— d | 1700.— |
| Banque pop. suisse | 2320.— | 2310.— |
| Bally | 1350.— | 1350.— |
| Electro Watt | 3360.— | 3350.— |
| Motor Colombus | 1645.— | 1650.— |
| Italo-Suisse | 282.— | 285.— |
| Réassurances Zurich | 2830.— | 2800.— |
| Winterthour ass. nom. | 1180.— | 1180.— |
| Zurich ass. | 8170.— | 8175.— |
| Alu. Suisse port. | 2030.— | 2035.— |
| Alu. Suisse nom. | 965.— | 950.— |
| Brown Boveri | 1270.— | 1265.— |
| Saurer | 1900.— | 1900.— |
| Fischer | 1150.— | 1130.— |
| Landis & Gyr | 1530.— | 1545.— |
| Lonza | 2075.— | 2040.— |
| Nestlé port. | 4295.— | 4360.— |
| Nestlé nom. | 2575.— | 2580.— |
| Sulzer | 3625.— | 3675.— |
| Alcan | 97.50 | 97.75 |
| Am. Tel & Tel. | 205.— | 204.50 |
| Canadian Pacific | 60.75 | 61.— |
| Du Pont | 697.— | 685.— |
| Eastman Kodak | 559.— | 549.— |
| Ford Motor | 305.— | 298.50 |
| General Electric | 278.— | 278.— |
| General Motors | 313.— | 311.— |
| I.B.M. | 1583.— | 1588.— |
| International Nickel | 135.— | 136.— |
| Kennecott | 98.50 | 97.50 |
| Litton | 46.50 | 47.— |
| EXXON | 344.— | 347.— |
| Union Carbide | 190.50 | 189.— |

| | 12 janv. | 15 janv. |
|---|---|---|
| U. S. Steel | 127.50 | 125.— |
| Machines Bull | 53.— | 54.— |
| Italo-Argentina Cia | 49.50 | 50.— |
| Sodec | 108.— | 109.— |
| A. E. G. | 179.— | 180.50 |
| Farben. Bayer | 158.50 | 158.— |
| Farbw Hœchst | 184.— | 190.— |
| Mannesmann | 245.— | 247.50 |
| Siemens | 337.— | 338.— |

| PARIS | | |
|---|---|---|
| Air liquide | 367.— | 361.10 |
| Aquitaine | 427.— | 430.— |
| Cim. Lafarge | 225.— | 225.10 |
| Citroën | 92.50 | 93.40 |
| Fin. Paris Bas | 209.— | 210.50 |
| Fr. des Pétr. | 214.30 | 214.80 |
| L'Oréal | 2225.— | 2256.— |
| Machines Bull | 71.70 | 72.50 |
| Michelin | 1779.— | 1765.— |
| Péchiney | 145.— | 146.10 |
| Perrier | 306.— | 300.— |
| Peugeot | 503.— | 510.— |
| Rhône - Poulenc | 166.50 | 167.80 |
| Saint-Gobain | 170.30 | 171.30 |

| LONDRES | | |
|---|---|---|
| Anglo American | 362.— | 359.— |
| Brit. & Am. Tobacco | 299.— | 300.— |
| Brit. Petroleum | 582.— | 588.— |
| De Beers | 329.— | 332.50 |
| Electr. & Musical | 204.— | 205.— |
| Imp. Chemical | 290.— | 293.— |
| Imp. Tobacco | 100.50 | 101.— |
| Rio Tinto | —.— | —.— |
| Roan C.M. | 270.— | 264.— |
| Shell Transp. | 359.— | 363.— |
| Western Hold. | 10-5/8 | 10-5/8 |
| Zam. Anglo-Am. | 190.— | 197.— |

| FRANCFORT | | |
|---|---|---|
| A. E. G. | 152.— | 152.80 |
| Audi NSU | —.— | —.— |
| Bad. Anilin | 172.— | 173.40 |
| B. M. W. | 281.— | 280.50 |
| Daimler | 389.— | 390.— |
| Deutsche Bank | 326.— | 327.80 |
| Dresdner Bank | 264.50 | 263.— |
| Farben. Bayer | 134.— | 134.30 |
| Höchst. Farben | 157.— | 162.50 |
| Karstadt | 442.— | 440.— |
| Kaufhof | 310.— | 310.— |
| Mannesmann | 208.70 | 211.50 |
| Siemens | 285.50 | 286.90 |
| Volkswagen | 179.40 | 179.— |

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

| NEW-YORK | | |
|---|---|---|
| Allied Chemical | 29-5/8 | 29-1/4 |
| Allumin. Americ. | 58-1/2 | 58-3/8 |
| Am. Smelting | 20 | 20 |
| Am. Tel. & Tel. | 53-7/8 | 53-3/8 |
| Anaconda | 22-5/8 | 22-5/8 |
| Boeing | 25-3/4 | 25 |
| Bristol & Myers | 69 | 67-3/4 |
| Burroughs | 227-5/8 | 226 |
| Canadian Pacific | 16-1/2 | 16-1/4 |
| Caterp. Tractor | 68-1/8 | 67-3/4 |
| Chrysler | 41-3/4 | 40-1/8 |
| Coca-Cola | 146-5/8 | 145 |
| Colgate Palmolive | 98-5/8 | 98-1/4 |
| Control Data | 51-1/4 | 54-7/8 |
| C.P.C. Int. | 33-1/2 | 33 |
| Dow Chemical | 102-1/2 | 101-5/8 |
| Du Pont | 180-1/2 | 173-3/4 |
| Eastmann Kodak | 144 | 143-1/8 |
| Ford Motors | 78-5/8 | 78-3/8 |
| General Electric | 72-1/4 | 72 |
| General Foods | **29-3 8** | 29-1/8 |
| General Motors | 81-3/8 | 80-1/2 |
| Gilette | 64 | 63-1/8 |
| Goodyear | 30-3/4 | 31-1/4 |
| Gulf Oil | 26-3/4 | 27 |
| I.B.M. | 420 | 423-1/4 |
| Int. Nickel | 36-1/4 | 35-5/8 |

| | 12 janv. | 15 janv. |
|---|---|---|
| Int. Paper | 42-1/4 | 41-5/8 |
| Int. Tel. & Tel. | 56-1/2 | 57 |
| Kennecott | 25-1/2 | 25-3/4 |
| Litton | 12-1/4 | 12-3/8 |
| Merck | 96-3/4 | 95 |
| Monsanto | 53-1/4 | 53-1/2 |
| Minnesota Mining | 87-1/8 | 86-3/4 |
| Mobil Oil | 72-1/4 | 71-3/4 |
| National Cash | 31-3/8 | 31-1/4 |
| Panam | 8-7/8 | 9 |
| Penn Central | 2-7/8 | 2-3/4 |
| Philip Morris | 130-1/2 | 129-7/8 |
| Polaroïd | 124-1/2 | 119-1/4 |
| Procter Gamble | 115-3/4 | 117-3/8 |
| R.C.A. | 35-3/4 | 35-1/4 |
| Royal Dutch | 40-3/8 | 40-1/2 |
| Std Oil Calif | 84-3/4 | 84-5-8 |
| Texaco | 40 | 39-7/8 |
| T.W.A. | **35-7 8** | 35-3/4 |
| Union Carbide | 50 | 50 |
| United Aircraft | 41-7/8 | 39-1/2 |
| U.S. Steel | 32-7/8 | 32-1/2 |
| Westingn. Elec. | 44-1/2 | 44-1/4 |
| Woolworth | 30-1/2 | 30-1/2 |
| Xerox | 149-1/2 | 147-1/4 |

### Indice Dow Jones

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles | 1033.36 | 1025.59 |
| chemins de fer | 217.34 | 214.64 |
| services publics | 120,04 | 119.38 |
| volume | 22.280.000 | 21.530.000 |

Cours communiqués
par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

### La tendance

Malgré une brève reprise qui a suivi l'annonce de l'arrêt des opérations offensives au-dessus du Viet-nam du Nord les cours de Wall Street étaient en baisse à la clôture.

Les pertes dépassaient les gains dans la proportion de trois à deux.

Les spécialistes pensent que les investisseurs s'inquiètent des perspectives économiques, en particulier de la menace d'inflation.

**Cours des billets de banque étrangers du vendredi 12 janvier**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Angleterre (1 ) | 8.70 | 9.— |
| U.S.A. (1 $) | 3.72 | 3.80 |
| Canada (1 $ can.) | 3.73 | 3.83 |
| Allemagne (100 DM) | 116.— | 119.— |
| Autriche (100 sch.) | 16.10 | 16.50 |
| Belgique (100 fr.) | 8.30 | 8.60 |
| Espagne (100 ptas) | 5.80 | 6.05 |
| France (100 fr.) | 72.50 | 75.50 |
| Danemark (100 cr. d.) | 53.50 | 56.50 |
| Hollande (100 fl.) | 115.— | 118.— |
| Italie (100 lit.) | —.58 | —.61 |
| Norvège (100 cr. n.) | 55.50 | 58.50 |
| Suède (100 cr. s.) | 78.— | 81.— |

**Marché libre de l'or**

| Pièces : | | |
|---|---|---|
| suisses (20 fr.) | 67.50 | 71.50 |
| françaises (20 fr.) | 60.— | 64.— |
| angl. (1 souv. anc.) | 79.— | 84.— |
| angl. (1 souv. nouv.) | 63.— | 68.— |
| américaines (20 $) | 400.— | 425.— |
| Lingots (1 kg) | 7820.— | 7945.— |

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

# UN PAS DÉCISIF VERS LA SIGNATURE D'UN CESSEZ-LE-FEU PARAÎT AVOIR ÉTÉ FRANCHI

**WASHINGTON (AP-AFP). — Comme on demandait au porte-parole de la Maison-Blanche si M. Nixon espérait un règlement d'ici son installation officielle à la Maison-Blanche pour son deuxième mandat, samedi prochain, M. Ziegler a répondu : « Nous n'avons pas de calendrier artificiel », l'objectif a toujours été de terminer la guerre le plus tôt possible. Le président Thieu a été pleinement informé à l'avance de la décision présidentielle, a-t-il dit.**

**Les mines déjà posées à l'entrée des ports nord-vietnamiens « resteront en place », et cette question sera discutée dans les prochaines négociations à Paris, a précisé M. Ziegler.**

**Alors qu'à Paris, les experts américains et nord-vietnamiens se sont réunis lundi une nouvelle fois à Gif-sur-Yvette, l'ordre du président Nixon, ainsi que les indications parvenant de divers côtés donnaient à penser qu'un accord pourrait être signé prochainement entre Hanoï et Washington.**

**Selon le correspondant à Saigon de la chaîne de télévision américaine C.B.S., l'accord pourrait même être signé cette semaine. Sa dernière version serait soumise au président Thieu à Saigon par le général Haig, chef d'état-major adjoint envoyé dans la capitale sud-vietnamienne par le président Nixon.**

**POUR LE NOUVEL-AN**

**A Saigon le journal « Tin-song » proche du palais présidentiel écrit qu'un cessez-le-feu pourrait intervenir avant le 3 février, date du Nouvel-An lunaire. Il cite une personnalité non désignée selon laquelle Hanoï « a manifesté une attitude de pacifique et souple au cours des derniers pourparlers et a reconnu qu'il y a deux gouvernements au Viet-nam ».**

**Le président Thieu a réuni pendant huit heures son Conseil de sécurité nationale, qui n'avait jamais siégé aussi longtemps.**

**Par ailleurs le porte-parole de la délégation du Viet-nam du Sud aux pourparlers de paix de l'avenue Kleber a déclaré lundi matin : « Les négociations ont atteint un point décisif, mais moins on en parlera, mieux ce sera ».**

**UN DÉBUT**

**« Le président Nixon sera en mesure d'annoncer le cessez-le-feu au Viet-nam samedi prochain à l'occasion du début officiel de son second mandat », affirme pour sa part le correspondant du « Daily Express » à Washington, citant « des informateurs diplomatiques de haut rang ». « Il ne s'agira pas encore d' « un règlement total » du conflit mais d'un « cessez-le-feu sur le terrain », chaque partie cessant les combats, et restant sur les positions dans l'attente du règlement », croit savoir le quotidien nationaliste britannique.**

**DÉMOBILISATION**

**Le gouvernement sud-vietnamien, dit-on par ailleurs aurait mis au point un plan de démobilisation qui serait appliqué dès la signature d'un accord de cessez-le-feu, apprend-on de source vietnamienne bien informée.**

**Ce plan prévoirait dans une première phase la démobilisation des militaires mis en affectation dans la « catégorie deux et de tous les militaires mis en affectation spéciale ».**

**Cette démobilisation qui n'affectera en rien le potentiel des forces combattantes, porterait sur près d'une centaine de milliers de militaires de tous les grades, précise-t-on de même source.**

La police emmenant un des manifestants en lieu sûr. (Téléphoto AP)

## Vociférations à Amsterdam

AMSTERDAM (AP). — Une trentaine de jeunes manifestants opposés à la politique américaine au Viet-nam ont occupé tôt dans la matinée de lundi le consulat général des Etats-Unis à Amsterdam, dans le centre de la ville.

Peu de temps après avoir pénétré dans le bâtiment, les manifestants ont suspendu aux balcons des banderoles proclamant : « occupé » et « Nixon criminel de guerre », ainsi que « Nixon, signe la paix maintenant ».

La police alertée a pénétré dans l'immeuble peu avant 10 h et a fait évacuer les jeunes gens qui ont été amenés au commissariat central.

## Nouveau tête-à-tête Nixon-Kissinger

KEY-BISCAYNE (AFP). — Le président Nixon et M. Kissinger ont repris à Key-Biscayne leurs discussions sur le Viet-nam au milieu d'une nouvelle vague de rumeurs sur l'imminence d'un accord de paix.

M. Kissinger est arrivé à la résidence du président pour la quatrième séance de travail depuis son retour des négociations de Paris dans la nuit de samedi à dimanche.

Les porte-parole de la Maison-Blanche continuent à opposer le mutisme le plus complet aux spéculations renaissantes sur le règlement du conflit au Viet-nam et sur l'annonce imminente d'un accord.

Le correspondant de la chaîne de radio télévision C.B.S. à Saigon rapporte qu'un accord de cessez-le-feu entre les Etats-Unis et le Viet-nam du Nord serait signé « dès cette semaine ». Se référant à « des sources très sûres, proches du gouvernement ». M. Wagner a notamment déclaré que l'accord mis au point à Paris entre M. Kissinger et M. Le Ductho, contenait deux concessions importantes de Hanoï : une « tacite reconnaissance » du gouvernement de Saigon et l'acceptation d'une « ligne de démarcation politique et militaire temporaire au niveau du 17me parallèle ».

D'autre part, on lui a déclaré de mêmes sources que Hanoï avait donné son accord pour que la commission internationale de contrôle chargée de superviser le cessez-le-feu soit composée de plusieurs milliers de personnes alors qu'il avait toujours insisté pour qu'il n'y en ait que quelques centaines, a ajouté le correspondant de la C.B.S.

Enfin, de mêmes sources, on estime que le président Thieu accepterait l'accord qui lui sera soumis par le général Haig, l'envoyé du président Nixon après avoir fait quelques modifications de détail.

Le président Nixon s'entretenant avec M. Kissinger et le général Haig. (Téléphoto AP)

## Un projet d'ordre du jour occidental présenté à la conférence d'Helsinki

HELSINKI (AP). — Reprenant lundi ses travaux après un mois d'interruption, la rencontre préparatoire à la conférence sur la sécurité européenne a été saisie d'un projet d'ordre du jour occidental.

Emanant officiellement des neuf pays du Marché commun élargi, mais approuvé par les autres pays de l'Alliance atlantique, le projet comprend les trois points principaux déjà avancés par les Occidentaux : sécurité sur le plan militaire, contacts sur le plan de l'économie et de l'environnement, contacts humains.

Le projet a été présenté par la Belgique pour l'aspect économique, l'Italie pour l'aspect militaire, et le Danemark sur la question des contacts humains. L'Union soviétique, qui aurait été informée à l'avance, n'a pas encore pris position sur le projet.

Au sujet de la sécurité, les Occidentaux proposent la création de deux sous-commissions. La première étudierait les principes devant guider les relations entre les pays. La seconde examinerait les mesures à prendre, notamment les mesures militaires, pour créer un climat de confiance entre les pays participants.

Sur les questions économiques et écologiques présentées par la Belgique, les Occidentaux proposent que soient étudiés quatre points précis : le développement des échanges commerciaux, la coopération industrielle en y englobant la question des ressources d'énergie et de matières premières, les autres domaines de la coopération économique, et la coopération sur les problèmes de l'environnement.

**ET L'EST ?**

Au sujet des contacts humains, la création de quatre sous-commissions spéciales est proposée. Elles connaîtraient respectivement du développement des contacts humains, de l'élargissement des échanges culturels, du développement de la coopération dans le domaine de l'éducation, et de l'élargissement des contacts dans le domaine de l'information.

On estimait de source diplomatique que les pays de l'Est pourraient différer leur réponse à ce projet un certain temps.

## Les Neuf du Marché commun ont tenu à Bruxelles leur première réunion

**Par Raymond Hubert, de l'agence France-Presse :**

Dans la grande salle noire et orange du palais d'Egmont, où fut signé l'année dernière à pareille époque le traité sur l'élargissement de la Communauté européenne, le conseil des Neuf a tenu lundi matin solennellement sa première séance officielle.

Tous les ministres des affaires étrangères étaient présents pour cette réunion historique, à l'exception de M. Medici (Italie) que remplaçait M. Pedini.

Chacun a parlé dans sa langue nationale, à l'exception de M. Lenihan (Irlande) qui, craignant sans doute que le gaélique ne soit pas très bien entendu par ses auditeurs, s'est exprimé en anglais avec seulement quelques mots en gaélique. M. Harmel a fait sensation en prononçant plus d'une page de son discours en flamand, langue nationale belge au même titre que le français mais peu familière aux Liégeois.

Tous les orateurs ont insisté sur le caractère historique de la réunion et sur les tâches qui attendent la Communauté européenne, tâches fixées par le « sommet » de Paris d'octobre 1972 et qui sont chargées de conséquences non seulement pour l'Europe mais pour toute la planète.

Le président de la commission, M. Ortoli, a parlé le dernier. Son discours, bref et net, a mis en lumière le rôle imparti à la commission, et la conscience qu'en a celle-ci, avec un accent européen qui a été particulièrement apprécié par l'auditoire. M. Ortoli a salué « l'immense espoir » que portent en eux les deux mots d'« Union européenne » adoptés par la dernière conférence au sommet.

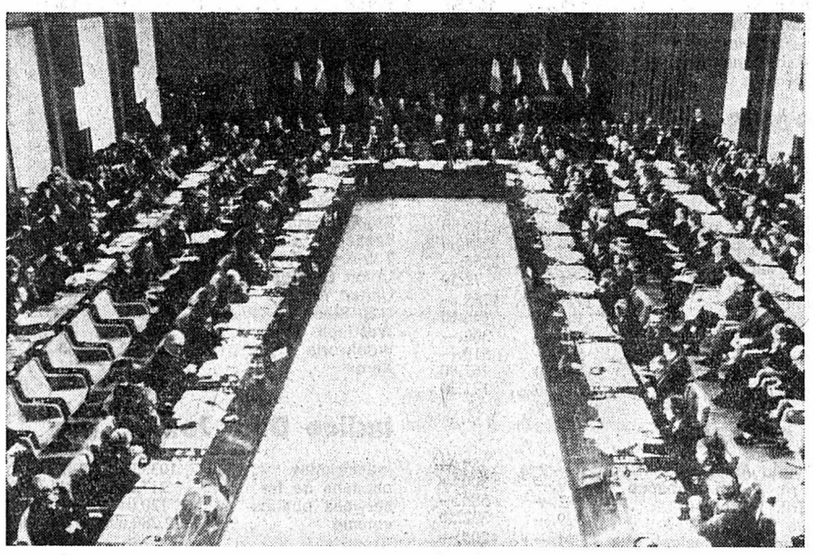

Une vue générale de la réunion des Neuf. (Téléphoto AP)

## UN TRAFIQUANT D'HÉROÏNE PASSÉ PAR LES ARMES AUX PHILIPPINES

**MANILLE (AFP). — Quinze mille personnes ont assisté dimanche matin à l'exécution d'un trafiquant chinois né aux Philippines, Lim-seng, homme d'affaires âgé de 53 ans, qui a été fusillé dans la banlieue de Manille.**

**C'était la première personne fusillée aux Philippines depuis la Seconde Guerre mondiale (occupation japonaise). La loi martiale a été décrétée dans le pays le 23 septembre dernier.**

**Les autorités avaient décidé de faire un exemple par cette exécution publique. Lim avait été condamné à la prison à vie par un tribunal militaire au mois d'octobre, mais le président Marcos avait transformé la sentence en peine de mort en raison de l'« énormité de son crime ».**

**Père de cinq enfants, considéré comme un bienfaiteur par la communauté chinoise de l'île, Lim avait transformé et vendu en dix ans pour deux millions de dollars d'héroïne. Deux de ses complices chinois sont en fuite et deux Philippins ont été condamnés à la prison à vie.**

**L'héroïne a tué dix mille personnes aux Philippines depuis dix ans et met en danger la vie de 250.000 autres si des mesures ne sont pas prises pour faire cesser le trafic de cette drogue, révèle un rapport de la brigade antistupéfiants de la police des Philippines.**

**Le problème de la drogue « a pris les proportions d'une épidémie » à Manille et dans les villes d'Angeles et d'Olongapo, où se trouvent deux grandes bases américaines. La majorité des drogués sont âgés de 12 à 29 ans, précise le rapport.**

## UN FAIT PAR JOUR

## Mme Meir à Rome

**Quand, le 7 janvier 1964, Paul VI fit ses premiers pas en Terre sainte, les Arabes chrétiens massés sur son passage crièrent : « Yahia el Baba, Yahia el Malek »... Vive le pape... Vive le roi. Tout en agitant des drapeaux jaune et blanc aux couleurs vaticanes.**

**Pourtant, dans les jours qui précédèrent le voyage de Paul VI, aucun document diffusé par le Saint-Siège ne fit mention de l'Etat d'Israël. Lorsque le Souverain Pontife, venant de Jordanie, franchit la frontière israélienne, aucune cérémonie particulière ne se déroula à cet endroit. Et si ma mémoire est bonne, le sermon prononcé par le pape à Nazareth fut, dans sa version en hébreu, complètement brouillé par la radio israélienne. Ce sermon ne commençait pourtant que par ces mots : « C'est maintenant qu'il faut que nos esprits se réveillent, que nos consciences s'éclairent ».**

**Comme des oiseaux de proie, les amateurs de sensationnels vont sans nul doute fondre sur l'audience romaine et broder à plaisir comme s'il s'agissait d'un fait divers. Fait important, fait historique dans la mesure où le premier ministre israélien a sollicité cette entrevue. Paul VI a pourtant déjà rencontré une personnalité israélienne. C'était au cours de son voyage sur les pas du Christ. N'est-ce point à cette occasion que le président Shazar lui remit une médaille où, d'un côté, l'on voyait les Lieux saints apparaître entre le lac de Tibériade et la mer Morte, alors que sur la tranche de la médaille apparaissaient les mots : « Etat hébreu » ? Voilà posées les limites du débat. Voilà le problème résumé à l'essentiel.**

**Pour bien juger et bien comprendre, il faut, je crois, analyser le problème en faisant souffler sur lui le grand vent de la vérité. Et tout d'abord, il faut noter que, contrairement à ce qui se dit trop souvent, le Vatican n'a jamais demandé l'internationalisation de Jérusalem, mais une garantie internationale des Lieux saints. Sans remonter dans la nuit des temps, il est bon de rappeler que cette préoccupation était le sujet privilégié de l'encyclique de Pie XII « Redemptoris nostri » du 15 avril 1949. Ce fut aussi le souhait de Jean XXIII qui ajoutait ne pas voir l'intérêt de faire garder les Lieux saints par des membres de l'ONU « appartenant à des pays athées ». Plus près de nous, et notamment le 24 juin 1971, Paul VI parlant de la Ville sainte devant les membres du Sacré Collège s'exprima ainsi : « Il y a aussi la question de Jérusalem. Il nous semble qu'il est de l'intérêt de tous que cette ville au destin unique et mystérieux soit dotée d'un statut spécial protégé par une garantie internationale afin qu'elle devienne un lieu de concorde et de foi ». Et Paul VI ajouta cette phrase qui, dans une certaine mesure, a peut-être permis à Mme Meir d'entrer au Vatican : « C'est à cette fin que nous cherchons à faire offre de persuasion avec respect et amitié ».**

**La vérité historique oblige à dire que l'appel de Paul VI souleva des réactions mitigées. Et le « Courrier de Genève » du 5 juillet 1971, reprenant une interview accordée quelques jours plus tôt au « Corriere della Serra » par Abba Eban, pouvait écrire que le ministre israélien des affaires étrangères « avait catégoriquement rejeté la demande formulée par Paul VI ».**

**Il faut dire que cette demande de garantie internationale n'émane pas uniquement de l'Eglise romaine. Fin mai 1971, les huit Eglises chrétiennes d'Orient se sont associées à cette demande et parmi elles, l'Eglise protestante évangélique.**

**On pourrait dire encore que le Vatican n'a pas admis l'annexion de Jérusalem par les Israéliens. L'ONU, en 1948 et 1950, s'est séparée des thèses israéliennes. Et puis, il y a eu Vatican II. Mais bien des sillons, auparavant, avaient été creusés. Le 25 mai 1928, par un décret du Saint-Siège « l'antisémitisme fut solennellement condamné ». Le 6 septembre 1938, Pie XI déclara : « l'antisémitisme est un mouvement réprouvé auquel aucun chrétien ne peut participer ».**

**A ce cheminement, Mme Meir a-t-elle décidé d'apporter sa pierre sur le chemin de Tel-Aviv ?**

**L. GRANGER**

## SUITE — Visite de Mme Meir au Vatican

**Le Saint-Siège n'entretient pas de relations diplomatiques normales avec Israël. Toutefois, un délégué apostolique, Mgr Laghi, est accrédité à Jérusalem, où il a établi des contacts utiles et fructueux. D'autre part, Paul VI avait été en Terre sainte en janvier 1964 ; M. Abba Eban s'était rendu au Vatican le 6 octobre 1969, et, en janvier de l'an dernier, le substitut de la secrétairerie d'Etat, Mgr Giovanni Benelli, avait entrepris un voyage de trois jours en Israël.**

**Les effets en avaient été très positifs. Mais, il est normal, logique, que le Saint-Siège se sente plus proche des pays arabes, où les chrétiens sont plus nombreux. Des ambassadeurs d'Egypte, de Syrie, du Liban, d'Irak, de Tunisie, d'Algérie y sont accrédités. Il en découle que, concernant les réfugiés palestiniens, Paul VI voit le problème d'une manière un peu différente, et il n'a pas manqué de le dire à Mme Golda Meir.**

**Il n'en demeure pas moins qu'une prise de contact directe est toujours utile. C'est la raison pour laquelle on qualifie d'historique, à Rome, la visite que Mme Golda Meir a rendue au pape. Un élément nouveau, quoi qu'il en soit, est intervenu dans le cadre du conflit qui oppose Israël aux Etats arabes.**

**Jacques Ferrier**

**ECHEC**

**D'après des renseignements complémentaires obtenus par l'agence Associated Press le pape Paul VI a dit sans ambages à Mme Meir que la politique du Vatican en faveur d'un statut international pour Jérusalem demeure inchangée. Il a également lancé un appel en faveur d'une solution des problèmes de « ceux qui sont faibles et sans défense », c'est-à-dire les réfugiés palestiniens.**

**L'attitude du Souverain Pontife refroidit les espoirs qu'avait suscités cette première visite d'un chef de gouvernement israélien d'une amélioration des relations entre l'Etat juif et le Saint-Siège.**

**Le Vatican a souligné qu'il a des « relations chaleureuses » avec les voisins arabes d'Israël.**

**L'un des facteurs qui ont influé sur l'attitude du Saint-Siège est probablement l'entretien que le pape a eu avec son délégué apostolique à Alger, Mgr Sante Portalupi, trois heures avant l'arrivée de Mme Meir au Vatican.**

**Mois d'une heure après que Mme Meir eut quitté le palais apostolique, le porte-parole du Saint-Siège, M. Alessandrini a fait une déclaration dont les termes contrastaient avec les ménagements diplomatiques qui sont dans la tradition du Vatican et qui ont amené certains observateurs à parler de « soufflet diplomatique ».**

**M. Alessandrini a mis l'accent sur les « relations chaleureuses » avec les pays arabes et a déclaré que la visite de Mme Meir « ne signifie ou n'implique pas le moindre changement » dans l'attitude du Saint-Siège.**

**« L'audience a-t-il été ajouté a été accordée à la demande de Mme Golda Meir, qui a saisi l'occasion de sa visite à Paris, et n'a pas fait l'objet de concertations ou de préparatifs préalables ».**

**COMPRÉHENSION**

**« Ceux qui ont le sens de l'histoire peuvent comprendre qu'une rencontre de ce genre a une importance et que dans la recherche de la paix, il y a identité d'intentions entre les juifs et le pape », a affirmé Mme Meir au cours d'une conférence de presse tenue lundi soir.**

**« Nous pensons que si la compréhension s'établit entre deux personnes, cela contribue à renforcer la paix », indépendamment de ce que « l'on peut écrire pour limiter l'importance d'une telle rencontre », a ajouté le premier ministre israélien.**

## L'austérité en Angleterre

Le premier ministre britannique Heath a mis la dernière main à la deuxième phase de son plan d'austérité destiné à combattre l'inflation et à relancer l'économie du pays.

Bien que les détails de la phase deux du programme d'austérité n'aient pas été rendus publics, on déclarait dans les milieux proches du gouvernement que M. Heath va prolonger le blocage des prix et des salaires sous une forme « modulée », plus acceptable par l'opinion publique et par les syndicats.

Le premier ministre aurait l'intention de fixer un plafond pour l'augmentation des salaires aux catégories défavorisées. Celles-ci obtiendraient une augmentation de l'ordre de 8 %.

## AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

### AFRIQUE

#### Pompidou à Djibouti

DJIBOUTI (AP). — Le premier contact de M. Pompidou avec la population du territoire français des Afars et des Issas a été lundi assez bref et discret, le temps de voir une foule essentiellement composée de femmes et d'enfants qui l'a salué en poussant des « Ytou-you ».

S'il n'y eut pas débordement d'enthousiasme le long du cortège présidentiel, il n'y eut pas non plus de manifestations d'hostilité semblables à celles qui avaient assombri la visite du général De Gaulle en 1966.


**Stop à l'inflation**

*A cette intention, nous vous proposons cette semaine quelques plats économiques, mais alléchants ; aujourd'hui :*

*— Gnocchi aux poireaux*
*— Potée aux lentilles*
*— Emincé de poulet Tetrazzini*
*— Pied de porc au madère*

*et stop à l'inflation.*

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel


### EUROPE

#### Un savant soviétique à l'Ouest

MOSCOU (AP). — Le généticien Jaures Medvedev est parti vendredi en train pour Londres, acompagné de sa femme et de son fils.

Il a déclaré à des amis qu'il comptait faire des travaux de recherche pendant un an en Grande-Bretagne et qu'il s'abstiendrait de toute activité politique afin de pouvoir rentrer dans son pays ainsi que sa famille.

A maintes reprises, le savant avait critiqué le régime soviétique.

#### Pourvoi en cassation dans l'affaire Overney

PARIS (AP). — Condamné à quatre ans de prison samedi par les assises de Paris pour le meurtre du militant gauchiste Pierre Overney, le 25 février 1972 devant les usines Renault, Jean-Antoine Tramoni a signé un pourvoi en cassation.

#### Drogue : nouveau danger

**LONDRES (AP). — Un porte-parole de Scotland Yard a annoncé que la police a lancé en Grande-Bretagne une chasse impitoyable aux trafiquants de drogue qui sont en train d'introduire dans le pays un nouveau stupéfiant particulièrement dangereux, le tétrahydrocannibinol, ou T.H.C., qui est un extrait de marijuana extrêmement concentré.**

**Jusqu'à présent les policiers ont saisi près d'un kilo et demi de T.H.C., ce qui représente l'équivalent de plus de 55 kilos de marijuana.**